This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~Vet. Fr. II A. 238~~

VR 2. 1782 (3)

PIECES DIVERSES.

TOME TROISIEME.

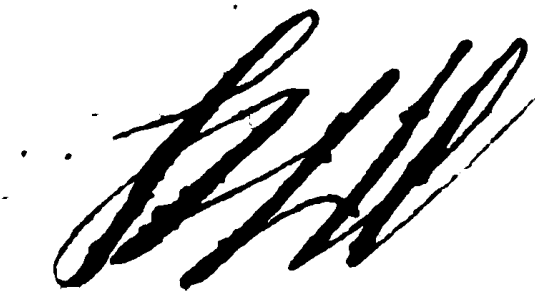

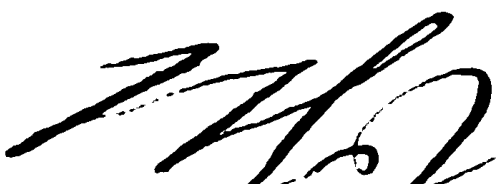

PIECES

DIVERSES

DE

J. J. ROUSSEAU.

TOME TROISIEME.

A LONDRES.

M. DCC. LXXXII.

TAYLOR INSTITUTION
- 3 APR 1963
OF OXFORD
LIBRARY

LETTRE

A M. M***.

A Yverdun, le 24 Juin 1762.

ENCORE un mot, mon cher M***, & nous ne nous écrirons plus qu'au beſoin.

Ne cherchez point à parler de moi ; mais dans l'occaſion dites à nos Magiſtrats que je les reſpecterai toujours, même injuſtes ; & à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je ſens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuſe ; & c'eſt une conſolation pour moi de me ſentir bon, auſſi dans l'adverſité. Adieu, vertueux M*** : ſi mon cœur eſt ainſi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il eſt pour vous.

LETTRE

A MADAME

CRAMER DE LON.

2 Juillet 1762.

IL y a long-tems, Madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien, quand ils en font. Heureuſement je mets tous les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices; il faudra bientôt qu'ils ſe dépêchent, s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

LETTRE

A MONSIEUR

DE GINGINS DE MOIRY,

Membre du Conſeil Souverain de la République de Berne, & Seigneur Baillif à Yverdun.

Motiers, 21 Juillet 1762.

J'USE, Monſieur, de la permiſſion que vous m'avez donnée de rappeler à votre ſouvenir un homme dont le cœur plein de vous & de vos bontés conſervera toujours chérement les ſentimens que vous lui avez inſpirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien penſé des hommes. Ils me font ſentir combien je m'étois trompé. J'avois beſoin, Monſieur, de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous reſſemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a coûté ſi cher. Je ſavois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce ſiecle, ni peut-être dans aucun autre; je m'attendois à ſouffrir pour la cauſe de Dieu; mais je ne

m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre & les affronts ſont les ſeuls auxquels l'honnête homme n'eſt point préparé. Tant de barbarie & d'acharnement m'ont ſurpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence; traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer; pourſuivi, chaſſé d'aſyle en aſyle, ſentant à la fois mes propres maux & la honte de ma patrie, j'avois l'ame émue & troublée, j'étois découragé ſans vous. Homme illuſtre & reſpectable, vos conſolations m'ont fait oublier ma miſere, vos diſcours ont élevé mon cœur, votre eſtime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne: j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conſerverez, Monſieur, je l'eſpere, malgré les hurlemens du fanatiſme & les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oſer croire en Dieu, & trop ſage pour me punir d'uſer de la raiſon qu'il m'a donnée.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Juillet 1762.

Vitam impendere vero.

MYLORD,

UN pauvre Auteur proſcrit de France, de ſa Patrie, du Canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il penſoit être utile & bon, vient chercher un aſyle dans les Etats du Roi. Mylord, ne me l'accordez pas ſi je ſuis coupable, car je ne demande point de grace & ne crois point en avoir beſoin : mais ſi je ne ſuis qu'opprimé, il eſt digne de vous & de Sa Majeſté de ne pas me refuſer le feu & l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite & mon nom trop connu par mes malheurs : ordonnez de mon ſort, je ſuis ſoumis à vos ordres ; mais ſi vous m'ordonnez auſſi

de partir dans l'état où je ſuis, obéir m'eſt impoſſible, & je ne ſaurois plus où fuir.

Daignez, Mylord, agréer les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A M***.

Motiers, Juillet 1762.

J'Ai rempli ma miſſion, Monſieur, j'ai dit tout ce que j'avois à dire, je regarde ma carriere comme finie; il ne me reſte plus qu'à ſouffrir & mourir; le lieu où cela doit ſe faire eſt aſſez indifférent. Il importoit peut-être que parmi tant d'Auteurs menteurs & lâches, il en exiſtât un d'une autre eſpece, qui osât dire aux hommes les vérités utiles qui feroient leur bonheur s'ils ſavoient les écouter. Mais il n'importoit pas que cet homme ne fût point perſécuté; au contraire, on m'accuſeroit peut-être d'avoir calomnié mon ſiecle, ſi mon hiſtoire même n'en diſoit plus que mes écrits; & je ſuis preſque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à juſtifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, & j'en ſuis fâché, que j'ai ſouvent trop bien penſé des hommes. Quand je ſortis de France, je voulus honorer de ma retraite l'Etat de l'Europe pour lequel

j'avois le plus d'eſtime, & j'eus la ſimplicité de croire être remercié de ce choix. Je me ſuis trompé ; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne ſuis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus ſolidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays, de penſer que la sûreté que je n'y ai pas trouvée, ne ſe trouvera pour moi nulle part. Ainſi, ſi vous voulez que nous nous voyons ici, venez, tandis qu'on m'y laiſſe ; je ſerai charmé de vous embraſſer.

Quant à vous, Monſieur, & à votre eſtimable ſociété, je ſuis toujours à votre égard dans les mêmes diſpoſitions où je vous écrivis de Montmorenci ; je prendrai toujours un véritable intérêt au ſuccès de votre entrepriſe ; & ſi je n'avois formé l'inébranlable réſolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes perſécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défenſe, je me ferois un honneur & un plaiſir d'y contribuer ; mais, Monſieur, les maux & l'adverſité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'eſprit qui m'étoit reſtée ; je ne ſuis plus qu'un être végétatif, une machine

ambulante ; il ne me reſte qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis & ceux qui méritent de l'être ; j'euſſe été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaiſir de vous embraſſer.

LETTRE

A M. DE MONTMOLLIN.

Motiers, le 24 Août 1762.

MONSIEUR,

LE reſpect que je vous porte, & mon devoir, comme votre paroiſſien, m'oblige, avant d'approcher de la ſainte Table, de vous faire de mes ſentimens, en matiere de foi, une déclaration devenue néceſſaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits, (ſur un principe calomnieux, dont on n'apperçoit pas les principes déteſtables).

Il eſt fâcheux que les Miniſtres de l'Evangile ſe faſſent en cette occaſion les vengeurs de l'Egliſe Romaine, dont les dogmes intolérans & ſanguinaires ſont ſeuls attaqués & détruits dans mon livre; ſuivant ainſi ſans examen une autorité ſuſpecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monſieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus

équitable. Quoi qu'il en ſoit, l'ouvrage porte en ſoi tous ſes éclairciſſemens ; & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il eſt au blâme ou à l'approbation des ſages, ſans vouloir le défendre ni le déſavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma perſonne, je vous déclare, Monſieur, avec reſpect, que depuis ma réunion à l'Egliſe dans laquelle je ſuis né, j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne Réformée, une profeſſion d'autant moins ſuſpecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai *vécu*, que de garder le ſilence, & laiſſer quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclus par ma Religion. Je ſuis attaché de bonne foi à cette Religion véritable & ſainte, & je le ſerai juſqu'à mon dernier ſoupir. Je deſire être toujours uni extérieurement à l'Egliſe, comme je le ſuis dans le fond de mon cœur ; & quelque conſolant qu'il ſoit pour moi de participer à la communion des fidelles, je le deſire, je vous proteſte, autant pour leur édification, & pour l'honneur du culte, que pour mon pro-

pre avantage : car il n'eſt pas bon qu'on penſe qu'un homme de bonne foi qui raiſonne, ne peut être un membre de Jéſus-Chriſt.

J'irai, Monſieur, recevoir de vous une réponſe verbale, & vous conſulter ſur la maniere dont je dois me conduire en cette occaſion, pour ne donner ni ſurpriſe au Paſteur que j'honore, ni ſcandale au troupeau que je voudrois édifier.

Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

LETTRE

A M. DAVID HUME.

De Moziers-Travers, le 19 Février 1763.

JE n'ai reçu qu'ici, Monſieur, & depuis peu, la lettre dont vous m'honoriez à Londres, le 2 Juillet dernier, ſuppoſant que j'étois dans cette Capitale. C'étoit ſans doute dans votre nation, & le plus près de vous qu'il m'eût été poſſible, que j'aurois cherché ma retraite, ſi j'avois prévu l'accueil qui m'attendoit dans ma patrie. Il n'y avoit qu'elle que je puſſe préférer à l'Angleterre, & cette prévention, dont j'ai été trop puni, m'étoit alors bien pardonnable; mais à mon grand étonnement, & même à celui du public, je n'ai trouvé que des affronts & des outrages où j'eſpérois, ſinon de la reconnoiſſance, au moins des conſolations. Que de choſes m'ont fait regretter l'aſyle & l'hoſpitalité philoſophique qui m'attendoient près de vous! Toutefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quelque maniere. La protection & les bontés de Mylord Maréchal,

votre illuſtre & digne compatriote, m'ont fait trouver, pour ainſi dire, l'Ecoſſe au milieu de la Suiſſe ; il vous a rendu préſent à nos entretiens ; il m'a fait faire avec vos vertus la connoiſſance que je n'avois faite encore qu'avec vos talens ; il m'a inſpiré la plus tendre amitié pour vous & le plus ardent deſir d'obtenir la vôtre, avant que je ſuſſe que vous étiez diſpoſé à me l'accorder. Jugez, quand je trouve ce penchant réciproque, combien j'aurois de plaiſir à m'y livrer ! Non, Monſieur, je ne vous rendois que la moitié de ce qui vous étoit dû quand je n'avois pour vous que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie, vous éleveroient trop au-deſſus des hommes ſi votre bon cœur ne vous en rapprochoit. Mylord Maréchal, en m'apprenant à vous voir encore plus aimable que ſublime, me rend tous les jours votre commerce plus deſirable, & nourrit en moi l'empreſſement qu'il m'a fait naître de finir mes jours près de vous. Monſieur, qu'une meilleure ſanté, qu'une ſituation plus commode ne me met-elle à portée de faire ce voyage comme je le deſirerois ! Que ne puis-je eſpé-

rer de nous voir un jour raſſemblés avec Milord dans votre commune Patrie, qui deviendroit la mienne ! Je bénirois dans une ſociété ſi douce les malheurs par leſquels j'y fus conduit, & je croirois n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle auroit commencé. Puiſſé-je voir cet heureux jour plus deſiré qu'eſpéré ! Avec quel tranſport je m'écrirois en touchant l'heureuſe terre où ſont nés David Hume & le Maréchal d'Ecoſſe :

Salve, fatis mihi debita tellus !
Hæc domus, hæc patria eſt.

J. J. R.

LETTRE

A M. M***.

A Motiers, le 1 Mars 1763.

J'AI lu, Monſieur, avec un vrai plaiſir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & j'y ai trouvé, je vous jure, une des meilleures critiques qu'on ait faite de mes Ecrits. Vous êtes éleve & parent de M. Marcel; vous défendez votre maître, il n'y a rien là que de louable; vous profeſſez un art ſur lequel vous me trouvez injuſte & mal inſtruit; & vous le juſtifiez; cela eſt aſſurément très-permis; je vous parois un perſonnage fort ſingulier, tout au moins, & vous avez la bonté de me le dire plutôt qu'au public. On ne peut rien de plus honnête; & vous me mettez, par vos cenſures, dans le cas de vous devoir des remerciemens.

Je ne ſais ſi je m'excuſerai fort bien près de vous en vous avouant que les ſingeries dont j'ai taxé M. Marcel, tomboient bien moins ſur ſon art, que ſur ſa maniere de le

faire valoir. Si j'ai tort même en cela, je l'ai d'autant plus que ce n'eſt point d'après autrui que je l'ai jugé, mais d'après moi-même. Car, quoi que vous en puiſſiez dire, j'étois quelquefois admis à l'honneur de lui voir donner ſes leçons ; & je me ſouviens que, tout autant de profanes que nous étions là, ſans excepter ſon écoliere, nous ne pouvions nous tenir de rire à la gravité magiſtrale avec laquelle il prononçoit ſes ſavans apophtegmes. Encore une fois, Monſieur, je ne prétends point m'excuſer en ceci ; tout au contraire, j'aurois mauvaiſe grace à vous ſoutenir que M. Marcel faiſoit des ſingeries, à vous qui peut-être, vous trouvez bien de l'imiter ; car mon deſſein n'eſt aſſurément ni de vous offenſer, ni de vous déplaire.

Quant à l'ineptie avec laquelle j'ai parlé de votre art, ce tort eſt plus naturel qu'excuſable ; il eſt celui de quiconque ſe mêle de parler de ce qu'il ne ſait pas. Mais un honnête homme, qu'on avertit de ſa faute, doit la réparer ; & c'eſt ce que je crois ne pouvoir mieux faire en cette occaſion, qu'en

publiant franchement votre letttre & vos corrections, devoir que je m'engage à remplir en tems & lieu. Je ferai, Monſieur, avec grand plaiſir, cette réparation publique à la danſe & à M. Marcel, pour le malheur que j'ai eu de leur manquer de reſpect. J'ai pourtant quelque lieu de penſer que votre indignation ſe fût un peu calmée, ſi mes vieilles rêveries euſſent obtenu grace devant vous. Vous auriez vu que je ne ſuis pas ſi ennemi de votre art que vous m'accuſez de l'être, & que n'eſt pas une grande objection à me faire, que ſon établiſſement dans mon pays, puiſque j'y ai propoſé moi-même des bals publics deſquels j'ai donné le plan. Monſieur, faites grace à mes torts en faveur de mes ſervices; & quand j'ai ſcandaliſé pour vous les gens auſteres, pardonnez-moi quelques déraiſonnemens ſur un art duquel j'ai ſi bien mérité.

Quelque autorité cependant qu'aient ſur moi vos déciſions, je tiens encore un peu, je l'avoue, à la diverſité des caracteres dont je propoſois l'introduction dans la danſe. Je ne vois pas bien encore ce que vous y trou-

vez d'impraticable, & il me paroît moins évident qu'à vous, qu'on s'ennuieroit davantage quand les danſes ſeroient plus variées. Je n'ai jamais trouvé que ce fût un amuſement bien piquant pour une aſſemblée, que cette enfilade d'éternels menuets par leſquels on commence & pourſuit un bal, & qui ne diſent tous que la même choſe, parce qu'ils n'ont tous qu'un ſeul caractere; au lieu qu'en leur en donnant ſeulement deux, tels par exemple que ceux de la Blonde & de la Brune, on les eût pu varier de quatre manieres qui les euſſent rendus toujours pittoreſques, & plus ſouvent intéreſſans. La Blonde avec le Brun, la Brune avec le Blond, la Brune avec le Brun, & la Blonde avec le Blond. Voilà l'idée ébauchée; il eſt aiſé de la perfectionner & de l'étendre: car vous comprenez bien, Monſieur, qu'il ne faut pas preſſer ces différences de Blonde & de Brune; le teint ne décide pas toujours du tempérament: telle Brune eſt blonde par indolence; telle Blonde eſt Brune par la vivacité; & l'habile Artiſte ne juge pas du caractere par les cheveux.

Ce que je dis du menuet, pourquoi ne le dirois-je pas des contredanſes & de la plate ſymétrie ſur laquelle elles ſont toutes deſſinées ? Pourquoi n'y introduiroit-on pas de ſavantes irrégularités, comme dans une bonne décoration ; des oppoſitions & des contraſtes, comme dans les parties de la muſique ? On fait bien chanter enſemble Héraclite & Démocrite ; pourquoi ne les feroit-on pas danſer ?

Quels tableaux charmans, quelles ſcenes variées ne pourroit point introduire dans la danſe un génie inventeur, qui ſauroit la tirer de ſa froide uniformité, & lui donner un langage & des ſentimens comme en a la muſique ! Mais votre M. Marcel n'a rien inventé que des phraſes qui ſont mortes avec lui ; il a laiſſé ſon art dans le même état où il l'a trouvé ; il l'eût ſervi plus utilement, en pérorant un peu moins, & deſſinant davantage ; & au lieu d'admirer tant de choſes dans un menuet, il eût mieux fait de les y mettre. Si vous vouliez faire un pas de plus, vous, Monſieur, que je ſuppoſe

homme de génie, peut-être au lieu de vous amuſer à cenſurer mes idées, chercheriez-vous à étendre & rectifier les vues qu'elles vous offrent : vous deviendriez créateur dans votre art ; vous rendriez ſervice aux hommes, qui ont tant de beſoin qu'on leur apprenne à avoir du plaiſir ; vous immortaliſeriez votre nom, & vous auriez cette obligation à un pauvre ſolitaire qui ne vous a point offenſé, & que vous voulez haïr ſans ſujet.

Croyez-moi, Monſieur, laiſſez-là des critiques qui ne conviennent qu'aux gens ſans talens, incapables de rien produire d'eux-mêmes, & qui ne ſavent chercher de la réputation qu'aux dépens de celle d'autrui. Echauffez votre tête & travaillez ; vous aurez bientôt oublié ou pardonné mes bavardiſes, & vous trouverez que les prétendus inconvéniens que vous objectez aux recherches que je propoſe à faire, ſeront des avantages quand elles auront réuſſi. Alors, grace à la variété des genres, l'art aura de quoi contenter tout le monde, & prévenir la jalouſie en augmentant l'émulation. Toutes

vos écolieres pourront briller ſans ſe nuire ; & chacune ſe conſolera d'en voir d'autres exceller dans leurs genres, en ſe diſant : J'excelle auſſi dans le mien. Au lieu qu'en leur faiſant faire à toutes la même choſe, vous laiſſez ſans aucun ſubterfuge l'amour-propre humilié ; & comme il n'y a qu'un modele de perfection, ſi l'une excelle dans le genre unique, il faut que toutes les autres lui cedent ouvertement la primauté.

Vous avez bien raiſon, mon cher Monſieur, de dire que je ne ſuis pas philoſophe. Mais, vous qui parlez, vous ne feriez pas mal de tâcher de l'être un peu. Cela ſeroit plus avantageux à votre art que vous ne ſemblez le croire. Quoi qu'il en ſoit, ne fâchez pas les philoſophes, je vous le conſeille. Car tel d'entr'eux pourroit vous donner plus d'inſtructions ſur la danſe, que vous ne pourriez lui en rendre ſur la philoſophie ; & cela ne laiſſeroit pas d'être humiliant pour un Eleve du grand Marcel.

Vous me taxez d'être ſingulier, & j'eſpere que vous avez raiſon. Toutefois vous auriez

pu ſur ce point me faire grace en faveur de votre maître : car vous m'avouerez que M. Marcel lui-même étoit un homme fort ſingulier. Sa ſingularité, je l'avoue, étoit plus lucrative que la mienne; & ſi c'eſt-là ce que vous me reprochez, il faut bien paſſer condamnation. Mais quand vous m'accuſez auſſi de n'être pas philoſophe, c'eſt comme ſi vous m'accuſiez de n'être pas maître à danſer. Si c'eſt un tort à tout homme de ne pas ſavoir ſon métier, ce n'en eſt point un de ne pas ſavoir le métier d'un autre. Je n'ai jamais aſpiré à devenir philoſophe; je ne me ſuis jamais donné pour tel : je ne le fus, ni ne le ſuis, ni ne veux l'être. Peut-on forcer un homme à mériter malgré lui un titre qu'il ne veut pas porter ? Je ſais qu'il n'eſt permis qu'aux philoſophes de parler philoſophie; mais il eſt permis à tout homme de parler de la philoſophie; & je n'ai rien fait de plus. J'ai bien auſſi parlé quelquefois de la danſe, quoique je ne ſois pas danſeur; & ſi j'en ai parlé même avec trop de zele à votre avis, mon excuſe eſt que j'aime la danſe, au lieu que je n'aime point du tout la philoſophie. J'ai pourtant

eu rarement la précaution que vous me preſcrivez, de danſer avec les filles, pour éviter la tentation. Mais j'ai eu ſouvent l'audace de courir le riſque tout entier, en oſant les voir danſer ſans danſer moi-même. Ma ſeule précaution a été de me livrer moins aux impreſſions des objets, qu'aux réflexions qu'ils me faiſoient naître, & de rêver quelquefois pour n'être pas ſéduit. Je ſuis fâché, mon cher Monſieur, que mes rêveries aient eu le malheur de vous déplaire. Je vous aſſure que ce ne fut jamais mon intention; & je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DE ***.

Motiers, le 6 Mars 1763.

J'AI eu, Monſieur, l'imprudence de lire le mandement que M. l'Archevêque de Paris a donné contre mon livre, la foibleſſe d'y répondre, & l'étourderie d'envoyer auſſi-tôt cette réponſe à Rey. Revenu à moi, j'ai voulu la retirer; il n'étoit plus tems, l'impreſſion en étoit commencée, & il n'y a plus de remede à une ſottiſe faite. J'eſpere au moins que ce ſera la derniere en ce genre. Je prends la liberté de vous faire adreſſer par la poſte, deux exemplaires de ce miſérable écrit; l'un que je vous ſupplie d'agréer, & l'autre pour M. . . . . à qui je vous prie de vouloir bien le faire paſſer, non comme une lecture à faire ni pour nous ni pour lui, mais comme un devoir dont je m'acquitte envers l'un & l'autre. Au reſte, je ſuis perſuadé, vu ma poſition particuliere, vu la gêne à laquelle j'étois aſſervi à tant d'égards, vu le bavardage eccléſiaſtique auquel j'étois forcé de me conformer, vu l'indécence qu'il

y auroit à s'échauffer en parlant de soi ; qu'il eût été facile à d'autres de mieux faire, mais impossible de faire bien. Ainsi, tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne falloit pas.

LETTRE

A M. K***.

A Motiers, le 17 Mars 1763.

SI jeune, & déja marié ! Monſieur, vous avez entrepris de bonne heure une grande tâche. Je ſais que la maturité de l'eſprit peut ſuppléer à l'âge, & vous m'avez paru promettre ce ſupplément. Vous vous connoiſſez d'ailleurs en mérite, & je compte ſur celui de l'épouſe que vous vous êtes choiſie. Il n'en faut pas moins, cher K***, pour rendre heureux un établiſſement ſi précoce. Votre âge ſeul m'alarme pour vous; tout le reſte me raſſure. Je ſuis toujours perſuadé que le vrai bonheur de la vie eſt dans un mariage bien aſſorti; & je ne le ſuis pas moins, que tout le ſuccès de cette carriere dépend de la façon de la commencer. Le tour que vont prendre vos occupations, vos ſoins, vos manieres, vos affections domeſtiques, durant la premiere année, décidera de toutes les autres. C'eſt maintenant que *le ſort de vos jours eſt entre vos mains*; plus tard il dépendra de vos habitudes. Jeunes époux, vous êtes

perdus, ſi vous n'êtes qu'amans ; mais ſoyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance qui vaut mieux que l'amour, lui ſurvit & le remplace. Si vous ſavez l'établir entre vous, votre maiſon vous plaira plus qu'aucune autre ; & dès qu'une fois vous ſerez mieux chez vous que par-tout ailleurs, je vous promets du bonheur pour le reſte de votre vie. Mais ne vous mettez pas dans l'eſprit d'en chercher au loin, ni dans la célébrité, ni dans les plaiſirs, ni dans la fortune. La véritable félicité ne ſe trouve point au-dehors ; il faut que votre maiſon vous ſuffiſe, ou jamais rien ne vous ſuffira.

Conſéquemment à ce principe, je crois qu'il n'eſt pas tems, quant à préſent, de ſonger à l'exécution du projet dont vous m'avez parlé. La ſociété conjugale doit vous occuper plus que la ſociété helvétique ; avant que de publier les annales de celle-ci, mettez-vous en état d'en fournir le plus bel article. Il faut qu'en rapportant les actions d'autrui, vous puiſſiez dire comme le Correge : & moi auſſi je ſuis homme.

Mon cher K***, je crois voir germer

beaucoup de mérite parmi la jeuneſſe Suiſſe ; mais la maladie univerſelle vous gagne tous. Ce mérite cherche à ſe faire imprimer, & je crains bien que de cette manie dans les gens de votre état, il ne réſulte un jour à la tête de vos Républiques plus de petits auteurs que de grands hommes. Il n'appartient pas à tous d'être des Haller.

Vous m'avez envoyé un livre très-précieux, & de fort belles cartes ; comme d'ailleurs vous avez acheté l'un & l'autre, il n'y a aucune parité à faire, en aucun ſens, entre ces envois & le barbouillage dont vous faites mention. De plus, vous vous rappellerez, s'il vous plaît, que ce ſont des commiſſions dont vous avez bien voulu vous charger, & qu'il n'eſt pas honnête de transformer des commiſſions en préſens. Ayez donc la bonté de me marquer ce que vous coûtent ces emplettes, afin qu'en acceptant la peine qu'elles vous ont donnée, d'auſſi bon cœur que vous l'avez priſe, je puiſſe au moins vous rendre vos débourſés ; ſans quoi, je prendrai le parti de vous renvoyer le livre & les cartes.

Adieu, très-bon & aimable K***, faites, je vous prie, agréer mes hommages à Madame votre épouse ; dites-lui combien elle a droit à ma reconnoissance, en faisant le bonheur d'un homme que j'en crois si digne, & auquel je prends un si tendre intérêt.

LETTRE

A M. D. R.

Motiers, Mars 1763.

Je ne trouve pas, très-bon Papa, que vous ayez interprété ni bénignement, ni raiſonnablement la raiſon de décence & de modeſtie qui m'empêcha de vous offrir mon portrait, & qui m'empêchera toujours de l'offrir à perſonne. Cette raiſon n'eſt point comme vous le prétendez un cérémonial, mais une convenance tirée de la nature des choſes, & qui ne permet à nul homme diſcret de porter ni ſa figure, ni ſa perſonne, où elles ne ſont pas invitées, comme s'il étoit ſûr de faire en cela un cadeau. Au lieu que ç'en doit être un pour lui, quand on lui témoigne là-deſſus quelque empreſſement. Voilà le ſentiment que je vous ai manifeſté, & au lieu duquel vous me prêtez l'intention de ne vouloir accorder un tel préſent qu'aux prieres. C'eſt me ſuppoſer un motif de fatuité où j'en mettois un de modeſtie. Cela ne me paroît pas dans l'ordre ordinaire de votre bon eſprit.

Vous m'alléguez que les Rois & les Princes donnent leurs portraits. Sans doute, ils les donnent à leurs inférieurs comme un honneur ou une récompenſe ; & c'eſt préciſément pour cela qu'il eſt impertinent à de petits particuliers de croire honorer leurs égaux comme les Rois honorent leurs inférieurs. Pluſieurs Rois donnent auſſi leur main à baiſer en ſigne de faveur & de diſtinction. Dois-je vouloir faire à mes amis la même grace ? Cher Papa, quand je ſerai Roi je ne manquerai pas en ſuperbe monarque, de vous offrir mon portrait enrichi de diamans. En attendant je n'irai pas ſottement m'imaginer que ni vous, ni perſonne, ſoit empreſſé de ma mince figure ; & il n'y a qu'un témoignage bien poſitif de la part de ceux qui s'en ſoucient, qui puiſſe me permettre de le ſuppoſer ; ſur-tout n'ayant pas le paſſeport des diamans pour accompagner le portrait.

Vous me citez Samuel Bernard. C'eſt, je l'avoue, un ſingulier modele que vous me propoſez à imiter ! J'aurois bien cru que vous me deſiriez ſes millions, mais non pas

ſes ridicules. Pour moi je ſerois bien fâché de les avoir avec ſa fortune ; elle ſeroit beaucoup trop chere à ce prix. Je ſais qu'il avoit l'impertinence d'offrir ſon portrait, même à gens fort au-deſſus de lui. Auſſi entrant un jour en maiſon étrangere, dans la garderobe, y trouva-t-il ledit portrait qu'il avoit ainſi donné, fiérement étalé au-deſſus de la chaiſe percée. Je ſais cette anecdote & bien d'autres plus plaiſantes de quelqu'un qu'on en pouvoit croire, car c'étoit le Préſident de Boulainvilliers.

Monſieur *** donnoit ſon portrait ? Je lui en fais mon compliment. Tout ce que je ſais, c'eſt que ſi ce portrait eſt l'eſtampe faſtueuſe que j'ai vue avec des vers pompeux au-deſſous, il falloit que pour oſer faire un tel préſent lui-même, ledit Monſieur fût le plus grand fat que la terre ait porté. Quoi qu'il en ſoit, j'ai vécu auſſi quelque peu avec des gens à portraits, & à portraits recherchables : je les ai vu tous avoir d'autres maximes, & quand je ferai tant que de vouloir imiter des modeles, je vous avoue que ce ne ſera ni le Juif Bernard, ni Monſieur ***

que je choiſirai pour cela. On n'imite que les gens à qui l'on voudroit reſſembler.

Je vous dis, il eſt vrai, que le portrait que je vous montrai, étoit le ſeul que j'avois; mais j'ajoutai que j'en attendois d'autres, & qu'on le gravoit encore en Arménien. Quand je me rappelle qu'à peine y daignâtes-vous jetter les yeux, que vous ne m'en dîtes pas un ſeul mot, que vous marquâtes là-deſſus la plus profonde indifférence, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il auroit fallu que je fuſſe le plus extravagant des hommes, pour croire vous faire le moindre plaiſir en vous le préſentant; & je dis dès le même ſoir, à Mlle. le Veſſeur, la mortification que vous m'aviez faite; car j'avoue que j'avois attendu, & même mendié, quelque mot obligeant qui me mît en droit de faire le reſte. Je ſuis bien perſuadé maintenant, que ce fut diſcrétion & non dédain de votre part, mais vous me permettrez de vous dire que cette diſcrétion étoit pour moi un peu humiliante, & que c'étoit donner un grand prix aux deux ſols qu'un tel portrait peut valoir.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 21 Mars 1763.

IL y a dans votre lettre du 19 un article qui m'a donné des palpitations ; c'eſt celui de l'Ecoiſe. Je ne vous dirai là-deſſus qu'un mot ; c'eſt que je donnerois la moitié des jours qui me reſtent pour y paſſer l'autre avec vous. Mais pour Colombier, ne comptez pas ſur moi ; je vous aime, Milord ; mais il faut que mon ſéjour me plaiſe, & je ne puis ſouffrir ce pays-là.

Il n'y a rien d'égal à la poſition de Fréderic. Il paroît qu'il en ſent tous les avantages, & qu'il ſaura bien les faire valoir. Tout le pénible & le difficile eſt fait ; tout ce qui demandoit le concours de la fortune eſt fait. Il ne lui reſte à préſent à remplir que des ſoins agréables, & dont l'effet dépend de lui. C'eſt de ce moment qu'il va s'élever, s'il veut, dans la poſtérité un monument unique ; car il n'a travaillé juſqu'ici que pour ſon ſiecle. Le ſeule piége dangereux, qui déſormais lui

reſte à éviter, eſt celui de la flatterie ; s'il ſe laiſſe louer, il eſt perdu. Qu'il ſache qu'il n'y a plus d'éloges dignes de lui que ceux qui ſortiront des cabanes de ſes payſans.

Savez-vous, Milord, que Voltaire cherche à ſe raccommoder avec moi ? Il a eu ſur mon compte un long entretien avec M***, dans lequel il a ſupérieurement joué ſon rôle : il n'y en a point d'étranger au talent de ce grand comédien, *dolis inſtructus & arte pelasgâ*. Pour moi, je ne puis lui promettre une eſtime qui ne dépend pas de moi : mais à cela près, je ſerai, quand il le voudra, toujours prêt à tout oublier. Car je vous jure, Milord, que de toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point qui me coûte moins que le pardon des injures. Il eſt certain que ſi la protection des Calas lui a fait grand honneur, les perſécutions qu'il m'a fait eſſuyer à Geneve, lui en ont peu fait à Paris ; elles y ont excité un cri univerſel d'indignation. J'y jouis, malgré mes malheurs, d'un honneur qu'il n'aura jamais nulle part ; c'eſt d'avoir laiſſé ma mémoire en eſtime dans le pays où j'ai vécu. Bon jour, Milord.

LETTRE

LETTRE

A MADAME DE ***.

Le 27 Mars 1763.

Que votre lettre, Madame, m'a donné d'émotions diverſes ! Ah ! cette pauvre Mad. de ***. . . . . ! Pardonnez, ſi je commence par elle. Tant de malheurs . . . . . une amitié de treize ans. . . . . Femme aimable & infortunée ! . . . . vous la plaignez, Madame ; vous avez bien raiſon : ſon mérite doit vous intéreſſer pour elle ; mais vous la plaindriez bien davantage, ſi vous aviez vu, comme moi, toute ſa réſiſtance à ce fatal mariage. Il ſemble qu'elle prévoyoit ſon ſort. Pour celle-là, les écus ne l'ont pas éblouie ; on l'a bien rendu malheureuſe malgré elle. Hélas ! elle n'eſt pas la ſeule. De combien de maux j'ai à gémir ! Je ne ſuis point étonné des bons procédés de Mad. * * * ; rien de bien ne me ſuprendra de ſa part ; je l'ai toujours eſtimée & honorée ; mais avec tout cela elle n'a pas l'ame de Mad. de ***. Dites-moi ce qu'eſt devenu ce miſérable : je n'ai plus entendu parler de lui.

Je penſe bien comme vous, Madame; je n'aime point que vous ſoyez à Paris. Paris, le ſiége du goût & de la politeſſe, convient à votre eſprit, à votre ton, à vos manieres; mais le ſéjour du vice ne convient point à vos mœurs, & une ville où l'amitié ne réſiſte ni à l'adverſité ni à l'abſence, ne ſauroit plaire à votre cœur. Cette contagion ne le gagnera pas, n'eſt-ce pas, Madame? Que ne liſez-vous dans le mien, l'attendriſſement avec lequel il m'a dicté ce mot-là! L'heureux ne ſait s'il eſt aimé, dit un Poëte latin; & moi j'ajoute, l'heureux ne ſait pas aimer. Pour moi, graces au ciel, j'ai bien fait toutes mes épreuves; je ſais à quoi m'en tenir ſur le cœur des autres & ſur le mien. Il eſt bien conſtaté qu'il ne me reſte que vous ſeule en France, & quelqu'un qui n'eſt pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être.

S'il faut moins regretter les amis que l'adverſité nous ôte, que priſer ceux qu'elle nous donne, j'ai plus gagné que perdu : car elle m'en a donné un qu'aſſurément elle ne m'ôtera pas. Vous comprenez que je veux parler de Mylord Maréchal. Il m'a accueilli, il m'a

honoré dans mes disgraces, plus peut-être qu'il n'eût fait durant ma prospérité. Les grandes ames ne portent pas seulement du respect au mérite ; elles en portent encore au malheur. Sans lui j'étois tout aussi mal reçu dans ce pays que dans les autres, & je ne voyois plus d'asyle autour de moi. Mais un bienfait plus précieux que sa protection, est l'amitié dont il m'honore, & qu'assurément je ne perdrai point. Il me restera, celui-là ; j'en réponds. Je suis bien aise que vous m'ayez marqué ce qu'en pensoit M. d'A*** ; cela me prouve qu'il se connoît en hommes ; & qui s'y connoît, est de leur classe. Je compte aller voir ce digne protecteur avant son départ pour Berlin : je lui parlerai de M. d'A*** & de vous, Madame ; il n'y a rien de si doux pour moi que de voir ceux qui m'aiment s'aimer entr'eux.

Quand des Quidans sous le nom de S*** ont voulu se porter pour juges de mon livre, & se sont aussi bêtement qu'arrogamment arrogé le droit de me censurer ; après avoir rapidement parcouru leur sot écrit, je l'ai jetté par terre, & j'ai craché dessus pour

toute réponſe. Mais je n'ai pu lire avec le même dédain le Mandement qu'a donné contre moi M. l'Archevêque de Paris ; premiérement, parce que l'ouvrage en lui-même eſt beaucoup moins inepte ; & parce que, malgré les travers de l'Auteur, je l'ai toujours eſtimé & reſpecté. Ne jugeant donc pas cet écrit indigne d'une réponſe, j'en ai fait une qui a été imprimée en Hollande, & que, ſi elle n'eſt pas encore publique, le ſera dans peu. Si elle pénetre juſqu'à Paris, & que vous en entendiez parler, Madame, je vous prie de me marquer naturellement ce qu'on en dit ; il m'importe de le ſavoir. Il n'y a que vous de qui je puis apprendre ce qui ſe paſſe à mon égard dans un pays où j'ai paſſé une partie de ma vie, où j'ai eu des amis, & qui ne peut me devenir indifférent. Si vous n'étiez pas à portée de voir cette lettre imprimée, & que vous puſſiez m'indiquer quelqu'un de vos amis qui eût ſes ports francs, je vous l'enverrois d'ici : car quoique la brochure ſoit petite, en vous l'envoyant directement, elle vous coûteroit vingt fois plus de port, que ne valent l'ouvrage & l'auteur.

Je ſuis bien touché des bontés de Mademoiſelle L*** & des ſoins qu'elle veut bien prendre pour moi ; mais je ſerois bien fâché qu'un auſſi joli travail que le ſien, & ſi digne d'être mis en vue, reſtât caché ſous mes grandes vilaines manches d'Arménien. En vérité je ne ſaurois me réſoudre à le profaner ainſi, ni par conſéquent à l'accepter, à moins qu'elle ne m'ordonne de le porter en écharpe ou en collier, comme un ordre de chevalerie inſtitué en ſon honneur.

Bonjour, Madame, recevez les hommages de votre pauvre voiſin. Vous venez de me faire paſſer une demi-heure délicieuſe, & en vérité j'en avois beſoin ; car, depuis quelques mois, je ſouffre preſque ſans relâche de mon mal & de mes chagrins. Mille choſes, je vous ſupplie, à Monſieur le Marquis.

LETTRE

A MADAME ***.

31 *Octobre* 1762.

EN m'annonçant, Madame, dans votre lettre du 22 Septembre (c'eſt, je crois, le 22 Octobre) un changement avantageux dans mon ſort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me perſécutent, s'étoient laſſés de leurs méchancetés; que le Parlement de Paris avoit levé ſon inique décret; que le Magiſtrat de Geneve avoit reconnu ſon tort; & que le public me rendoit enfin juſtice. Mais loin de-là, je vois par votre lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accuſations: le changement de ſort que vous m'annoncez ſe réduit à des offres de ſubſiſtance dont je n'ai pas beſoin quant à préſent. Et comme j'ai toujours compté pour rien, même en ſanté, un avenir auſſi incertain que la vie humaine, c'eſt pour moi, je vous jure, la choſe la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut beaucoup cependant que je ſois

insensible aux bontés du Roi de Prusse ; au contraire elles augmentent un sentiment très-doux, savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand Prince. Quant à l'usage que j'en dois faire, rien ne presse pour me résoudre, & j'ai du tems pour y penser.

A l'égard des offres de M. Stanley, comme elles sont toutes pour votre compte, Madame, c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, & qui me surprend à tel point, sur-tout après les entretiens que nous avons eus sur cette matiere, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle étoit bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon Pasteur dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre Ange, on diroit qu'il s'agissoit d'embrasser une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agissoit que de rester comme auparavant dans

la communion de mes peres & de mon pays, dont on cherchoit à m'exclure ; il ne falloit point pour cela d'autre Ange que le Vicaire Savoyard. S'il conſacroit en ſimplicité de conſcience dans un culte plein de myſteres inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rouſſeau ne communieroit pas de même dans un culte où rien ne choque ſa raiſon ; & je vois encore moins pourquoi, après avoir juſqu'ici profeſſé ma religion chez les Catholiques, ſans que perſonne m'en fît un crime, on s'aviſe tout d'un coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays Proteſtant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre ? Ah ! pourquoi ? Le voici. M. de Voltaire me voyant opprimé par le Parlement de Paris, avec la généroſité naturelle à lui & à ſon parti, ſaiſit ce moment de me faire opprimer de même à Geneve, & d'oppoſer une barriere inſurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus sûrs moyens qu'il employa pour cela, fut de me faire regarder comme déſerteur de ma religion : car là-deſſus nos loix ſont formelles, & tout

citoyen ou bourgeois qui ne profeſſe pas la religion qu'elles autoriſent, perd par-là même ſon droit de Cité. Ils travaillerent donc de toutes leurs forces lui & le Jongleur à ſoulever les Miniſtres : ils ne réuſſirent pas avec ceux de Geneve qui les connoiſſent ; mais ils ameuterent réellement ceux du Pays de Vaud, que, malgré la protection & l'amitié de M. le Baillif d'Yverdun & de pluſieurs Magiſtrats, il fallut ſortir du Canton de Berne. On tenta de faire la même choſe en ce pays ; le Magiſtrat municipal de Neufchâtel défendit mon livre ; la claſſe des Miniſtres le déféra ; le Conſeil d'Etat alloit le défendre dans tout l'Etat, & peut-être procéder contre ma perſonne : mais les ordres de Mylord Maréchal, & la protection déclarée du Roi l'arrêterent tout court ; il fallut me laiſſer tranquille. Cependant le tems de la communion approchoit, & cette époque alloit décider ſi j'étois ſéparé de l'Egliſe Proteſtante, ou ſi je ne l'étois pas. Dans cette circonſtance, ne voulant pas m'expoſer à un affront public, ni non plus conſtater tacitement en ne me préſentant pas, la déſertion qu'on me reprochoit, je pris le parti d'écrire à M. de

Montmollin, Paſteur de la Paroiſſe, une lettre qu'il a fait courir, mais dont les Voltairiens ont pris ſoin de falſifier beaucoup de copies. J'étois bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produiſit; je la regardois comme une proteſtation néceſſaire, & qui auroit ſon uſage en tems & lieu. Quelle fut ma ſurpriſe & ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin me déclarer, que non-ſeulement il approuvoit que j'approchaſſe de la Sainte Table, mais qu'il m'en prioit, & qu'il m'en prioit de l'aveu unanime de tout le Conſiſtoire, pour l'édification de ſa Paroiſſe dont j'avois l'approbation & l'eſtime. Nous eûmes enſuite quelques conférences dans leſquelles je lui développai franchement mes ſentimens tels à-peu-près qu'ils ſont expoſés dans la profeſſion du Vicaire, appuyant avec vérité ſur mon attachement conſtant à l'Evangile & au Chriſtianiſme, & ne lui déguiſant pas non plus mes difficultés & mes doutes. Lui, de ſon côté, connoiſſant aſſez mes ſentimens par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auroient pu m'arrêter ou le compromettre; il ne prononça pas même le

mot de rétractation ; n'inſiſta ſur aucune explication, & nous nous ſéparâmes contens l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la conſolation d'être reconnu membre de ſon Egliſe : il faut être opprimé, malade, & croire en Dieu pour ſentir combien il eſt doux de vivre parmi ſes freres.

M. de Montmollin ayant à juſtifier ſa conduite devant ſes confreres, fit courir ma lettre. Elle a fait à Geneve un effet qui a mis les Voltairiens au déſeſpoir, & qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois ſont accourus à Motiers, m'embraſſant avec des larmes de joie, & appelant hautement M. de Montmollin leur bienfaiteur & leur pere. Il eſt même ſûr que cette affaire auroit des ſuites pour peu que je fuſſe d'humeur à m'y prêter. Cependant il eſt vrai que bien des Miniſtres ſont mécontens ; voilà, pour ainſi dire, la profeſſion de foi du Vicaire approuvée en tous ſes points par un de leurs confreres ; ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire ; d'autres écrivent en effet ; tous veulent abſolument des rétractations, & des explications

qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à préſent, Madame, à votre avis ? Irai-je laiſſer mon digne Paſteur dans les lacs où il s'eſt mis pour l'amour de moi ? l'abandonnerai-je à la cenſure de ſes confreres ? autoriſerai-je cette cenſure par ma conduite & par mes écrits ? & démentant la démarche que j'ai faite, lui laiſſerai-je toute la honte & tout le repentir de s'y être prêté ? Non, non, Madame ; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra ; mais je ne ſerai ni un perfide ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes peres, à cette religion ſi raiſonnable, ſi pure, ſi conforme à la ſimplicité de l'Evangile, où je ſuis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, & que j'ai depuis toujours hautement profeſſée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la conſolation de ma vie, & où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu, que j'y demeure ſincérement attaché. Je n'en conſerverai pas non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me ſont, aux dépens de la vérité, ou de ce que je prends pour elle ; & l'on pourroit m'excommunier, & me décréter bien des fois, avant

de

de me faire dire ce que je ne penſe pas. Du reſte je me conſolerai d'une imputation d'hypocriſie, ſans vraiſemblance & ſans preuves. Un Auteur qu'on bannit, qu'on décrete, qu'on brûle pour avoir dit hardiment ſes ſentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas ſe dédire; un citoyen chériſſant ſa patrie, qui aime mieux renoncer à ſon pays qu'à ſa franchiſe, & s'expatrier que ſe démentir, eſt un hypocrite d'une eſpece aſſez nouvelle. Je ne connois dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'eſt pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire, ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive; c'eſt d'être un impie ouvertement. De grace, expliquez-moi donc, Madame, ce que vous voulez dire avec votre Ange, & ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, Madame, qu'il falloit que j'attendiſſe d'autres circonſtances pour profeſſer ma religion, (vous avez voulu dire pour continuer de la profeſſer.) Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne ſaurois me défaire. Je n'ai fait

aucune démarche, tant que les Miniſtres m'ont perſécuté. Mais quand une fois j'ai été ſous la protection du Roi, & qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me ſuis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un Ouvrier de ce pays-ci, qui eſt à ſon ſervice. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que ſur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainſi le tout peut n'être pas abſolument exact; mais les traits principaux ſont fidelles; car ils ont frappé M. de Montmollin : il les a retenus, & vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire n'avoit pas attendu la démarche dont vous vous plaignez, pour me taxer d'hypocriſie.

Converſation de M. de Voltaire avec un de ſes Ouvriers du Comté de Neufchâtel.

M. DE VOLTAIRE.

Eſt-il vrai que vous êtes du Comté de Neufchâtel ?

L'OUVRIER.

Oui, Monſieur.

M. DE VOLTAIRE.

Êtes-vous de Neufchâtel même ?

L'OUVRIER.

Non, Monſieur; je ſuis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE.

Butte ! Cela eſt-il loin de Motiers ?

L'OUVRIER.

A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE.

Vous avez dans votre pays un certain

perſonnage de celui-ci qui a bien fait des ſiennes.

L'OUVRIER.

Qui donc, Monſieur ?

M. DE VOLTAIRE.

Un certain Jean-Jacques Rouſſeau. Le connoiſſez-vous ?

L'OUVRIER.

Oui, Monſieur ; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carroſſe de M. de Montmollin qui ſe promenoit avec lui.

M. DE VOLTAIRE.

Comment ce pied-plat va en carroſſe ? Le voilà donc bien fier ?

L'OUVRIER.

Oh ! Monſieur il ſe promene auſſi à pied. Il court comme un chat maigre, & grimpe ſur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE.

Il pourroit bien grimper quelque jour ſur une échelle. Il eût été pendu à Paris,

s'il ne ſe fût ſauvé. Et il le ſera ici s'il y vient.

L'OUVRIER.

Pendu ! Monſieur ! Il a l'air d'un ſi bon homme ; eh ! mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

M. DE VOLTAIRE.

Il a fait des livres abominables. C'eſt un impie, un athée.

L'OUVRIER.

Vous me ſurprenez. Il va tous les Dimanches à l'Egliſe.

M. DE VOLTAIRE.

Ah ! l'hypocrite ! Et que dit-on de lui dans le Pays ? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir ?

L'OUVRIER.

Tout le monde, Monſieur, tout le monde l'aime. Il eſt recherché par-tout, & on dit que Mylord lui fait auſſi bien des careſſes.

M. DE VOLTAIRE.

C'eſt que Mylord ne le connoît pas, ni vous non plus. Attendez ſeulement deux ou trois mois, & vous connoîtrez l'homme. Les gens de Montmorenci, où il demeuroit, ont fait des feux de joie, quand il s'eſt ſauvé pour n'être pas pendu. C'eſt un homme ſans foi, ſans honneur, ſans religion.

L'OUVRIER.

Sans religion, Monſieur! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE.

Qui, moi, grand Dieu? Et qui eſt-ce qui dit cela?

L'OUVRIER.

Tout le monde, Monſieur.

M. DE VOLTAIRE.

Ah! quelle horrible calomnie! Moi qui ai étudié chez les Jéſuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les Théologiens!

L'OUVRIER.

Mais, Monſieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE.

On ment. Qu'on m'en montre un ſeul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le ſien, &c.

LETTRE

A M. DE MONTMOLLIN.

Novembre 1762.

QUAND je me ſuis réuni, Monſieur, il y a neuf ans à l'Egliſe, je n'ai pas manqué de cenſeurs qui ont blâmé ma démarche, & je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reſte uni ſous vos auſpices, contre l'eſpoir de tant de gens qui voudroient m'en voir ſéparé. Il n'y a rien là de bien étonnant; tout ce qui m'honore & me conſole déplaît à mes ennemis; & ceux qui voudroient rendre la Religion mépriſable, ſont fâchés qu'un ami de la vérité la profeſſe ouvertement. Nous connoiſſons trop, vous & moi, les hommes pour ignorer à combien de paſſions humaines le feint zele de la foi ſert de manteau, & l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéïſme & l'impiété plus charitables que n'eſt l'hypocriſie ou la ſuperſtition. J'eſpere, Monſieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez rien en moi qui, démentant la déclaration que

je vous ai faite, puiſſe vous rendre ſuſpecte ma démarche, ni vous donner du regret à la vôtre. S'il y a des gens qui m'accuſent d'être un hypocrite, c'eſt parce que je ne ſuis pas un impie ; ils ſe ſont arrangés pour m'accuſer de l'un ou de l'autre, ſans doute parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puiſſe ſincérement croire en Dieu. Vous voyez que, de quelque maniere que je me conduiſe, il m'eſt impoſſible d'échaper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez auſſi que ſi toutes deux ſont également deſtituées de preuves, celle d'hypocriſie eſt pourtant la plus inepte ; car un peu d'hypocriſie m'eût ſauvé bien des diſgraces ; & ma bonne-foi me coûte aſſez cher, ce me ſemble, pour devoir être au-deſſus de tout ſoupçon.

Quand nous avons eu, Monſieur, des entretiens ſur mon ouvrage (1), je vous ai dit dans quelles vues il avoit été publié, & je vous réitere la même choſe en ſincérité de cœur. Ces vues n'ont rien que de louable : vous en êtes convenu vous-même ; & quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir

(1) Il eſt queſtion de l'Emile.

voulu jetter du ridicule ſur le Chriſtianiſme ; vous ſentez en même tems combien cette imputation eſt ridicule elle-même, puiſqu'elle porte uniquement ſur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, & où l'on ne trouve aſſurément rien d'applicable au vrai Chrétien. Pourquoi les Réformés prennent-ils ainſi fait & cauſe pour l'Egliſe Romaine ? Pourquoi s'échauffent-ils ſi fort quand on releve les vices de ſon argumentation qui n'a point été la leur juſqu'ici ? Veulent-ils donc ſe rapprocher peu à peu de ſes manieres de penſer, comme ils ſe rapprochent déja de ſon intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion ?

Je ſuis bien perſuadé, Monſieur, que ſi j'euſſe toujours vécu en pays proteſtant, alors ou la profeſſion du Vicaire Savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou, ſelon toute apparence, elle eût eu dans ſa ſeconde partie, un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne penſe pas cependant qu'il faille ſup-

primer les objections qu'on ne peut réſoudre; car cette adreſſe ſubreptice a un air de mauvaiſe foi qui me révolte, & me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyans. Toutes les connoiſſances humaines ont leurs obſcurités, leurs difficultés, leurs objections que l'eſprit humain trop borné ne peut réſoudre. La Géométrie elle-même en a de telles, que les Géometres ne s'aviſent point de ſupprimer, & qui ne rendent pas pour cela leur ſcience incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une vérité démontrée ne ſoit démontrée, & il faut ſavoir ſe tenir à ce qu'on ſait, & ne pas vouloir tout ſavoir, même en matiere de Religion. Nous n'en ſervirons pas Dieu de moins bon cœur; nous n'en ſerons pas moins vrais croyans, & nous en ſerons plus humains, plus doux, plus tolérans pour ceux qui ne penſent pas comme nous en toute choſe. A conſidérer en ce ſens la profeſſion de foi du Vicaire, elle peut avoir ſon utilité, même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y avoit qu'à réſoudre les objections auſſi convenablement, auſſi honnêtement qu'elles étoient propoſées, ſans ſe fâcher comme ſi l'on avoit tort, &

ſans croire qu'une objection eſt ſuffiſamment réſolue lorſqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épilogueraï point ſur les chicanes ſans nombre & ſans fondement qu'on m'a faites, & qu'on me fait tous les jours. Je ſais ſupporter dans les autres des manieres de penſer qui ne ſont pas les miennes : pourvu que nous ſoyons tous unis en Jéſus-Chriſt, c'eſt-là l'eſſentiel. Je veux ſeulement vous renouveller, Monſieur, la déclaration de la réſolution ferme & ſincere où je ſuis de vivre & mourir dans la communion de l'Egliſe Chrétienne Réformée. Rien ne m'a plus conſolé dans mes diſgraces que d'en faire la ſincere profeſſion auprès de vous ; de trouver en vous mon Paſteur, & mes freres dans vos Paroiſſiens. Je vous demande à vous & à eux la continuation des mêmes bontés ; & comme je ne crains pas que ma conduite vous faſſe changer de ſentiment ſur mon compte, j'eſpere que les méchancetés de mes ennemis ne le feront pas non plus.

1762.

1762.

EN parlant, Monſieur, dans votre gazette du 23 Juin d'un papier appellé réquiſitoire, publié en France contre le meilleur & le plus utile de mes écrits, vous avez rempli votre office, & je ne vous en ſais pas mauvais gré; je ne me plains pas même que vous ayez tranſcrit les imputations dont ce papier eſt rempli, & auxquelles je m'abſtiens de donner celle qui leur eſt due.

Mais lorſque vous ajoutez de votre chef, que je ſuis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire, pour avoir compoſé le livre dont il s'agit, & ſur-tout pour y avoir mis mon nom, comme s'il étoit permis & honnête de ſe cacher en parlant au public; alors, Monſieur, j'ai droit de me plaindre de ce que vous jugez ſans connoître; car il n'eſt pas poſſible qu'un homme éclairé, & un homme de bien, porte avec connoiſſance un jugement ſi peu équitable ſur un livre où l'Auteur ſoutient la cauſe de Dieu, des mœurs, de la vertu, contre la nouvelle philoſophie,

avec toute la force dont il eſt capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulieres, & dictées par des motifs particuliers que tout le monde connoît.

Mon livre, Monſieur, eſt entre les mains du public; il ſera lu tôt ou tard par des hommes raiſonnables, peut-être enfin par des Chrétiens, qui verront avec ſurpriſe & ſans doute avec indignation, qu'un diſciple de leur divin Maître ſoit traité parmi eux comme un ſcélérat.

Je vous prie donc, Monſieur, & c'eſt une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez ſi légérement & ſi mal parlé; & quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, ſans faveur & ſans grace, du jugement que vous en aurez porté. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A MONSIEUR

LOISEAU DE MAULÉON;

Pour lui recommander l'affaire de M. le Bœuf de Valdahon.

VOICI, mon cher Mauléon, du travail pour vous qui ſavez braver le puiſſant injuſte, & défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite qu'on oſe pourſuivre criminellement pour une faute que tout homme voudroit commettre, & qui ne bleſſe d'autres loix que celles de l'avarice & de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux & non moins pénétrans, en faveur de deux amans perſécutés par un pere vindicatif & dénaturé. Ils ont la voix publique, & ils l'auront par-tout où vous parlerez pour eux. Il me ſemble que ce nouveau ſujet vous offre d'auſſi grands principes à développer, d'auſſi grandes vues à approfondir que les précédens; & vous

aurez de plus à faire valoir des ſentimens naturels à tous les cœurs ſenſibles, & qui ne ſont pas étrangers au vôtre. J'eſpere encore que vous compterez pour quelque choſe la recommandation d'un homme que vous avez honoré de votre amitié. *Mafle virtute*, cher Mauléon ; c'eſt dans une route que vous vous êtes frayée, qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis ſi long-tems annoncé, & qui eſt ſeul digne de vous.

LETTRE

A Mlle. D'IVERNOIS,

Fille de M. le Procureur-Général de Neufchâtel, en lui envoyant le premier lacet de ma façon, qu'elle m'avoit demandé pour préſent de noces.

LE voilà, Mademoiſelle, ce beau préſent de noces que vous avez deſiré; s'il s'y trouve du ſuperflu, faites, en bonne ménagere, qu'il ait bientôt ſon emploi. Portez ſous d'heureux auſpices cet emblême des liens de douceur & d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, & ſongez qu'en portant un lacet tiſſu par la main qui traça les devoirs des meres, c'eſt s'engager à les remplir.

LETTRE

A M. WATELET.

Motiers, 1763.

Vous/me traitez en Auteur, Monſieur; vous me faites des complimens ſur mon livre. Je n'ai rien à dire à cela, c'eſt l'uſage. Ce même uſage veut auſſi, qu'en avalant modeſtement votre encens, je vous en renvoie une bonne partie. Voilà pourtant ce que je ne ferai pas; car quoique vous ayez des talens très-vrais, très-aimables, les qualités que j'honore en vous, les effacent à mes yeux; c'eſt par elles que je vous ſuis attaché; c'eſt par elles que j'ai toujours deſiré votre bienveillance; & l'on ne m'a jamais vu rechercher les gens à talens qui n'avoient que des talens. Je m'applaudis pourtant de ceux auxquels vous m'aſſurez que je dois votre eſtime, puiſqu'ils me procurent un bien dont je fais tant de cas. Les miens, tels quels, ont cependant ſi peu dépendu de ma volonté, ils m'ont attiré tant de maux, ils m'ont abandonné ſi vîte,

que j'aurois bien voulu tenir cette amitié dont vous permettez que je me flatte, de quelque choſe qui m'eût été moins funeſte, & que je puſſe dire être plus à moi.

Ce ſera, Monſieur, pour votre gloire, au moins je le deſire & je l'eſpere, que j'aurai blâmé le merveilleux de l'Opéra. Si j'ai eu tort, comme cela peut très-bien être, vous m'aurez réfuté par le fait; & ſi j'ai raiſon, le ſuccès dans un mauvais genre, n'en rendra votre triomphe que plus éclatant. Vous voyez, Monſieur, par l'expérience conſtante du théatre, que ce n'eſt jamais le choix du genre bon ou mauvais qui décide du ſort d'une piece. Si la vôtre eſt intéreſſante malgré les machines, ſoutenue d'une bonne muſique elle doit réuſſir; & vous aurez eu, comme Quinault, le mérite de la difficulté vaincue. Si par ſuppoſition elle ne l'eſt pas, votre goût, votre aimable poéſie l'auront ornée au moins de détails charmans qui la rendront agréable, & c'en eſt aſſez pour plaire à l'Opéra François; Monſieur, je tiens beaucoup plus, je vous jure, à votre ſuccès qu'à mon opinion, & non-ſeulement

pour vous, mais auſſi pour votre jeune muſicien. Car le grand voyage que l'amour de l'art lui a fait entreprendre, & que vous avez encouragé, m'eſt garant que ſon talent n'eſt pas médiocre. Il faut en ce genre ainſi qu'en bien d'autres, avoir déja beaucoup en ſoi-même, pour ſentir combien on a beſoin d'acquérir. Meſſieurs, donnez bientôt votre piece, & duſſai-je être pendu, je l'irai voir ſi je puis.

LETTRE

A M. FAVRE,

Premier Syndic de la République de Geneve.

A Motiers-Travers, le 12 Mai 1763.

MONSIEUR,

REVENU du long étonnement où m'a jetté, de la part du magnifique Conſeil, le procédé que j'en devois le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur & la raiſon me preſcrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, Monſieur, & je vous prie de déclarer au magnifique Conſeil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoiſie & de Cité dans la ville & république de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, ſans jouir d'aucun de ſes avantages, je ne crois point être en reſte avec l'Etat en le quittant.

J'ai tâché d'honorer le nom *Genevois*; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne ſauroit plus mal réuſſir; je veux leur complaire juſques dans leur haine. Le dernier ſacrifice qui me reſte à faire, eſt celui d'un nom qui me fut ſi cher. Mais, Monſieur, ma Patrie, en me devenant étrangere, ne peut me devenir indifférente : je lui reſte attaché par un tendre ſouvenir, & je n'oublie d'elle que ſes outrages. Puiſſe-t-elle proſpérer toujours, & voir augmenter ſa gloire! Puiſſe-t-elle abonder en citoyens meilleurs, & ſur-tout plus heureux que moi!

Recevez, je vous prie, Monſieur, les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A M. MARC CHAPPUIS.

Motiers, le 26 Mai 1763.

JE vois, Monſieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez bien légérement dans mes diſgraces. Il en coûte ſi peu d'accabler les malheureux, qu'on eſt preſque toujours diſpoſé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche; elle eſt pourtant auſſi claire que la triſte néceſſité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie, ſans que perſonne ait réclamé contre cette flétriſſure; après dix mois d'attente, j'ai dû prendre le ſeul parti propre à conſerver mon honneur ſi cruellement offenſé. C'eſt avec la plus vive douleur que je m'y ſuis déterminé: mais que pouvois-je faire? Demeurer volontairement membre de l'Etat après ce qui s'étoit paſſé, n'étoit-ce pas conſentir à mon déshonneur?

Je ne comprends point comment vous m'oſez demander ce que m'a fait la Patrie. Un homme auſſi éclairé que vous ignore-t-il que toute démarche publique, faite par le Magiſtrat, eſt cenſée faite par tout l'Etat, lorſqu'aucun de ceux qui ont droit de la déſavouer, ne la déſavoue. Quand le Gouvernement parle, & que tous les Citoyens ſe taiſent, apprenez que la Patrie a parlé.

Je ne dois pas ſeulement compte de moi aux Genevois, je le dois encore à moi-même, au public dont j'ai le malheur d'être connu, à la poſtérité de qui je le ſerai peut-être. Si j'étois aſſez ſot pour vouloir perſuader au reſte de l'Europe, que les Genevois ont déſapprouvé la procédure de leurs Magiſtrats, ne s'y moqueroit-on pas de moi ? Ne ſavons-nous pas, me diroit-on, que la bourgeoiſie a droit de faire des repréſentations, dans toutes les occaſions où elle croit les loix léſées, & où elle improuve la conduite des Magiſtrats ? Qu'a-t-elle fait ici depuis près d'un an que vous avez attendu ? Si cinq ou ſix bourgeois ſeulement euſſent proteſté, l'on pourroit

roit vous croire ſur les ſentimens que vous leur prêtez. Cette démarche étoit facile, légitime ; elle ne troubloit point l'ordre public : pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite ? Le ſilence de tous ne dément-il pas vos aſſertions ? Montrez-nous les ſignes du déſaveu que vous leur prêtez. Voilà, Monſieur, ce qu'on me diroit, & qu'on auroit raiſon de me dire : on ne juge point les hommes par leurs penſées, on les juge ſur leurs actions.

Il y avoit peut-être divers moyens de me venger de l'outrage ; mais il n'y en avoit qu'un de le repouſſer ſans vengeance, & c'eſt celui que j'ai pris. Ce moyen qui ne fait de mal qu'à moi, doit-il m'attirer des reproches, au lieu des conſolations que je devois eſpérer ?

Vous dites que je n'avois pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoiſie : mais le dire n'eſt pas le prouver. Nous ſommes bien loin de compte : car je n'ai point prétendu demander cette abdication, mais la donner. J'ai aſſez étudié mes droits

pour les connoître, quoique je ne les aie exercés qu'une fois, & ſeulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'uſage de tous les peuples, l'autorité de la raiſon, du droit naturel, de Grotius, de tous les Juriſconſultes, & même l'aveu du Conſeil, je ne ſuis pas obligé de me régler ſur votre erreur. Chacun ſait que tout pacte, dont une partie enfreint les conditions, devient nul pour l'autre. Quand je devois tout à la patrie, ne me devoit-elle rien? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé la ſienne? On n'a jamais droit de la déſerter, je l'avoue; mais quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quitter; on le peut dans les cas que j'ai ſpécifiés, & même on le doit dans le mien. Le ſerment que j'ai fait envers elle, elle l'a fait envers moi. En violant ſes engagemens, elle m'affranchit des miens; & en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que ſi des Citoyens ſe préſentoient au Conſeil pour demander pareille choſe, vous ne ſeriez pas ſurpris qu'on les incarcerât. Ni moi non plus, je m'en ſerois

pas ſurpris, parce que rien d'injuſte ne doit ſurprendre de la part de quiconque a la force en main. Mais bien qu'une loi qu'on n'obſerva jamais, défende au Citoyen qui veut demeurer tel, de ſortir ſans congé du territoire, comme on n'a pas beſoin de demander l'uſage d'un droit qu'on a, quand un Genevois veut quitter tout-à-fait ſa patrie, pour aller s'établir en pays étranger, perſonne ne ſonge à lui en faire un crime, & on ne l'incarcere point pour cela. Il eſt vrai qu'ordinairement cette renonciation n'eſt pas ſolemnelle, mais c'eſt qu'ordinairement ceux qui la font, n'ayant pas reçu des affronts publics, n'ont pas beſoin de renoncer publiquement à la ſociété qui les leur a faits.

Monſieur, j'ai attendu, j'ai médité, j'ai cherché long-tems s'il y avoit quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchiré. Je vous avois confié mon honneur, ô Genevois, & j'étois tranquille; mais vous avez ſi mal gardé ce dépôt que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude, de grace ne me forcez pas, par vos propos durs & mal-honnêtes, de faire publiquement mon apologie. Epargnez-moi, dans ma misere, la douleur de me défendre à vos dépens.

Souvenez-vous, Monsieur, que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton. La vérité dans cette occasion n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins durement, je ne chercherois qu'à verser mes peines dans votre sein. Votre amitié me sera toujours chere; je me ferai toujours un devoir de la cultiver; mais je vous conjure en m'écrivant, de ne pas me la rendre si cruelle, & de mieux consulter votre bon cœur. Je vous embrasse de tout le mien.

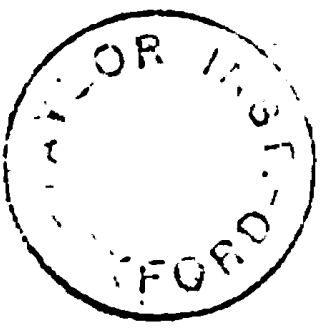

LETTRE

A M. ROUSSEAU,

SON COUSIN.

Juillet 1763.

UNE abſence de quelques jours m'a empeché, mon très-cher Couſin, de répondre plutôt à votre lettre, & de vous marquer mon regret ſur la perte de mon couſin votre pere. Il a vécu en homme d'honneur, il a ſupporté la vieilleſſe avec courage, & il eſt mort en Chrétien. Une carriere ainſi paſſée eſt digne d'envie, puiſſions-nous, mon cher Couſin, vivre & mourir comme lui!

Quant à ce que vous me marquez des repréſentations qui ont été faites à mon ſujet, & auxquelles vous avez concouru, je reconnois, mon cher couſin, dans cette démarche, le zele d'un bon parent & d'un digne Citoyen; mais j'ajouterai qu'ayant été faites à mon inſu, & dans un tems où elles ne pouvoient plus produire aucun effet utile, il eût

peut-être été mieux qu'elles n'euſſent point été faites, ou que mes amis & parens n'y euſſent point acquieſcé. J'avoue que l'affront reçu par le Conſeil eſt pleinement réparé par le déſaveu authentique de la plus ſaine partie de l'Etat ; mais comme il peut naître de cette démarche des ſémences de méſintelligence, auxquelles même après ma retraite je ſerois au déſeſpoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher Couſin, vous & tous ceux qui daignent s'intéreſſer à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la pourſuite de cette affaire, & vous retirer du nombre des repréſentans. Pour moi, content d'avoir fait en toute occaſion mon devoir envers ma Patrie, autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours avec douleur, mais ſans balancer ; & afin que le deſir de mon rétabliſſement n'y trouble jamais la paix publique, je déclare que, quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de Citoyen de Geneve, ni ne rentrerai dans ſes murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au ſéjour, ni au titre, mais à des nœuds que rien ne ſauroit briſer ; croyez

auſſi, mon très-cher Couſin, qu'en ceſſant d'être votre Concitoyen, je n'en reſte pas moins pour ma vie votre bon parent & véritable ami.

LETTRE

A M***.

Motiers-Travers, le 11 Septembre 1763.

JE ne ſais, Monſieur, ſi vous vous rappelerez un homme autrefois connu de vous; pour moi, qui n'oublie point vos honnêtetés, je me ſuis avec plaiſir rappelé vos traits dans ceux de Monſieur votre fils, qui m'eſt venu voir il y a quelques jours. Le récit de ſes malheurs m'a vivement touché; la tendreſſe & le reſpect avec leſquels il m'a parlé de vous, ont achevé de m'intéreſſer pour lui. Ce qui lui rend ſes maux plus aggravans, eſt qu'ils lui viennent d'une main ſi chere. J'ignore, Monſieur, quelles ſont ſes fautes; mais je vois ſon affliction; je ſais que vous êtes pere, & qu'un pere n'eſt pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement, en vous conjurant de n'uſer plus envers lui d'une rigueur déſeſpérante, & qui, le faiſant errer de lieu en lieu ſans reſſource & ſans aſyle, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le pere dont il le tient. Réfléchiſſez, Monſieur, quel ſeroit

ſon ſort ſi dans cet état il avoit le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parens, des collatéraux, une commiſération que ſon pere lui aura refuſée ? & ſi vous y comptez, comment pouvez-vous laiſſer à d'autres le ſoin d'être plus humains que vous envers votre fils ? Je ne ſais point comment cette ſeule idée ne déſarme pas votre bon cœur. D'ailleurs, de quoi s'agit-il ici ? de faire révoquer une malheureuſe lettre de cachet qui n'auroit jamais dû être ſollicitée. Votre fils ne vous demande que ſa liberté, & il n'en veut uſer que pour réparer ſes torts, s'il en a. Cette demande même eſt un devoir qu'il vous rend ; pouvez-vous ne pas ſentir le vôtre ? encore une fois, penſez-y, Monſieur ; je ne veux que cela ; la raiſon vous dira le reſte.

Quoique M. de M. ne ſoit plus ici, je ſais, ſi vous m'honorez d'une réponſe, où lui faire paſſer vos ordres ; ainſi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, Monſieur, mes ſalutations & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

A M. G.

LIEUTENANT-COLONEL.

Septembre 1763.

JE crois, Monſieur, que je ſerois fort aiſe de vous connoître, mais on me fait faire tant de connoiſſances par force, que j'ai réſolu de n'en plus faire volontairement; votre franchiſe avec moi, mérite bien que je vous la rende, & vous conſentez de ſi bonne grace que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre; car, ſi jamais j'étois tenté d'abuſer de la liberté, ce ſeroit moins de celle qu'on me laiſſe, que de celle qu'on voudroit m'ôter. Vous êtes Lieutenant-Colonel, Monſieur, j'en ſuis fort aiſe; mais fuſſiez-vous Prince, & qui plus eſt laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. L. P. L. E. D. W.

Motiers, le 29 Septembre 1763.

Vous me faites, Monſieur le Duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre Alteſſe Séréniſſime aura pu voir dans le livre qu'elle daigne citer, que je n'ai jamais ſu comment il faut élever les Princes; & la clameur publique me perſuade que je ne ſais comment il faut élever perſonne. D'ailleurs, les diſgraces & les maux m'ont affecté le cœur & affoibli la tête. Il ne me reſte de vie que pour ſouffrir, je n'en ai plus pour penſer. A Dieu ne plaiſe, toutefois que je me refuſe aux vues que vous m'expoſez dans votre lettre. Elle me pénetre de reſpect & d'admiration pour vous. Vous me paroiſſez plus qu'un homme, puiſque vous ſavez l'être encore dans votre rang. Diſpoſez de moi, Monſieur le Duc; marquez-moi vos doutes, je vous dirai mes idées; vous pourrez me convaincre aiſément d'inſuffiſance, mais jamais de mauvaiſe volonté.

Je ſupplie Votre Alteſſe Séréniſſime d'agréer les aſſurances de mon profond reſpect.

QUATRE LETTRES

A M. L'A. DE ***.

Motiers-Travers, le 27 Novembre 1763.

J'AI reçu, Monſieur, la lettre obligeante dans laquelle votre honnête cœur s'épanche avec moi. Je ſuis touché de vos ſentimens & reconnoiſſant de votre zele; mais je ne vois pas bien ſur quoi vous me conſultez. Vous me dites : J'ai de la naiſſance dont je dois ſuivre la vocation, parce que mes parens le veulent; apprenez-moi ce que je dois faire : je ſuis gentilhomme & veux vivre comme tel; apprenez-moi toutefois à vivre en homme : j'ai des préjugés que je veux reſpecter; apprenez-moi toutefois à les vaincre. Je vous avoue, Monſieur, que je ne ſais pas répondre à cela

Vous me parlez avec dédain des deux ſeuls métiers que la nobleſſe connoiſſe & qu'elle veuille ſuivre : cependant, vous avez pris un de ces métiers. Mon conſeil eſt, puiſque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop

trop raiſonner ſur ſon objet : quand il eſt pris, il en faut remplir les devoirs ; c'eſt alors tout ce qui reſte à faire.

Vous vous dites ſans fortune, ſans biens, vous ne ſavez comment, avec de la naiſſance, (car la naiſſance revient toujours) vivre libre & mourir vertueux. Cependant, vous offrez une aſyle à une perſonne qui m'eſt attachée ; vous m'aſſurez que Madame votre mere la mettra à ſon aiſe : le fils d'une Dame qui peut mettre une étrangere à ſon aiſe, doit naturellement y être auſſi. Il peut donc vivre libre & mourir vertueux. Les vieux gentilshommes, qui valoient bien ceux d'aujourd'hui, cultivoient leurs terres, & faiſoient du bien à leurs payſans. Quoi que vous en puiſſiez dire, je ne crois pas que ce fût déroger que d'en faire autant.

Vous voyez, Monſieur, que je trouve dans votre lettre même la ſolution des difficultés qui vous embarraſſent. Du reſte, excuſez ma franchiſe ; je dois répondre à votre eſtime par la mienne, & je ne puis vous en

donner une preuve plus ſure qu'en oſant, tout gentilhomme que vous êtes, vous dire la verité.

Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

SECONDE LETTRE.

AU MÊME.

Motiers, le 6 Janvier 1764.

QUOI, Monſieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille & vos titres ! vous vous êtes défait de votre cachet ! voilà bien plus de proueſſes que je n'en aurois fait à votre place. J'aurois laiſſé les portraits où ils étoient ; j'aurois gardé mon cachet parce que je l'avois ; j'aurois laiſſé moiſir mes titres dans leur coin, ſans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un ſacrifice ; mais vous êtes pour les grandes actions. Je vous en félicite de tout mon cœur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétans ſur votre compte. Vous me faites douter s'il y a des choſes dont vous ne doutiez pas. Ces doutes mêmes, à meſure qu'ils croiſſent, vous rendent tran-

quille ; vous vous y repoſez comme ſur un oreiller de pareſſe ! Tout cela m'effraieroit beaucoup pour vous, ſi vos grands ſcrupules ne me raſſuroient. Ces ſcrupules ſont aſſurément reſpectables comme fondés ſur la vertu ; mais l'obligation d'avoir de la vertu ſur quoi la fondez-vous ? Il ſeroit bon de ſavoir ſi vous êtes bien décidé ſur ce point. Si vous l'êtes, je me raſſure ; je ne vous trouve plus ſi ſceptique que vous affectez de l'être ; & quand on eſt bien décidé ſur les principes de ſes devoirs, la reſte n'eſt pas une ſi grande affaire. Mais ſi vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me ſemblent peu raiſonnées. Quand on eſt ſi tranquille dans le doute de ſes devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous impoſent ?

Votre délicateſſe ſur l'état eccléſiaſtique eſt ſublime ou puérile, ſelon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicateſſe eſt ſans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres ; &, qui n'eſt faux ni menteur en rien dans ce monde, ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connois que Socrate & vous à qui la raiſon pût paſſer un

tel ſcrupule: car à nous autres hommes vulgaires il ſeroit impertinent & vain d'en oſer avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choſes claires, importantes & ſouvent préjudiciables, & dans un point de pure ſpéculation dans lequel nul ne voit ce qui eſt vrai ou faux, & qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous ferions un crime de condeſcendre aux préjugés de nos freres, & de dire oui où nul n'eſt en droit de dire non? Je vous avoue qu'un homme, qui d'ailleurs n'étant pas un ſaint, s'aviſeroit tout de bon d'un ſcrupule que l'Abbé de St. Pierre & Fenelon n'ont pas eu, me deviendroit par cela ſeul très-ſuſpect. Quoi! dirois-je en moi-même, cet homme refuſe d'embraſſer le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide & le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les inſtruire, les ſoulager, les conſoler, les protéger, leur ſervir d'exemple; & cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, & qu'il n'avoit qu'à prendre & donner pour ce qu'elles valent, en ramenant ſans bruit le Chriſtia-

niſme à ſon véritable objet ? Non, concluroiſ-je, cet homme ment, il nous trompe, la fauſſe vertu n'eſt point active, elle n'eſt que de pure oſtentation ; il faut être un hypocrite ſoi-même pour oſer taxer d'hypocriſie déteſtable ce qui n'eſt au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais conſacré par les loix. Sondez bien votre cœur, Monſieur, je vous en conjure : ſi vous y trouvez cette raiſon telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, & je vous admire. Mais ſouvenez-vous bien qu'alors ſi vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

A la maniere dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on diroit que vous la regardez comme un métier. Non, Monſieur ; la vertu n'eſt que la force de faire ſon devoir dans les occaſions difficiles, & la ſageſſe, au contraire, eſt d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui ſe contentant d'être homme de bien, s'eſt mis dans une poſition à n'avoir jamais beſoin d'être vertueux. Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faſte de la vertu, reſtez à la

ville. Si vous voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de Prêtre vous les rendra ſouvent néceſſaires. Mais ſi vous vous ſentez les paſſions aſſez modérées, l'eſprit aſſez doux, le cœur aſſez ſain pour vous accommoder d'une vie égale, ſimple & laborieuſe, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous-même, ſoyez le pere de vos domeſtiques, l'ami de vos voiſins, juſte & bon envers tout le monde : laiſſez là vos rêveries métaphyſiques, & ſervez Dieu dans la ſimplicité de votre cœur : vous ſerez aſſez vertueux.

Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

Au reſte, je vous diſpenſe, Monſieur, du ſecret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne ſais pourquoi. Je n'ai pas, ce me ſemble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort myſtérieux.

TROISIEME LETTRE.

AU MÊME.

Motiers, le 4 Mars 1763.

J'ai parcouru, Monſieur, la longue lettre où vous m'expoſez vos ſentimens ſur la nature de l'ame & ſur l'exiſtence de Dieu. Quoique j'euſſe réſolu de ne plus rien lire ſur ces matieres, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez priſe, & dont il ne m'eſt pas aiſé de démêler le but. Si c'eſt d'établir entre nous un commerce de diſpute, je ne ſaurois en cela vous complaire; car je ne diſpute jamais, perſuadé que chaque homme a ſa maniere de raiſonner qui lui eſt propre en quelque choſe, & qui n'eſt bonne en tout à nul autre que lui. Si c'eſt de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions; mais je n'en puis faire aucun uſage, ayant pris depuis long-tems mon parti ſur ces choſes-là. Ainſi, Monſieur, votre zele philoſo-

phique eſt à pure perte avec moi, & je ne ſerai pas plus votre proſélyte que votre miſſionnaire. Je ne condamne point vos façons de penſer, mais daignez me laiſſer les miennes; car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciemens du ſoin que vous prenez dans la même lettre, de m'ôter l'inquiétude que m'avoient donné les premieres, ſur les principes de la haute vertu dont vous faites profeſſion. Sitôt que ces principes vous paroiſſent ſolides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étoient en effet; ainſi, mes doutes ſur leur ſolidité n'ont rien d'offenſant pour vous. Mais je vous avoue que quant à moi de tels principes me paroîtroient frivoles; & ſitôt que je nen admettrois pas d'autres, je ſens que dans le ſecret de mon cœur ceux-là me mettroient fort à l'aiſe ſur les vertus pénibles qu'ils paroîtroient m'impoſer. Tant il eſt vrai que les mêmes raiſons ont rarement la même priſe en diverſes têtes, & qu'il ne faut jamais diſputer de rien!

D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre eſt étranger à moi, n'eſt point un ſentiment qui puiſſe balancer en moi celui de mon intérêt propre; une vue purement ſpéculative ne ſauroit dans le cœur humain l'emporter ſur les paſſions; ce ſeroit, à ce qui eſt moi, préférer ce qui m'eſt étranger; ce ſentiment n'eſt pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi; & comme alors je ſuis ſeul le centre de cet ordre, il ſeroit abſurde & contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter toutes choſes à mon bien particulier. Or, la vertu ſuppoſe un combat contre nous-mêmes, & c'eſt la difficulté de la victoire qui en fait le mérite; mais dans la ſuppoſition, pourquoi ce combat? Toute raiſon, tout motif y manque. Ainſi, point de vertu poſſible par le ſeul amour de l'ordre.

Le ſentiment intérieur eſt un motif très-puiſſant ſans doute. Mais les paſſions & l'orgueil l'alterent & l'étouffent de bonne heure dans preſque tous les cœurs. De tous les ſen-

timens que nous donne une conſcience droite, les deux plus forts & les ſeuls fondemens de tous les autres, ſont celui de la diſpenſation d'une providence, & celui de l'immortalité de l'ame. Quand ces deux-là ſont détruits je ne vois plus ce qui peut reſter. Tant que le ſentiment intérieur me diroit quelque choſe, il me défendroit, ſi j'avois le malheur d'être ſceptique, d'alarmer ma propre mere des doutes que je pourrois avoir.

L'amour de ſoi-même eſt le plus puiſſant, & , ſelon moi, le ſeul motif qui faſſe agir les hommes. Mais, comment la vertu, priſe abſolument & comme un être métaphyſique, ſe fonde-t-elle ſur cet amour-là ? C'eſt ce qui me paſſe. Le crime, dites-vous, eſt contraire à celui qui le commet ; cela eſt toujours vrai dans mes principes, & ſouvent très-faux dans les vôtres. Il faut diſtinguer alors les tentations, les poſitions, l'eſpérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reſte inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien ; ſouvent il parvient

à ſon but. Si ce ſentiment n'eſt pas naturel, quel ſentiment pourra l'être ? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune & même de la gloire. La juſtice & les ſcrupules ne ſont ici-bas que des dupes. Otez la juſtice éternelle & la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiſte, l'amour de ſoi-même n'eſt que l'amour de ſon corps. Or, quand Regulus alloit, pour tenir ſa foi, mourir dans les tourmens à Carthage, je ne vois point ce que l'amour de ſon corps faiſoit à cela.

Une conſidération plus forte encore confirme les précédentes. C'eſt que dans votre ſyſtême le mot même de vertu ne peut avoir aucun ſens. C'eſt un ſon qui bat l'oreille, & rien de plus. Car enfin, ſelon vous, tout eſt néceſſaire ; où tout eſt néceſſaire il n'y a point de liberté ; ſans liberté, point de moralité dans les actions : ſans la moralité des actions, où eſt la vertu ? Pour moi, je ne le vois pas. En parlant du ſentiment intérieur, je

je devois mettre au premier rang celui du libre arbitre ; mais il ſuffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raiſons vous paroîtront très-foibles, je n'en doute pas ; mais elles me paroiſſent fortes à moi, & cela ſuffit pour vous prouver que ſi par haſard je devenois votre diſciple, vos leçons n'auroient fait de moi qu'un fripon. Or, un homme vertueux comme vous, ne voudroit pas conſacrer ſes peines à mettre un fripon de plus dans le monde : car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, & qu'il n'eſt pas plus à propos de les y multiplier.

Au reſte, je dois avouer que ma morale eſt bien moins ſublime que la vôtre, & je ſens que ce ſera beaucoup même ſi elle me ſauve de votre mépris. Je ne puis diſconvenir que vos imputations d'hypocriſie ne portent un peu ſur moi. Il eſt très-vrai que ſans être en tout du ſentiment de mes freres & ſans déguiſer le mien dans l'occaſion, je m'accommode très-bien du leur ; d'accord avec eux ſur les principes de nos devoirs, je ne diſpute point ſur le reſte qui me paroît très-

peu important. En attendant que nous ſachions certainement qui de nous a raiſon, tant qu'ils me ſouffriront dans leur communion, je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous eſt couverte d'un voile, mais la paix & l'union ſont des biens certains.

Il réſulte de toutes ces réflexions que nos façons de penſer ſont trop différentes pour que nous puiſſions nous entendre, & que par conſéquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être ſans fruit. Le tems eſt ſi court & nous en avons beſoin pour tant de choſes qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous ſouhaite, Monſieur, un bonheur ſolide, la paix de l'ame qu'il me ſemble que vous n'avez pas, & je vous ſalue de tout mon cœur.

QUATRIEME LETTRE.

AU MÊME.

Motiers-Travers, le 11 Novembre 1764.

VOUS voilà donc, Monſieur, tout-d'un-coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle ; car c'en eſt ſans doute un de la grace, & la raiſon pour l'ordinaire n'opere pas ſi ſubitement. Mais ne me faites pas honneur de votre converſion, je vous prie. Je ſens que cet honneur ne m'appartient point. Un homme qui ne croit gueres aux miracles, n'eſt pas fort propre à en faire : un homme qui ne dogmatiſe ni ne diſpute, n'eſt pas un fort bon convertiſſeur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, & que je crois que c'eſt à bonne intention ; mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, & quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends du mieux que je puis, ſans chercher à les convaincre. Je n'ai rien

fait de plus avec vous. Ainſi, Monſieur, vous avez tout le mérite de votre réſipiſcence, & je ne ſongeois ſûrement point à vous catéchiſer.

Mais voici maintenant les ſcrupules qui s'élevent. Les vôtres m'inſpirent du reſpect pour vos ſentimens ſublimes; & je vous avoue ingénûment que quant à moi, qui marche un peu plus terre à terre, j'en ſerois beaucoup moins tourmenté. Je me dirois d'abord que de confeſſer mes fautes eſt une choſe utile pour m'en corriger, parce que me faiſant une loi de dire tout & de dire vrai, je ſerois ſouvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il eſt vrai qu'il pourroit y avoir quelque embarras ſur la foi robuſte qu'on exige dans votre Egliſe, & que chacun n'eſt pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit il au fond dans cette affaire? Du ſincere deſir de croire, d'une ſoumiſſion du cœur, plus que de la raiſon: car enfin la raiſon ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend; & c'eſt par la ſeule

volonté qu'on peut être ſoumis ou rebelle à l'Egliſe. Je commencerois donc par me choiſir pour Confeſſeur un bon Prêtre, un homme ſage & ſenſé, tel qu'on en trouve par-tout quand on les cherche. Je lui dirois : Je vois l'océan de difficultés où nage l'eſprit humain dans ces matieres ; le mien ne cherche point à s'y noyer ; je cherche ce qui eſt vrai & bon ; je le cherche ſincérement ; je ſens que la docilité, qu'exige l'Egliſe, eſt un état deſirable pour être en paix avec ſoi : j'aime cet état, j'y veux vivre ; mon eſprit murmure, il eſt vrai ; mais mon cœur lui impoſe ſilence, & mes ſentimens ſont tous contre mes raiſons. Je ne crois pas, mais je veux croire, & je le veux de tout mon cœur. Soumis à la foi malgré mes lumieres, quel argument puis-je avoir à craindre ? Je ſuis plus fidele que ſi j'étois convaincu.

Si mon Confeſſeur n'eſt pas un ſot, que voulez-vous qu'il me diſe ? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impoſſible ; qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu ? Il me dira : Soumettez-vous. Je

répondrai : C'eſt ce que je fais. Il priera pour moi & me donnera l'abſolution ſans balancer ; car il la doit à celui qui croit de toute ſa force & qui ſuit la loi de tout ſon cœur.

Mais ſuppoſons qu'un ſcrupule mal entendu le retienne, il ſe contentera de m'exhorter en ſecret & de me plaindre ; il m'aimera même ; je ſuis ſûr que ma bonne foi lui gagnera le cœur. Vous ſuppoſez qu'il m'ira dénoncer à l'Official ; & pourquoi ? qu'a-t-il à me reprocher ? de quoi voulez-vous qu'il m'accuſe ? d'avoir trop fidélement rempli mon devoir ! Vous ſuppoſez un extravagant, un frénétique ; ce n'eſt pas l'homme que j'ai choiſi. Vous ſuppoſez de plus un ſcélérat abominable que je peux pourſuivre, démentir, faire pendre peut-être pour avoir ſapé le ſacrement par ſa baſe, pour avoir cauſé le plus dangereux ſcandale, pour avoir violé ſans néceſſité, ſans utilité, le plus ſaint de tous les devoirs, quand j'étois ſi bien dans le mien, que je n'ai mérité que des éloges. Cette ſuppoſition,

je l'avoue, une fois admiſe, paroît avoir ſes difficultés.

Je trouve en général que vous les preſſez en homme qui n'eſt pas fâché d'en faire naître. Si tout ſe réunit contre vous, ſi les Prêtres vous pourſuivent, ſi le peuple vous maudit, ſi la douleur fait deſcendre vos parens au tombeau, voilà, je l'avoue, des inconvéniens bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. Mais que faire enfin, me demandez-vous? Là-deſſus voici, Monſieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juſte & vrai dans la ſociété des hommes, il eſt des devoirs difficiles, ſur leſquels un ami déſintéreſſé peut être utilement conſulté.

Mais quand une fois les inſtitutions humaines ſont à tel point de dépravation, qu'il n'eſt plus poſſible d'y vivre & d'y prendre un parti ſans mal-faire, alors on ne doit plus conſulter perſonne; il faut n'écouter que ſon propre cœur, parce qu'il

eſt injuſte & mal-honnête de forcer un honnête homme à nous conſeiller le mal. Tel eſt mon avis.

Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M***.

ENFIN, mon cher ***, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plutôt des miennes, & vous n'aviez pas tort; mais pour vous en donner, il falloit ſavoir où vous prendre, & je ne voyois perſonne qui pût me dire ce que vous étiez devenu; n'ayant & ne voulant avoir déſormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Pékin, il étoit difficile que je puſſe être mieux inſtruit; cependant, jeudi dernier, un Penſionnaire des Vertus, qui me vint voir avec le Pere Curé, m'apprit que vous étiez à Liége; mais ce que que j'aurois dû faire il y a deux mois, étoit à préſent hors de propos, & ce n'étoit plus le cas de vous prévenir; car je vous avoue que je ſuis & ſerai toujours de tous les hommes le moins propre à retenir les gens qui ſe détachent de moi.

J'ai d'autant plus ſenti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carriere que de celle où

vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, & ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les ames simples dans vos écrits. Cher * * *, défiez-vous de votre esprit satyrique, surtout apprenez à respecter la Religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siecle, seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple & le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir!

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G...., quoique je susse déja tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites: la mort n'est pas un malheur pour un homme

de bien; & je me réjouis preſque de la ſienne, puiſqu'elle m'eſt une occaſion de vous eſtimer davantage. Ah! ***, puiſſai-je m'être trompé & goûter le plaiſir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop ſévére.

Il eſt vrai que je ne vous parlai point de mon écrit ſur les ſpectacles; car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiois pas à vous. Cet écrit eſt bien loin de la prétendue méchanceté dont vous me parlez; il eſt lâche & foible, les méchans n'y ſont plus gourmandés, vous ne m'y reconnoîtrez plus; cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a ſauvé la vie, & qu'il me ſervit de diſtraction dans des momens de douleur, où ſans lui je ſerois mort de déſeſpoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire; j'ai fait mon devoir, c'eſt aſſez pour moi. Au ſurplus, je livre l'ouvrage à votre juſte critique. Honorez la vérité, je vous abandonne tout le reſte. Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

A M. ROMIGLI.

ON ne ſauroit aimer les peres ſans aimer des enfans qui leur ſont chers, ainſi, Monſieur, je vous aimois ſans vous connoître; & vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'eſt pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre Ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, & quelquefois des vers heureux; mais votre poéſie paroît gênée, elle ſent la lampe, & n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, ſont rarement élégantes, & le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romigli, quand je paie les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, & je ne doute pas que vous ne vous faſſiez honneur dans la carriere où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous euſſiez ſuivi la profeſſion de votre digne pere; ſur-tout ſi vous aviez pu vous y diſtinguer comme

comme lui. Un travail modéré, une vie égale & ſimple, la paix de l'ame & la ſanté du corps, qui ſont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux, que le ſavoir & la gloire. Du moins, en cultivant les talens des Gens de Lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'eſtimez votre état que ce qu'il vaut, & vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre; vous me paroiſſez juger trop ſévérement les riches. Vous ne ſongez pas, qu'ayant contracté dès leur enfance mille beſoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce ſeroit les rendre plus miſérables qu'eux. Il faut être juſte envers tout le monde, même envers ceux qui ne le ſont pas pour nous. Eh! Monſieur, ſi nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne ſongerions pas même qu'ils ſont au monde, & bientôt ils auroient plus beſoin de nous que nous d'eux. Encore un mot, & je finis. Pour avoir droit de mépriſer les riches, il faut être

économe & prudent ſoi-même, afin de n'avoir jamais beſoin de richeſſes.

Adieu, mon cher Romigli, je vous embraſſe de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

A M. P***.

Motiers, 1 *Mars* 1764.

JE ſuis flatté, Monſieur, que, ſans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez juſtice à mes ſentimens pour vous; ils ſeront auſſi durables que l'eſtime ſur laquelle ils ſont fondés, & j'eſpere que le retour dont vous m'honorez ne ſera pas moins à l'épreuve du tems & du ſilence. La ſeule choſe changée entre nous eſt l'eſpoir d'une connoiſſance perſonnelle. Cette attente, Monſieur, m'étoit douce; mais il y faut renoncer, ſi je ne puis la remplir que ſur les terres de Geneve, ou dans les environs. Là-deſſus mon parti eſt pris pour la vie, & je puis vous aſſurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reſte, je ſens avec ſurpriſe qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne penſe plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence; c'eſt même un aveu que je vous fais ſans honte, ſachant bien que nos ſentimens ne dépendent pas de nous; & cette

indifférence étoit peut-être le ſeul qui pouvoit reſter pour elle dans un cœur qui ne ſut jamais haïr. Ce n'eſt pas que je me croie quitte envers elle ; on ne l'eſt jamais qu'à la mort. J'ai le zele du devoir encore ; mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où eſt-elle cette patrie ; exiſte-t-elle encore ? Votre lettre décide cette queſtion. Ce ne ſont ni les murs ni les hommes qui font la patrie : ce ſont les loix, les mœurs, les coutumes, le Gouvernement, la conſtitution, la maniere d'être qui réſulte de tout cela.

La patrie eſt dans les relations de l'Etat à ſes membres : quand ces relations changent ou s'anéantiſſent, la patrie s'évanouit. Ainſi, Monſieur, pleurons la nôtre ; elle a péri, & ſon ſimulacre, qui reſte encore, ne ſert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, Monſieur, à votre place, & je comprends combien le ſpectacle que vous avez ſous les yeux doit vous déchirer le cœur. Sans contredit on ſouffre moins loin de ſon

pays, que de le voir dans un état ſi déplorable ; mais les affections, quand la patrie n'eſt plus, ſe reſſerrent autour de la famille, & un bon pere ſe conſole avec ſes enfans, de ne plus vivre avec ſes freres. Cela me fait comprendre que des intérêts ſi chers, malgré les objets qui vous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayſer. Cependant s'il arrivoit que, par voyage ou déplacement, vous vous éloignaſſiez de Geneve, il me ſeroit très-doux de vous embraſſer : car bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des ſentimens qui nous animent, que nous ne ceſſerons point d'être concitoyens ; & les liens de l'eſtime & de l'amitié demeurent toujours, quand même on a rompu tous les autres. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. L. P. L. E. DE W.

11 *Mars* 1764.

Oui, moi ? des contes ! à mon âge & dans mon état ? Non, Prince, je ne ſuis plus dans l'enfance, ou plutôt je n'y ſuis pas encore, & malheureuſement je ne ſuis pas ſi gai dans mes maux que Scarron l'étoit dans les ſiens. Je dépéris tous les jours, j'ai des comptes à rendre, & point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentilleſſe de ſa façon. Divers Auteurs, non contens d'attaquer mes ſottiſes, ſe ſont mis à m'imputer les leurs. Paris eſt inondé d'ouvrages qui portent mon nom, & dont on a ſoin de faire des chefs-d'œuvres de bêtiſe, ſans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imagineriez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes mœurs, à mes principes ; en voici un qui vous fera juger des autres.

Tous les amis de M. de Votaire répandent

à Paris qu'il s'intéreſſe tendrement à mon ſort, (& il eſt vrai qu'il s'y intéreſſe). Ils font entendre qu'il eſt avec moi dans la plus intime liaiſon. Sur ce bruit, une femme qui ne me connoît point, me demande par écrit quelques éclairciſſemens ſur la Religion, & envoie ſa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire paſſer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'eſt adreſſée, & renvoie à cette Dame, comme en réponſe, le Sermon des cinquante. Surpriſe d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie (1); & voilà comment j'apprends ce qui s'eſt paſſé.

Vous êtes ſurpris que ma lettre ſur la Providence n'ait pas empêché Candide de naître? C'eſt elle, au contraire, qui lui a donné naiſſance: Candide en eſt la réponſe. L'Auteur m'en fit une de deux pages (2), dans laquelle il battoit la campagne, & Candide parut dix mois après. Je voulois philoſopher

(1) Cette lettre exiſte parmi les papiers de M. Rouſſeau. On en trouvera la réponſe immédiatement ci-après.

(2) C'eſt celle du 12 Septembre 1756.

avec lui ; en réponſe, il m'a perſiflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïſſois, & je lui en ai dit les raiſons. Il ne m'a pas écrit la même choſe, mais il me l'a vivement fait ſentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui ſont dans ſes ouvrages, & je le force à continuer de me faire du bien, malgré lui.

Pardon, Prince, voilà trop de Jérémiades ; mais c'eſt un peu votre faute ſi je prends tant de plaiſir à m'épancher avec vous. Que fait Madame la Princeſſe ? Daignez me parler quelquefois de ſon état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui ſera l'éleve de la vertu ? Que ne deviendra-t-il point ſous de tels auſpices ? De quelles fleurs charmantes, de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ſes dignes parens ? Mais cependant quels nouveaux ſoins vous ſont impoſés ? Vos travaux vont redoubler ; y pourrez-vous ſuffire ? aurez-vous la force de perſévérer juſqu'à la fin ? Pardon, Monſieur le Duc, vos ſentimens connus me ſont garans de vos ſuccès. Auſſi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance, mais du vif intérêt que j'y prends.

LETTRE

A MADAME DE B. (*).

Décembre 1763.

JE n'ai rien, Madame, à vous dire ſur le ugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire ; je vous dirai ſeulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adreſſée pour moi, & que je n'ai envoyé ni à vous, ni à perſonne, l'imprimé intitulé :

(*) *Voici le début de la lettre de Mde. de B. à laquelle répond celle de M. Rouſſeau.*

» Paris, le 10 Novembre 1763.

» MONSIEUR,

» Il y a environ un mois que j'eus l'honneur » de vous écrire ; ignorant votre adreſſe, j'en- » voyai ma lettre bien cachetée à M. de Voltaire, » avec l'aſſurance de cette probité commune à » tous les honnêtes gens, je le priai de vous l'en- » voyer ; mais quelle a été ma ſurpriſe lorſque » le 4 de ce mois j'ai reçu en réponſe un im- » primé qui a pour titre : *Sermon des cinquante* ! » Seroit-ce vous, Monſieur, ou M. de Voltaire » qui me l'avez envoyé ? Je n'oſe penſer que » c'eſt vous, &c. &c. »

Sermon des cinquante, que je n'ai même jamais vu. Du reſte, il me paroît bizarre que, pour me faire parvenir un lettre, vous vous ſoyez adreſſée au chef de mes perſécuteurs.

A l'égard des doutes que vous pouvez avoir, Madame, ſur certains points de la Religion, pourquoi vous adreſſez-vous pour les lever, à un homme qui n'en eſt pas exempt lui-même? Si malheureuſement les vôtres tombent ſur les principes de vos devoirs, je vous plains. Mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine? Vous avez une Religion qui diſpenſe de tout examen; ſuivez-la en ſimplicité de cœur. C'eſt le meilleur conſeil que je puis vous donner; & je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, Madame, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

25 Mars 1764.

ENFIN, Mylord, j'ai reçu dans ſon tems, par M. Rougemont, votre lettre du 2 Février; & c'eſt de toutes les réponſes dont vous me parlez, la ſeule qui me ſoit parvenue. J'y vois par votre dégoût de l'Ecoſſe, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Eſpagne eſt déja détruite, & je crains bien que le progrès de mon dépériſſement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'acheve de renverſer l'autre. Que le cœur de l'homme eſt inquiet! Quand j'étois près de vous, je ſoupirois pour y être plus à mon aiſe, après le ſéjour de l'Ecoſſe; & maintenant je donnerois tout au monde pour vous voir encore ici Gouverneur de Neufchâtel. Mes vœux ſont divers, mais leur objet eſt toujours le même. Revenez à Colombier, Mylord, cultiver votre jardin, & faire du bien à des ingrats, même malgré

eux ; peut-on terminer plus dignement ſa carriere ? Cette exhortation de ma part eſt intéreſſée, j'en conviens. Mais ſi elle offenſoit votre gloire, le cœur de votre enfant ne ſe la permettroit jamais.

J'ai beau vouloir me flatter. Je vois, Mylord, qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous, & malheureuſement je n'en perdrai pas ſi facilement le beſoin que l'eſpoir. La circonſtance où vous m'avez accueilli, m'a fait une impreſſion que les jours paſſés avec vous ont rendu ineffaçable ; il me ſemble que je ne puis plus être libre que ſous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre eſtime. L'imagination du moins me rapprocheroit, ſi je pouvois vous donner les bons momens qui me reſtent : mais vous m'avez refuſé des Mémoires ſur votre illuſtre frere. Vous avez eu peur que je ne fiſſe le bel-eſprit, & que je ne gâtaſſe la ſublime ſimplicité du *probus vixit*, *fortis obiit*. Ah, Mylord ! fiez-vous à mon cœur ; il ſaura trouver un ton qui doit plaire au vôtre, pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donnerois tout au monde pour que vous

vouluſſiez

vouluſſiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre famille, pour pouvoir tranſmettre à la poſtérité quelque témoignage de mon attachement pour vous, & de vos bontés pour moi. Si vous avez la complaiſance de m'envoyer quelques mémoires, ſoyez perſuadé que votre confiance ne ſera point trompée; d'ailleurs vous ſerez le juge de mon travail; & comme je n'ai d'autre objet que de ſatisfaire un beſoin qui me tourmente, ſi j'y parviens, j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reſte, & rien ne ſera publié que de votre aveu. Penſez à cela, Mylord, je vous conjure, & croyez que vous n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, ſi vous me mettez à portée d'en conſacrer le reſte à m'occuper de vous.

Je ſuis touché de ce que vous avez écrit à M. le Conſeiller Rougemont, au ſujet de mon teſtament. Je compte, ſi je me remets un peu, l'aller voir cet Été à Saint-Aubin, pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour paſſer à Colombier. J'y reverrai du moins ce jardin, ces allées, ces bords

du lac, où ſe ſont fait de ſi douces promenades, & où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous étoit ſalutaire, l'altération que celui d'Edimbourg a fait à votre ſanté.

Vous me promettez, Mylord, de me donner de vos nouvelles, & de m'inſtruire de vos directions itinéraires. Ne l'oubliez pas, je vous en ſupplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long ſilence. Je ne craignois pas que vous m'euſſiez oublié, mais je craignois pour vous la rigueur de l'hiver. L'Été je craindrai la mer, les fatigues, les déplacemens, & de ne ſavoir plus où vous écrire.

LETTRE

AU MÊME.

31 *Mars* 1764.

SUR l'acquiſition, Mylord, que vous avez faite, & ſur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponſe que j'aie à vous faire, eſt de vous tranſcrire ici ce que j'écris ſur ce ſujet à la perſonne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

Tous les plaiſirs ont beau être pour les méchans, en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus preſſé que de me donner avis du changement de ſa fortune; vous devinez aiſément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame; ils m'ont donné pour ami Mylord Maréchal.

Sur vos offres qui regardent Mademoiſelle le Vaſſeur & moi, je commencerai, Mylord, par vous dire, que, loin de mettre de l'amour-propre à me refuſer à vos dons, j'en mettrois un très-noble à les recevoir. Ainſi

là-deſſus point de diſpute ; les preuves que vous vous intéreſſez à moi, de quelque genre qu'elles puiſſent être, ſont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, & je ne m'y refuſerai jamais, ſoit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à préſent, & au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reſte de mes jours. Que me ſerviroit le ſurplus ? Rien ne me manque de ce que je deſire & qu'on peut avoir avec de l'argent. Mylord, il faut préférer ceux qui ont beſoin à ceux qui n'ont pas beſoin, & je ſuis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de teſtamens. Je ne voudrois pas être, moi le ſachant, dans celui d'un indifférent ; jugez ſi je voudrois me ſavoir dans le vôtre ?

Vous ſavez, Mylord, que Mademoiſelle le Vaſſeur a une petite penſion de mon Libraire, avec laquelle elle peut vivre, quand elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'eſt plus précieux que s'il me regardoit directement,

& je ſuis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur, de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il ſe pouvoit que vous lui aſſignaſſiez plutôt la rente de la ſomme que la ſomme même, cela m'éviteroit l'embarras de chercher à la placer, ſorte d'affaire où je n'entends rien.

J'eſpere, Mylord, que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires ? Pourrai-je écrire l'hiſtoire de votre Maiſon ? Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Écoſſois à qui vous êtes ſi cher, & qui, par-là, me ſont chers auſſi ?

LETTRE

AU MÊME.

Avril 1764.

J'AI répondu très-exactement, Mylord, à chacune de vos deux lettres du 2 Février & du 6 Mars, & j'eſpere que vous ſerez content de ma façon de penſer ſur les bontés dont vous m'honorez dans la derniere. Je reçois à l'inſtant celle du 26 Mars, & j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une deſcente, le Roi l'a effectuée, & quelque redoutable qu'il ſoit, il vous a encore plus ſurement conquis par ſa lettre (1), qu'il

(1) Voici cette lettre que la verſion qu'en a publiée M. d'A. dans ſon éloge de Lord Maréchal d'Ecoſſe, nous autoriſe à donner ici.

Je diſputerois bien avec les habitans d'Edimbourg l'avantage de vous poſſéder; ſi j'avois des vaiſſeaux, je méditerois une deſcente en Ecoſſe pour enlever mon cher Mylord & pour l'emmener ici; mais nos barques de l'Elbe ſont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous ſur qui je puiſſe compter. J'étois ami de votre frere, je lui avois des obligations, je ſuis

n'auroit fait par ſes armes. L'aſyle qu'il vous preſſe d'accepter, eſt le ſeul digne de vous; allez, Mylord, à votre deſtination, il vous convient de vivre auprès de Fréderic, comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keith. Il n'eſt ni dans l'ordre de la juſtice, ni dans celui de la fortune, que mon bonheur ſoit préféré au vôtre. D'ailleurs, mes maux empirent & deviennent preſque inſupportables; il ne me reſte qu'à ſouffrir & mourir ſur la terre; & en vérité ç'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma derniere eſpérance évanouie. . . . . Mylord, puiſque vous voilà devenu ſi riche & ſi ardent à verſer ſur moi vos dons, il en eſt un que j'ai ſouvent deſiré, & qui malheureuſement me devient plus deſirable encore, lorſque je perds l'eſ-

le vôtre de cœur & d'ame; voilà mes titres; voilà les droits que j'ai ſur vous; vous vivrez ici dans le ſein de l'amitié, de la liberté & de la philoſophie: il n'y a que cela dans le monde, mon cher Mylord, quand on a paſſé par toutes les métamorphoſes des états, quand on a goûté de tout, on en revient là.

poir de vous revoir. Je vous laiſſe expliquer cette énigme. Le cœur d'un pere eſt fait pour la deviner.

Il eſt vrai que le trajet que vous préférez, vous épargnera de la fatigue. Mais ſi vous n'étiez pas bien fait à la mer, elle pourroit vous éprouver beaucoup à votre âge, ſur-tout s'il ſurvenoit du gros tems. En ce cas, le plus long trajet par terre me paroîtroit préférable, même au riſque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'eſpere auſſi que vous attendrez, pour vous embarquer, que la ſaiſon ſoit moins rude, vous voulez bien, Mylord, que je compte encore ſur une de vos lettres avant votre départ.

LETTRE

A M. A.

Motiers-Travers, le 7 Avril 1764.

L'ÉTAT où j'étois, Monſieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuſer plutôt la réception, & de vous remercier, comme je fais aujourd'hui, du plaiſir que m'a fait ce témoignage de votre ſouvenir. J'en ſuis plus touché que ſurpris, & j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours proſperes, ne ſe refroidiroit ni par mes diſgraces, ni par mon exil. De mon côté, ſans avoir avec vous des relations ſuivies, je n'ai point ceſſé, Monſieur de prendre intérêt aux changemens agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaiſons. Je ne doute point que vous ne ſoyez auſſi bon mari, & auſſi digne pere de famille, que vous étiez homme aimable étant garçon; que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfans une éducation raiſonnable & vertueuſe, & que vous ne faſſiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre. Toutes ces idées, fruits de

l'eſtime qui vous eſt due, me rendent la vôtre plus précieuſe.

Je voudrois vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre ; mais que vous dirois-je ? Je ne fus jamais bien grand'choſe ; maintenant je ne ſuis plus rien ; je me regarde comme ne vivant déja plus. Ma pauvre machine délabrée me laiſſera juſqu'au bout, j'eſpere, une ame ſaine quant aux ſentimens & à la volonté ; mais du côté de l'entendement & des idées, je ſuis auſſi malade de l'eſprit que du corps. Peut-être eſt-ce un avantage pour ma ſituation. Mes maux me rendent mes malheurs peu ſenſibles. Le cœur ſe tourmente moins quand le corps ſouffre, & la nature me donne tant d'affaires que l'injuſtice des hommes ne me touche plus. Le remede eſt cruel, je l'avoue, mais enfin c'en eſt un pour moi. Car les plus vives douleurs me laiſſent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laiſſent point. Il eſt donc bon que je ſouffre, & que je dépériſſe pour être moins attriſté ; & j'aimerois mieux être Scarron malade, que Ti-

mon en ſanté. Mais ſi je ſuis déſormais peu ſenſible aux peines, je le ſuis encore aux conſolations; & c'en ſera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, que vous êtes heureux, & que vous continuez de m'aimer. Je vous ſalue, Monſieur, & vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A Mlle. D. M.

7 Mai 1764.

JE ne prends pas le change, Henriette, ſur l'objet de votre lettre, non plus que ſur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis ſur le parti que vous avez à prendre, que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes, je lis ces mots écrits en gros caracteres : *Voyons ſi vous aurez le front de condamner à ne plus penſer, ni lire, quelqu'un qui penſe & écrit ainſi.* Cette interprétation n'eſt aſſurément pas un reproche, & je ne puis que vous ſavoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugemens vous importent. Mais en me flattant, vous n'exigez pas, je crois, que je vous flatte ; & vous déguiſer mon ſentiment quand il y va du bonheur de votre vie, ſeroit mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre

coudre & broder. Henriette, on ne quitte pas ſa tête comme ſon bonnet, & l'on ne revient pas plus à la ſimplicité qu'à l'enfance ; l'eſprit une fois en effervescence, y reſte toujours, & quiconque a penſé, penſera toute ſa vie. C'eſt-là le plus grand malheur de l'état de réflexions ; plus on en ſent les maux, plus on les augmente, & tous nos efforts pour en ſortir, ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état eſt malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux ſont grands & ſans remede ; vous les ſentez, vous en gémiſſez, & pour les rendre ſupportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'eſt-ce pas là l'objet que vous vous propoſez dans vos plans d'études & d'occupations ?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'eſt votre fin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable ſource de vos maux, vous en cherchez l'adouciſſement dans la cauſe qui les fit naî-

cette confiance qui ſoulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux ſeuls, à qui vous demandiez dans leur cœur la premiere place, & qui n'en ont pas même une ſeconde à donner ? Vous vouliez briller, vous vouliez primer, & vous vouliez être aimée ; ce ſont des choſes incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié ſans égalité, & il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétentions. Il ne ſuffit pas d'avoir beſoin d'un ami pour en trouver ; il faut encore avoir de quoi fournir aux beſoins d'un autre. Parmi les proviſions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connoiſſances, n'en juſtifie ni l'objet ni l'uſage ; vous avez voulu paroître philoſophe : c'étoit renoncer à l'être ; & il valoit beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari, que d'un ſage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des ſoins que vous n'avez donnés qu'à la ſeule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparens & des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jettée,

vous a fait faire inceſſamment des retours douloureux ſur vous-même, & vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez priſe, & croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'eſt point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'eſt encore pour les autres. Vous voulez faire des proviſions de connoiſſances pour ſuppléer, dans un autre âge, à la figure; vous voulez ſubſtituer l'empire du ſavoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaiſante d'une autre femme, mais vous voulez avoir des complaiſans. Vous voulez avoir des amis, c'eſt-à-dire, une cour. Car les amis d'une femme jeune ou vieille ſont toujours ſes courtiſans. Ils la ſervent, ou la quittent; & vous prenez de loin des meſures pour les retenir, afin d'être toujours le centre d'une ſphere, petite ou grande. Je crois ſans cela que les proviſions que vous voulez faire, ſe-

roient la choſe la plus inutile pour l'objet que vous croyez bonnement vous propoſer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous beſoin d'un nouvel acquis pour cela ? Je ne ſais pas au vrai quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle ; mais, duſſiez-vous avoir pour amis des Œdipes, j'ai peine à croire que vous ſoyez fort curieuſe de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de ſoins pour obtenir ce que vous avez déja? Non, Henriette, ce n'eſt pas cela ; mais, quand vous ſerez une Sybille, vous voulez prononcer des oracles ; votre vrai projet n'eſt pas tant d'écouter les autres, que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler à l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'eſt ainſi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuſe, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'eſt pas le moyen de vous procurer des réveils plus ſereins.

Vous croyez que le ſeul ſoulagement du ſentiment pénible qui vous tourmente, eſt

de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'eſt de vous en rapprocher.

Toute votre lettre eſt pleine de preuves que juſqu'ici l'unique but de toute votre conduite a été de vous mettre avantageuſement ſous les yeux d'autrui. Comment, ayant réuſſi dans le public autant que perſonne, & en rapportant ſi peu de ſatisfaction intérieure, n'avez-vous pas ſenti que ce n'étoit pas là le bonheur qu'il vous falloit, & qu'il étoit tems de changer de plan? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il eſt mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de ſoi, parce que cela n'eſt pas poſſible, & que tout nous y ramene, malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir paſſé des heures très-douces en m'écrivant, & me parlant de vous. Il eſt étonnant que cette expérience ne vous mette pas ſur la voie, & ne vous apprenne pas où vous devez chercher, ſinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci

different beaucoup des vôtres, nous ſommes à peu près d'accord ſur ce que vous devez faire. L'étude eſt déſormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la bleſſure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, & je voudrois ôter la cauſe du mal. Vous voulez vous diſtraire de vous par la philoſophie; moi, je voudrois qu'elle vous détachât de tout, & vous rendît à vous-même. Soyez sûre que vous ne ſerez contente des autres que quand vous n'aurez plus beſoin d'eux; & que la ſociété ne peut vous devenir agréable, qu'en ceſſant de vous être néceſſaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigez rien, c'eſt vous alors qui leur ſerez néceſſaire; &, ſentant que vous vous ſuffiſez à vous-même, ils vous ſauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grace; ils la recevront toujours. Les agrémens de la vie vous rechercheront, par cela ſeul, que vous ne les rechercherez pas; & c'eſt alors que, contente de vous, ſans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un ſommeil paiſible, & un réveil délicieux.

Il eſt vrai que des études faites dans des vues ſi contraires, ne doivent pas beaucoup ſe reſſembler, & il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'eſprit, & celle qui nourrit l'ame. Si vous aviez le courage de goûter un projet, dont l'exécution vous ſera d'abord très-pénible, il faudroit beaucoup changer vos directions. Cela demanderoit d'y bien penſer avant de ſe mettre à l'ouvrage. Je ſuis malade, occupé, abattu, j'ai l'eſprit lent; il me faut des efforts pénibles pour ſortir du petit cercle d'idées qui me ſont familieres, & rien n'en eſt plus éloigné que votre ſituation. Il n'eſt pas juſte que je me fatigue à pure perte; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainſi dire, toute votre conſtitution morale. Vous avez trop de philoſophie pour ne pas voir avec effroi cette entrepriſe. Je déſeſpérerois de vous, ſi vous vous y mettiez aiſément. N'allons donc pas plus loin, quant à préſent. Il ſuffit que votre principale queſtion eſt réſolue : ſuivez la carriere des Lettres. Il ne vous en reſte plus d'autre à choiſir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, diſtrait & ſouffrant, ne diſent peut-être rien de ce qu'il faut dire : mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire, ne ſont pas irréparables. Ce qu'il falloit avant toute choſe, c'étoit de vous faire ſentir combien vous m'intéreſſez ; & je crois que vous n'en douterez pas en liſant cette lettre. Je ne vous regardois juſqu'ici que comme une belle penſeuſe qui, ſi elle avoit reçu un caractere de la nature, avoit pris ſoin de l'étouffer, de l'anéantir ſous l'extérieur, comme un de ces chefs-d'œuvre jettés en bronze, qu'on admire par les dehors, & dont le dedans eſt vide. Mais ſi vous ſavez pleurer encore ſur votre état, il n'eſt pas ſans reſſource : tant qu'il reſte au cœur un peu d'étoffe, il ne faut déſeſpérer de rien.

LETTRE

A LA MÊME.

Motiers, 4 Novembre 1764.

SI votre ſituation, Mademoiſelle, vous laiſſe à peine le tems de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laiſſe encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires, & des gens à qui vous tenez; & moi je ſuis dans celle de toutes les affaires & de tout le monde, parce que chacun me jugeant libre, veut par droit de premier occupant diſpoſer de moi. D'ailleurs, toujours harcelé, toujours ſouffrant, accablé d'ennuis, & dans un état pire que le vôtre, j'emploie à reſpirer le peu de momens qu'on me laiſſe; je ſuis trop occupé pour n'être pas pareſſeux. Depuis un mois je cherche un moment pour vous écrire à mon aiſe: ce moment ne vient point; il faut donc vous écrire à la dérobée; car vous m'intéreſſez trop pour vous laiſſer ſans réponſe. Je connois peu de gens qui m'attachent

davantage, & perſonne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choſes qui ne quadroient pas à la vôtre, c'eſt qu'elle étoit écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre ſituation des rapports ſi frappans avec celle d'une autre perſonne, qui préciſément étoit à Neufchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vînt d'elle; & je pris le change, dans l'idée qu'on cherchoit à me le donner. Je vous parlai donc moins ſur ce que vous me diſiez de votre caractere, que ſur ce qui m'étoit connu du ſien. Je crus trouver dans ſa manie de s'afficher, car c'eſt une ſavante & un bel eſprit en titre, la raiſon du malaiſe intérieur dont vous me faiſiez le détail; je commençai par attaquer cette manie, comme ſi c'eût été la vôtre; & je ne doutai point qu'en vous ramenant à vous-même, je ne vous rapprochaſſe du repos, dont rien n'eſt plus éloigné, ſelon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite ſur un pareil quiproquo, doit

doit contenir bien des balourdiſes. Cependant il y avoit cela de bon dans mon erreur, qu'elle me donnoit la clef de l'état moral de celle à qui je penſois écrire ; & ſur cet état ſuppoſé, je croyois entrevoir un projet à ſuivre, pour vous tirer des angoiſſes que vous me décriviez, ſans recourir aux diſtractions, qui ſelon vous en ſont le ſeul remede, & qui ſelon moi ne ſont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me ſuis trompé, & que je n'ai rien vu de ce que je croyois voir. Comment trouverois-je un remede à votre état, puiſque cet état m'eſt inconcevable? Vous m'êtes une énigme affligeante & humiliante. Je croyois connoître le cœur humain, & je ne connois rien au vôtre. Vous ſouffrez, & je ne puis vous ſoulager.

Quoi ! parce que rien d'étranger à vous ne vous contente, vous voulez vous fuir, & parce que vous avez à vous plaindre des autres, parce que vous les mépriſez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous ſentez en vous une ame digne d'eſtime, vous ne voulez pas vous conſoler avec elle du

mépris que vous inſpirent celles qui ne lui reſſemblent pas ? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me paſſe.

Cette ſenſibilité, qui vous rend mécontente de tout, ne devoit-elle pas ſe replier ſur elle-même ? ne devoit-elle pas nourrir votre cœur d'un ſentiment ſublime & délicieux d'amour-propre ? n'a-t-on pas toujours en lui la reſſource contre l'injuſtice & le dédommagement de l'inſenſibilité ? Il eſt ſi rare, dites-vous de rencontrer une ame ; il eſt vrai : mais comment peut-on en avoir une, & ne pas ſe complaire avec elle ? Si l'on ſent à la ſonde les autres étroites & reſſerrées, on s'en rebute, on s'en détache ; mais après s'être ſi mal trouvé chez les autres, quel plaiſir n'a-t-on pas de rentrer dans ſa maiſon ? Je ſais combien le beſoin d'attachement rend affligeante aux cœurs ſenſibles l'impoſſibilité d'en former. Je ſais combien cet état eſt triſte ; mais je ſais qu'il a pourtant des douceurs ; il fait verſer des ruiſſeaux de larmes ; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes, & qu'on ne voudroit pas ne pas avoir. Il

fait rechercher la ſolitude comme le ſeul aſyle où l'on ſe retrouve avec tout ce qu'on a raiſon d'aimer. Je ne puis trop vous le redire, je ne connois ni bonheur ni repos dans l'éloignement de ſoi-même; & au contraire je ſens mieux, de jour en jour, qu'on ne peut être heureux ſur la terre, qu'à proportion qu'on s'éloigne des choſes, & qu'on ſe rapproche de ſoi. S'il y a quelque ſentiment plus doux que l'eſtime de ſoi-même, s'il y a quelque occupation plus aimable que celle d'augmenter ce ſentiment, je puis avoir tort. Mais voilà comme je penſe; jugez ſur cela, s'il m'eſt poſſible d'entrer dans vos vues, & même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'eſpérer encore que vous vous trompez ſur le principe de votre mal-aiſe, & qu'au lieu de venir du ſentiment qui réfléchit ſur vous-même, il vient au contraire de celui qui vous lie encore, à votre inſu, aux choſes dont vous vous croyez détachée, & dont peut-être vous déſeſpérez ſeulement de jouir; je voudrois que cela fût; je verrois une priſe pour agir;

mais ſi vous accuſez juſte, je n'en vois point. Si j'avois actuellement ſous les yeux votre premiere lettre, & plus de loiſir pour y réfléchir, peut-être parviendrois-je à vous comprendre, & je n'y épargnerois pas ma peine; car vous m'inquiétez véritablement; mais cette lettre eſt noyée dans des tas de papiers; il me faudroit, pour la retrouver, plus de tems qu'on ne m'en laiſſe; je ſuis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres momens. Si l'inutilité de votre correſpondance ne vous rebutoit pas de m'écrire, ce ſeroit vraiſemblablement un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponſes, que je ne ſuis en état d'y en mettre; ce que je vous promets, & que je tiendrai bien, c'eſt de m'occuper beaucoup de vous, & de ne vous oublier de ma vie. Votre derniere lettre, pleine de traits de lumiere & de ſentimens profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoique vous en puiſſiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite, de ſe plaire avec elle-même, & de ſe dédommager par-là des rigueurs de ſon ſort.

LETTRE

A MADEMOISELLE G.

En lui envoyant un lacet.

14 Mai 1764.

CE préſent, ma bonne amie, vous fut deſtiné du moment que j'eus le bien de vous connoître; & quoi qu'en pût dire votre modeſtie, j'étois ſûr qu'il auroit dans peu ſon emploi. La récompenſe ſuit de près la bonne œuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, & ce printems Dieu vous donne un mari; vous lui ſerez charitable, & Dieu vous donnera des enfans; vous les éleverez en ſage mere, & ils vous rendront heureuſe un jour. D'avance vous devez l'être par les ſoins d'un époux aimable & aimé, qui ſaura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix, m'eſt garant du vôtre; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le tems, fondés ſur la connoiſſance des caracteres, l'union des cœurs que le mariage affermit, mais ne

produit pas, l'accord des eſprits ou des deux parts la bonté domine, & où la gaîté de l'un, la ſolidité de l'autre ſe tempérant mutuellement, rendront douce & chere à tous deux l'auſtere loi, qui fait ſuccéder aux jeux de l'adoleſcence des ſoins plus graves, mais plus touchans. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raiſons de compter pour toute la vie ſur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, & que vous honorerez par votre conduite. Voir vérifier un augure ſi bien fondé, ſera, chere Iſabelle, une conſolation très-douce pour votre ami. Du reſte, la connoiſſance que j'ai de vos principes, & l'exemple de Mad. votre ſœur, me diſpenſent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfans, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre, & votre mari dont vous fixerez les goûts ſur divers articles, ſaura bien changer le vôtre ſur celui-là.

En prenant la plume, j'étois plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être

montrée ; mais auriez-vous dû me la pardonner, & reconnoîtriez-vous l'amitié que vous m'avez inſpirée dans une épître, où je ſongerois au public en parlant à vous ?

LETTRE

A M. DE P.

23 Mai 1764.

JE ſais, Monſieur, que depuis deux ans Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureuſement peu de gens ſont les dupes. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Auſch, & la date de Neufchâtel prouve que l'auteur n'eſt pas même inſtruit de ma demeure.

Je n'avois pas attendu les exhortations des Proteſtans de France, pour réclamer contre les mauvais traitemens qu'ils eſſuient. Ma lettre à Monſieur l'Archevêque de Paris, porte un témoignage aſſez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines; il ſeroit difficile d'ajouter à la force des raiſons que j'apporte pour engager le Gouvernement à les tolérer, & j'ai même lieu de préſumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils ſu ? On diroit que cette lettre qui a ramené tant de Catholiques, n'a fait qu'achever d'aliéner les Proteſtans; & combien d'entr'eux ont oſé m'en

faire un nouveau crime ? Comment voudriez-vous, Monſieur, que je priſſe avec ſuccès leur défenſe lorſque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages ? Opprimé, perſécuté, pourſuivi chez eux de toutes parts comme un ſcélérat, je les ai vu tous réunis pour achever de m'accabler ; & lorſqu'enfin la protection du Roi a mis ma perſonne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont ceſſé de m'injurier. Ouvrez juſqu'à vos Mercures, & vous verrez de quelle façon ces charitables Chrétiens m'y traitent : ſi je continuois à prendre leur cauſe, ne me demanderoit-on pas de quoi je me mêle ? Ne jugeroit-on pas qu'apparemment je ſuis de ces braves qu'on mene au combat à coups de bâton ? » Vous avez bonne grace » de venir nous prêcher la tolérance, me di- » roit-on, tandis que vos gens ſe montrent » plus intolérans que nous. Votre propre » hiſtoire dément vos principes, & prouve » que les Réformés, doux peut-être quand ils » ſont foibles, ſont très-violens ſitôt qu'ils » ſont les plus forts. Les uns vous décretent, » les autres vous banniſſent, les autres » vous reçoivent en rechignant. Cependant

» vous voulez que nous les traitions ſur » des maximes de douceur qu'ils n'ont pas » eux-mêmes ! Non, puiſqu'ils perſécu- » tent, ils doivent être perſécutés ; c'eſt la » loi de l'équité qui veut qu'on faſſe à cha- » cun comme il fait aux autres. Croyez- » nous, ne vous mêlez plus de leurs affaires, » car ce ne ſont point les vôtres. Ils ont » grand ſoin de le déclarer tous les jours en » vous reniant pour leur frere, en proteſtant » que votre Religion n'eſt pas la leur ».

Si vous voyez, Monſieur, ce que j'aurois de ſolide à répondre à ce diſcours, ayez la bonté de me le dire ; quant à moi je ne le vois pas. Et puis, que fais-je encore ? Peut-être en voulant les défendre, avancerois-je par mégarde quelque héréſie, pour laquelle on me feroit ſaintement brûler. Enfin, je ſuis abattu, découragé, ſouffrant, & l'on me donne tant d'affaires à moi-même, que je n'ai plus le tems de me mêler de celles d'autrui.

Recevez mes ſalutations, Monſieur, je vous ſupplie, & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

A M. L. P. D. W.

Motiers, le 26 Mai 1764.

JE reçois avec reconnoiſſance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer; & lorſque je relirai cet ouvrage, ce qui, j'eſpere, m'arrivera quelquefois encore, ce ſera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne ſont point de Phocion, ils ſont de l'Abbé de Mably, frere de l'Abbé de Condillac, célebre par d'excellens livres de métaphyſique, & connu lui-même par divers ouvrages de politique, très-bons auſſi dans leur genre. Cependant on retrouve quelquefois dans ceux-ci de ces principes de la politique moderne, qu'il ſeroit à deſirer que tous les hommes de votre rang blâmaſſent ainſi que vous. Auſſi, quoique l'Abbé de Mably ſoit un honnête homme rempli de vues très-ſaines, j'ai pourtant été ſurpris de le voir s'élever, dans ce dernier ouvrage, à une morale ſi pure & ſi ſublime. C'eſt pour cela, ſans doute, que ces entretiens, d'ailleurs très-bien faits, n'ont eu qu'un ſuccès

médiocre en France ; mais ils en ont eu un très-grand en Suiſſe, où je vois avec plaiſir qu'ils ont été réimprimés.

J'ai le cœur plein de vos deux dernieres lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon reſpect, & ſi j'oſe le dire, mon attachement pour vous. L'homme vertueux, le grand homme élevé par ſes diſgraces, me fait tout-à-fait oublier le Prince & le frere d'un Souverain, & vu l'antipathie pour cet état qui m'eſt naturelle, ce n'eſt pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant n'être pas toujours de même avis en toute choſe, & par exemple, je ne ſuis pas trop convaincu qu'il ſuffiſe, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de ſon emploi. Surement Turenne en brûlant le Palatinat par l'ordre de ſon Prince, ne jouiſſoit pas du vrai bonheur ; & je ne crois pas que les Fermiers-Généraux les plus appliqués autour de leur tapis verd, en jouiſſent davantage : mais ſi ce ſentiment eſt une erreur, elle eſt plus belle en vous que la vérité même ; elle eſt digne de qui ſut ſe choiſir un état, dont tous les devoirs ſont des vertus.

Le

Le cœur me bat à chaque ordinaire, dans l'attente du moment desiré qui doit tripler votre être. Tendres époux que vous êtes heureux ! que vous allez le devenir encore, en voyant multiplier des devoirs si charmans à remplir ! Dans la disposition d'ame où je vous vois tous les deux, non je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas ! quoi qu'on en puisse dire, la vertu seule ne le donne pas ; mais elle seule nous le fait connoître, & nous apprend à le goûter.

LETTRE

A M***.

Motiers, le 28 Mars 1764.

C'est rendre un vrai ſervice à un Soli-taire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui ſe paſſe par rapport à lui. Voilà, Monſieur, ce que vous avez très-obligeamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Auſch.

Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'eſt pas plus de moi que tous ces écrits pſeudonymes qui courent Paris ſous mon nom. Je n'ai point vu le Mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, & il y a huit jours que j'ignorois qu'il y eût un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette lettre ait voulu perſuader ſérieuſement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas aſſez des affaires qu'on me ſuſcite ſans m'aller mêler de celles d'autrui ? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quel nouvel intérêt m'auroit fait changer ſi bruſquement de maximes ? Les Jéſuites ſont-

ils en meilleur état que quand je refuſois d'écrire contre eux dans leurs diſgraces ? Quelqu'un me connoît-il aſſez lâche, aſſez vil pour inſulter aux malheureux ? Eh ! ſi j'oubliois les égards qui leur ſont dus, de qui pourroient-ils en attendre ? Que m'importe, enfin, le ſort des Jéſuites, quel qu'il puiſſe être ? Leurs ennemis ſe ſont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux ? La triſte vérité délaiſſée eſt-elle plus chere aux uns qu'aux autres ? & ſoit qu'ils triomphent ou qu'ils ſuccombent, en ſerai-je moins perſécuté ? D'ailleurs, pour peu qu'on liſe attentivement cette lettre, qui ne ſentira pas comme vous, que je n'en ſuis point l'Auteur ? Les maladreſſes y ſont entaſſées : elle eſt datée de Neufchâtel, où je n'ai pas mis le pied ; on y emploie la formule du *très-humble ſerviteur*, dont je n'uſe avec perſonne ; on m'y fait prendre le titre de Citoyen de Geneve, auquel j'ai renoncé : tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent, le plus adroit de mes perſécuteurs, & qui ſe paſſe bien, je crois, d'un défenſeur tel que moi : on affecte quelques imitations de mes phraſes, & ces imitations ſe démen-

tent l'inſtant après ; le ſtyle de la lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'eſt pas le mien : on m'y prête des expreſſions baſſes ; on m'y fait dire des groſſiéretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes écrits : on m'y fait dire *vous* à Dieu ; uſage que je ne blâme pas, mais qui n'eſt pas le nôtre. Pour me ſuppoſer l'Auteur de cette lettre, il faut ſuppoſer auſſi que j'ai voulu me déguiſer. Il n'y falloit donc pas mettre mon nom, & alors on auroit pu perſuader aux ſots qu'elle étoit de moi.

Telles ſont, Monſieur, les armes dignes de mes adverſaires, dont ils achevent de m'accabler. Non contens de m'outrager dans mes ouvrages, ils prennent le parti plus cruel encore de m'attribuer les leurs. A la vérité le Public juſqu'ici n'a pas pris le change, & il faudroit qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La juſtice que j'en attends ſur ce point, eſt une conſolation bien foible pour tant de maux. Vous ſavez la nouvelle affliction qui m'accable : la perte de M. de Luxembourg met le comble à tou-

tes les autres ; je la ſentirai juſqu'au tombeau. Il fut mon conſolateur durant ſa vie, il ſera mon protecteur après ſa mort. Sa chere & honorable mémoire défendra la mienne des inſultes de mes ennemis ; & quand ils voudront la ſouiller par leurs calomnies, on leur dira : comment cela pourroit-il être ? Le plus honnête homme de France fut ſon ami.

Je vous remercie & vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DE CHAMFORT.

24 *Juin* 1764.

J'ai toujours deſiré, Monſieur, d'être oublié de la tourbe inſolente & vile qui ne ſonge aux infortunés que pour inſulter à leur miſere; mais l'eſtime des hommes de mérite eſt un précieux dédommagement de ſes outrages, & je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre piece. Quoiqu'accueillie du Public, elle doit l'être des connoiſſeurs & des gens ſenſibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes, qui eſt de m'attirer la haine des méchans & l'affection des gens de bien, & qui ſe marque autant par mes malheurs que par mes ſuccès, m'apprend, par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, & me fait deſirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. H. D. P.

Motiers, le 15 Juillet 1764.

SI mes raiſons, Monſieur, contre la propoſition qui m'a été faite par le canal de M. P*** vous paroiſſent mauvaiſes, celles que vous m'objectez ne me ſemblent pas meilleures; & dans ce qui regarde ma conduite, je crois pouvoir reſter juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le ſais, de ce que tel ou tel point peut mériter par la loi du Talion; mais il s'agit de l'objection par laquelle les Catholiques me fermeroient la bouche, en m'accuſant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les perſécuteurs, me diroient-ils, & vous vous dites Proteſtant! Vous avez donc tort; car les Proteſtans ſont tout auſſi perſécuteurs que nous, & c'eſt pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien sûrs que s'ils devenoient les plus forts, Ils ne nous toléreroient pas nous-mêmes. Vous nous trompez, ajouteroient-ils, ou

vous vous trompez, en vous mettant en contradiction avec les vôtres, & nous prêchant d'autres maximes que les leurs. Ainſi l'ordre veut qu'avant d'attaquer les Catholiques, je commence par attaquer les Proteſtans, & par leur montrer qu'ils ne ſavent pas leur propre religion. Eſt-ce là, Monſieur, ce que vous m'ordonnez de faire ? Cette entrepriſe préliminaire rejetteroit l'autre encore loin, & il me paroît que la grandeur de la tâche ne vous effraie gueres, quand il n'eſt queſtion que de l'impoſer.

Que ſi les argumens *ad hominem* qu'on m'objecteroit vous paroiſſent peu embarraſſans, ils me le paroiſſent beaucoup, à moi, & dans ce cas, c'eſt à celui qui ſait les réſoudre, d'en prendre le ſoin.

Il y a encore, ce me ſemble, quelque choſe de dur & d'injuſte de compter pour rien tout ce que j'ai fait, & de regarder ce qu'on me preſcrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles, ce n'eſt pas un ſi grand crime, à mon avis, de ne

pas courir après la cent & unieme ; ſur-tout ſi elle n'exiſte pas ; j'aime à dire des choſes utiles, mais je n'aime pas à les répéter ; & ceux qui veulent abſolument des redites, n'ont qu'à prendre pluſieurs exemplaires du même écrit. Les Proteſtans de France jouiſſent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations, comme tant d'autres, mais par de fortes raiſons politiques bien expoſées. Cependant voilà qu'ils me preſſent d'écrire en leur faveur ; c'eſt faire trop de cas de ce que je puis faire, ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils ſont tranquilles ; mais ils veulent être mieux que bien ; & c'eſt après que je les ai ſervi de toutes mes forces, qu'ils me reprochent de ne les pas ſervir au-delà de mes forces.

Ce reproche, Monſieur, me paroît peu reconnoiſſant de leur part, & peu raiſonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat, hors d'haleine, & couvert de bleſſures, eſt-il tems de l'exhorter gravement à prendre les armes, tandis qu'on ſe tient ſoi-même en repos ? Eh ! Meſſieurs,

chacun ſon tour, je vous prie. Si vous êtes ſi curieux des coups, allez en chercher votre part; quant à moi, j'en ai bien la mienne; il eſt tems de ſonger à la retraite; mes cheveux gris m'avertiſſent que je ne ſuis plus qu'un vétéran; mes maux & mes malheurs me preſcrivent le repos, & je ne ſors point de la lice, ſans y avoir payé de ma perſonne. *Sat Patriæ Priamoque datum.* Prenez mon rang, jeunes gens, je vous le cede; gardez-le ſeulement comme j'ai fait, & après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiſcretes, & des reproches déplacés, que je ne m'en tourmenterai déſormais.

Ainſi, Monſieur, je confirme à loiſir ce que vous m'accuſez d'avoir écrit à la hâte, & que vous jugez n'être pas digne de moi; jugement auquel j'éviterai de répondre, faute de l'entendre ſuffiſamment.

Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

LETTRE

A M***.

22 *Juillet* 1764.

JE crains, Monſieur, que vous n'alliez un peu vîte en beſogne dans vos projets ; il faudroit, quand rien ne vous preſſe, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des réſolutions. Pourquoi quitter ſi bruſquement l'état que vous aviez embraſſé, tandis que vous pouviez à loiſir vous arranger pour en prendre un autre, ſi tant eſt qu'on puiſſe appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choiſi, & dont vous ſerez peut-être auſſi-tôt rebuté que du premier ? Que riſquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuoſité dans vos démarches, & à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, & pour aſſurer vos réſolutions par une plus mûre étude de vous-même ? Vous voilà ſeul ſur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout ; je vous plains, & c'eſt pour cela que je ne puis vous approuver, puiſque vous avez voulu vous iſoler vous-même,

au moment où cela vous convenoit le moins. Si vous croyez avoir ſuivi mes principes, vous vous trompez ; vous avez ſuivi l'impétuoſité de votre âge ; une démarche d'un tel éclat valoit aſſurément la peine d'être bien peſée avant d'en venir à l'exécution. C'eſt une choſe faite, je le ſais : je veux ſeulement vous faire entendre que la maniere de la ſoutenir, ou d'en revenir, demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec Madame votre mere. Je vois, ſans que vous me le montriez, le fil de tout cela ; & quand il n'y auroit que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conſcience tranquille d'une mere, en lui montrant, ſans néceſſité, des ſentimens différens des ſiens ? Il falloit, Monſieur, garder ces ſentimens au dedans de vous, pour la regle de votre conduite ; & leur premier effet devoit être de vous faire endurer avec patience les tracaſſeries de vos Prêtres, & de ne pas changer ces tracaſſeries en perſécutions,

ſécutions, en voulant ſecouer hautement le joug de la Religion où vous étiez né. Je penſe ſi peu comme vous ſur cet article, que quoique le Clergé Proteſtant me faſſe une guerre ouverte, & que je ſois fort éloigné de penſer comme lui ſur tous les points, je n'en demeure pas moins ſincérement uni à la communion de notre Egliſe, bien réſolu d'y vivre & d'y mourir, s'il dépend de moi. Car il eſt très-conſolant pour un croyant affligé, de reſter en communauté de culte avec ſes freres, & de ſervir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, & je vous déclare, que ſi j'étois né Catholique, je demeurerois Catholique, ſachant bien que votre Egliſe met un frein très-ſalutaire aux écarts de la raiſon humaine, qui ne trouve ni fond ni rive, quand elle veut ſonder l'abyme des choſes; & je ſuis ſi convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en ſuis moi-même impoſé un ſemblable, en me preſcrivant, pour le reſte de ma vie, des regles de foi dont je ne me permets plus de ſortir. Auſſi je vous jure que je ne ſuis tranquille que depuis ce tems-là, bien convaincu que ſans cette précau-

tion je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle, Monſieur, avec effuſion de cœur, & comme un pere parleroit à ſon enfant. Votre brouillerie avec Madame votre mere me navre. J'avois dans mes malheurs la conſolation de croire que mes écrits ne pouvoient faire que du bien; voulez-vous m'ôter encore cette conſolation ? Je ſais que s'ils font du mal, ce n'eſt que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher ***, un fils brouillé avec ſa mere a toujours tort: de tous les ſentimens naturels le ſeul demeuré parmi nous, eſt l'affection maternelle. Le droit des meres eſt le plus ſacré que je connoiſſe; en aucun cas on ne peut le violer ſans crime; raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez vous jetter à ſes pieds; à quelque prix que ce ſoit appaiſez-là; ſoyez ſûr que ſon cœur vous ſera rouvert ſi le vôtre vous ramene à elle. Ne pouvez-vous ſans fauſſeté lui faire le ſacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les diſſimuler ? Vous ne ſerez jamais appelé à perſécuter perſonne; que vous importe le reſte ? Il n'y a pas deux morales. Celle du

chriſtianiſme & celle de la philoſophie ſont la même ; l'une & l'autre vous impoſe ici le même devoir ; vous pouvez le remplir ; vous le devez ; la raiſon, l'honneur, votre intérêt, tout le veut ; moi je l'exige, pour répondre aux ſentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez ſur mon amitié, ſur toute mon eſtime, ſur mes ſoins, ſi jamais ils vous ſont bons à quelque choſe. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaiſe tête, ou qui pis eſt, votre cœur vous conduit mal, & je ne veux conſerver de liaiſons qu'avec des gens dont la tête & le cœur ſoient ſains.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

A Motiers, le 21 Mars 1764.

LE plaiſir que m'a cauſé, Mylord, la nouvelle de votre heureuſe arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avois entrepris, & que la laſſitude & le mauvais tems m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier reſſentiment de ſciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raiſon. Car jugez de ce que deviendroit cloué dans ſa chambre un pauvre malheureux, qui n'a d'autre ſoulagement, ni d'autre plaiſir dans la vie que la promenade, & qui n'eſt plus qu'une machine ambulante ? Je m'étois donc mis en chemin pour Aix, dans l'intention d'y prendre la douche, & auſſi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui ſoit ſur la terre. J'ai fait la route juſqu'à Morges, pédeſtrement à mon ordinaire, aſſez careſſé par-tout. En traverſant le lac, & voyant de loin les clochers de Geneve, je me ſuis ſurpris à

ſoupirer auſſi lâchement que j'aurois fait jadis pour une perfide maîtreſſe. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade, & ſous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content, puiſque j'apprends votre heureux retour auprès du Roi, & que mon protecteur & mon pere aime toujours ſon enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchiſſement des Payſans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez cidevant rapportés, me montre par-tout deux choſes également belles, ſavoir, dans l'objet le génie de Frédéric, & dans le choix le cœur de Georges. On feroit une hiſtoire digne d'immortaliſer le Roi, ſans autres Mémoires que vos lettres.

A propos de Mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerois volontiers la vie particuliere de votre frere, ſi vous les rendiez aſſez amples pour en pouvoir tirer l'hiſtoire de votre Maiſon. J'y poutrois parler au long de l'Ecoſſe que vous aimez tant, & de votre

illuſtre frere, & de ſon illuſtre frere, par lequel tout cela m'eſt devenu cher. Il eſt vrai que cette entrepriſe ſeroit immenſe & fort au-deſſus de mes forces, ſur-tout dans l'état où je ſuis; mais il s'agit moins de faire un ouvrage, que de m'occuper de vous, & de fixer mes indociles idées qui voudroient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez, que votre volonté ſoit faite; la mienne y trouvera toujours ſon compte, puiſqu'en vous obéiſſant je m'occuperai de vous. Bonjour, Mylord.

LETTRE

A MADAME LA C. DE B.

Motiers, le 26 Août 1764.

Après les preuves touchantes, Madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels momens de ma vie, il y auroit à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours ; mais il faut pardonner beaucoup à mon état ; la confiance abandonne les malheureux ; & je ſens, au plaiſir que m'a fait votre lettre, que j'ai beſoin d'être ainſi raſſuré quelquefois. Cette conſolation ne pouvoit me venir plus à propos : après tant de pertes irréparables, & en dernier lieu celle de M. de Luxembourg, il m'importe de ſentir qu'il me reſte des biens aſſez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connoître, reſſembloit beaucoup à celui où je l'ai perdu ; dans l'un & dans l'autre j'étois affligé, délaiſſé, malade. Il me conſola de tout ; qui me conſolera de lui ? Les amis que j'avois avant de le perdre ; car mon cœur uſé par

les maux, & déja durci par les ans, eſt fermé déſormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penſer, Madame, que dans les critiques qui regardent l'éducation de Monſieur votre fils, vous compreniez ce que, ſur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au Chevalier de L***. Critiquer quelqu'un, c'eſt blâmer dans le Public ſa conduite; mais dire ſon ſentiment à un ami commun ſur un pareil ſujet, ne s'appellera jamais critiquer, à moins que l'amitié n'impoſe la loi de ne dire jamais ce qu'on penſe, même en choſes où les gens du meilleur ſens peuvent n'être pas du même avis. Après la maniere dont j'ai conſtamment penſé & parlé de vous, Madame, je me décrierois moi-même, ſi je m'aviſois de vous critiquer. Je trouve, à la vérité, beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les univerſités; mais je trouve auſſi que, ſelon les circonſtances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, & l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs, une fois la néceſſité de ce parti

ſuppoſée, je crois comme vous, qu'il y a moins de danger en Hollande que par-tout ailleurs.

Je ſuis ému de ce que vous m'avez marqué de Meſſieurs les Comtes de B***; jugez, Madame, ſi la bienveillance des hommes de ce mérite m'eſt précieuſe, à moi, que celle même des gens que je n'eſtime pas ſubjugue toujours? Je ne ſais ce qu'on eût fait de moi par les careſſes: heureuſement on ne s'eſt pas aviſé de me gâter là-deſſus. On a travaillé ſans relâche à donner à mon cœur, & peut-être à mon génie, le reſſort que naturellement ils n'avoient pas. J'étois né foible; les mauvais traitemens m'ont fortifié: à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, Madame, de vouloir des détails ſur ce qui me regarde: que vous dirai-je? Rien n'eſt plus uni que ma vie; rien n'eſt plus borné que mes projets. Je vis au jour la journée, ſans ſouci du lendemain, ou plutôt, j'acheve de vivre avec plus de lenteur que je n'avois compté. Je

ne m'en irai pas plutôt qu'il plaît à la nature ; mais ſes longueurs ne laiſſent pas de m'embarraſſer ; car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choſes me livre toujours plus à l'indolence & à l'oiſiveté. Les maux phyſiques me donnent ſeuls un peu d'activité. Le ſéjour que j'habite, quoiqu'aſſez ſain pour les autres hommes, eſt pernicieux pour mon état ; ce qui fait que pour me dérober aux injures de l'air & à l'importunité des déſœuvrés, je vais, errant par le pays durant la belle ſaiſon ; mais aux approches de l'hiver qui eſt ici très-rude & très-long, il faut revenir & ſouffrir. Il y a long-tems que je cherche à déloger ; mais où aller ? Comment m'arranger ? J'ai tout à la fois l'embarras de l'indigence & celui des richeſſes ; toute eſpece de ſoin m'effraie, le tranſport de mes guenilles & de mes livres par ces montagnes, eſt pénible & coûteux : c'eſt bien la peine de déloger de ma maiſon, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps ! Au lieu que reſtant où je ſuis, j'ai des journées délicieuſes, errant ſans ſouci, ſans projet, ſans affaires, de bois en bois & de rochers en rochers, rêvant toujours & ne penſant point.

Je donnerois tout au monde pour ſavoir la botanique ; c'eſt la véritable occupation d'un corps ambulant, & d'un eſprit pareſſeux ; je ne répondrois pas que je n'euſſe la folie d'eſſayer de l'apprendre, ſi je ſavois par où commencer. Quant à ma ſituation du côté des reſſources, n'en ſoyez point en peine ; le néceſſaire, même abondant, ne m'a point manqué juſqu'ici, & probablement ne me manquera pas ſitôt. Loin de vous gronder de vos offres, Madame, je vous en remercie ; mais vous conviendrez qu'elles ſeroient mal placées ſi je m'en prévalois avant le beſoin.

Vous vouliez des détails ; vous devez être contente. Je ſuis très-content des vôtres, à cela près, que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connois-je, & il me ſeroit bien doux de vous y ſuivre, du moins par l'imagination. Au reſte, je vous plains de n'en être encore qu'à la philoſophie. Je ſuis bien plus avancé que vous, Madame : ſauf mon devoir, & mes amis, me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le Chevalier ſi déraiſonnable puiſqu'il vous divertit ; s'il n'étoit que déraiſonnable, il n'y parviendroit ſûrement pas. Il eſt bien à plaindre dans les accès de ſa goutte ; car on ſouffre cruellement : mais il a du moins l'avantage de ſouffrir ſans riſque. Des ſcélérats ne l'aſſaſſineront pas, & perſonne n'a intérêt à le tuer. Etes-vous à portée, Madame, de voir Madame la Maréchale ? Dans les triſtes circonſtances où elle ſe trouve, elle a bien beſoin de tous ſes amis, & ſur-tout de vous.

LETTRE

A MONSIEUR

BUTTA-FOCO (*).

Motiers-Travers, le 22 Septembre 1764.

IL eſt ſuperflu, Monſieur, de chercher à exciter mon zele pour l'entrepriſe que vous me propoſez. La ſeule idée m'éleve l'ame & me tranſporte. Je croirois le reſte de mes

(*) *Cette lettre eſt une réponſe à celle de M. Butta-Foco, du 31 Août 1764, dont voici l'extrait.*

Vous avez fait mention des Corſes dans votre Contrat Social d'une façon bien avantageuſe pour eux. Un pareil éloge, lorſqu'il part d'une plume auſſi ſincere que la vôtre, eſt très-propre à exciter l'émulation & le deſir de mieux faire. Il a fait ſouhaiter à la nation que vous vouluſſiez être cet homme ſage qui pourroit lui procurer les moyens de conſerver cette liberté qui lui a coûté tant de ſang.

. . . . . Qu'il ſeroit cruel de ne pas profiter de l'heureuſe circonſtance où ſe trouve la Corſe pour ſe donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité & à la raiſon le; gouvernement le plus propre à fixer dans cette Isle la vraie liberté. . . .

jours bien noblement, bien vertueuſement, bien heureuſement employé; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres,

Une nation ne doit ſe flatter de devenir heureuſe & floriſſante que par le moyen d'une bonne inſtitution politique: notre Isle, comme vous le dites très-bien, Monſieur, eſt capable de recevoir une bonne législation, mais il faut un Législateur, & il faut que ce Législateur ait vos principes, que ſon bonheur ſoit indépendant du nôtre, qu'il connoiſſe à fond la nature humaine, & que dans les progrès des tems ſe ménageant une gloire éloignée, il veuille travailler dans un ſiecle & jouir dans un autre. Daignez, Monſieur, être cet homme-là, & coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du ſyſtême politique qu'elle doit adopter. . . . .

Je ſais bien, Monſieur, que le travail que j'oſe vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous faſſent connoître à fond notre vraie ſituation; mais ſi vous daignez vous en charger, je vous fournirai toutes les lumieres qui pourront vous être néceſſaires, & M. Paoli, Général de la nation, ſera très-empreſſé à vous procurer de Corſe tous les éclairciſſemens dont vous pourrez avoir beſoin. Ce digne chef, & ceux d'entre mes compatriotes qui ſont à portée de connoître vos ouvrages, partagent mon deſir & tous les ſentimens d'eſtime que l'Europe entiere a pour vous, & qui vous ſont dus à tant de titres, &c. &c.

ſi je pouvois rendre ce triſte reſte bon en quelque choſe à vos braves compatriotes, ſi je pouvois concourir par quelque conſeil utile, aux vues de leur digne chef & aux vôtres ; de ce côté-là donc ſoyez sûr de moi, ma vie & mon cœur ſont à vous.

Mais, Monſieur, le zele ne donne pas les moyens, & le deſir n'eſt pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici ſottement le modeſte ; je ſens bien ce que j'ai, mais je ſens encore mieux ce qui me manque. Premiérement, par rapport à la choſe, il me manque une multitude de connoiſſances relatives à la nation & au pays ; connoiſſances indiſpenſables, & qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'inſtructions, d'éclairciſſemens, de mémoires, &c. ; de la mienne, beaucoup d'étude & de réflexions. Par rapport à moi, il me manque plus de jeuneſſe, un eſprit plus tranquille, un cœur moins épuiſé d'ennuis, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a n'eſt pas à l'épreuve des années & des chagrins ; il me manque la ſanté, le tems ; il me manque, accablé d'une maladie incurable & cruelle,

l'eſpoir de voir la fin d'un long travail, que la ſeule attente du ſuccès peut donner le courage de ſuivre ; il me manque, enfin, l'expérience dans les affaires qui, ſeule, éclaire plus ſur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois paſſablement, je me dirois : J'irai en Corſe. Six mois paſſés ſur les lieux m'inſtruiront plus que cent volumes. Mais comment entreprendre un voyage auſſi pénible, auſſi long, dans l'état où je ſuis ? le ſoutiendrois-je ? me laiſſeroit-on paſſer ? Mille obſtacles m'arrêteroient en allant ; l'air de la mer acheveroit de me détruire avant le retour ; je vous avoue que je deſire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être preſſé, un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire d'une très-longue haleine, même pour un homme qui ſe porteroit bien. Avant de ſoumettre mon ouvrage à l'examen de la Nation & de ſes Chefs, je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux ; l'ouvrage doit être un ; l'on

n'en ſauroit juger ſéparément. Ce n'eſt déja pas peu de choſe que de me mettre en état de commencer ; pour achever cela va loin.

Il ſe préſente auſſi des réflexions ſur l'état précaire où ſe trouve encore votre Iſle. Je ſais que ſous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corſes n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non-plus des troupes qu'on dit que la France y envoie ; & ce qui me confirme dans ce ſentiment, eſt de voir un auſſi bon patriote que vous me paroiſſez l'être, reſter, malgré l'envoi de ces troupes, au ſervice de la Puiſſance qui les donne. Mais, Monſieur, l'indépendance de votre pays n'eſt point aſſurée, tant qu'aucune Puiſſance ne la reconnoît ; & vous m'avouerez qu'il n'eſt pas encourageant pour un auſſi grand travail, de l'entreprendre ſans ſavoir s'il peut avoir ſon uſage, même en le ſuppoſant bon.

Ce n'eſt point pour me refuſer à vos invitations, Monſieur, que je vous fais ces objections, mais pour les ſoumettre à votre

examen & à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de biens l'un & l'autre pour vouloir que mon affection pour votre patrie me faſſe conſumer le peu de tems qui me reſte, à des ſoins qui ne ſeroient bons à rien.

Examinez donc, Meſſieurs; jugez vous-mêmes, & ſoyez sûrs que l'entrepriſe dont vous m'avez trouvé digne, ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles ſalutations.

ROUSSEAU.

P. S. En reliſant votre Lettre, je vois, Monſieur, qu'à la premiere lecture, j'ai pris le change ſur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de légiſlation, & je vois que vous demandez ſeulement une inſtitution politique, ce qui me fait juger que vous avez déja un corps de loix civiles, autre que le droit écrit, ſur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui

s'y rapporte. La tâche eſt moins grande, ſans être petite, & il n'eſt pas sûr qu'il en réſulte un tout auſſi parfait; on n'en peut juger que ſur le recueil complet de vos loix.

LETTRE

AU MÊME.

Motiers, le 15 Octobre 1764.

JE ne ſais, Monſieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'eſt parvenue que hier. Ce retard me force, pour profiter du courrier, de vous répondre à la hâte, ſans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix aſſez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis gueres eſpérer d'être en état d'aller en Corſe. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne ſeroit que dans la belle ſaiſon ; d'ici là le tems eſt précieux, il faut l'épargner tant qu'il eſt poſſible, & il ſera perdu juſqu'à ce que j'aie reçu vos inſtructions. Je joins ici une note rapide des premieres dont j'ai beſoin ; les vôtres me ſeront toujours néceſſaires dans cette entrepriſe. Il ne faut point là-deſſus me parler, Monſieur, de votre inſuffiſance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens ; & à juger par vous de votre

peuple, il a tort de chercher ſes guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un ſi grand objet que ma témérité me fait trembler; n'y joignons pas du moins l'étourderie, j'ai l'eſprit très-lent; l'âge & les maux le ralentiſſent encore; un gouvernement proviſionnel a ſes inconvéniens. Quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens néceſſaires, un établiſſement tel que celui que nous cherchons, ne ſe fait point ſans un peu de commotion, & l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourroit d'abord jetter les fondemens, puis élever plus à loiſir l'édifice; mais cela ſuppoſe un plan déja fait, & c'eſt pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs, il eſt à craindre qu'un établiſſement imparfait ne faſſe plus ſentir ſes embarras que ſes avantages, & que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui ſe peut faire: les mémoires dont j'ai beſoin, reçus, il me faut bien ſix mois pour m'inſtruire, & autant au moins pour digérer mes inſtructions; de ſorte que, du printems prochain en un an, je pourrois pro-

poſer mes premieres idées ſur une forme proviſionnelle, & au bout de trois autres années mon plan complet d'inſtitution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de ſoi, je ne ſuis pas ſûr de mettre en état mon travail en ſi peu de tems; mais je ſuis ſi ſûr de ne pouvoir l'abréger, que s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je ſuis charmé du voyage que vous faites en Corſe dans ces circonſtances; il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais, permettez-moi une curioſité que m'inſpirent l'eſtime & l'admiration. Je voudrois ſavoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge a-t-il? eſt-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de ſa nation l'a-t-il mis à la tête de ſes troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'adminiſtration politique & civile? ce grand homme ſe réſoudroit-il à n'être que citoyen dans ſa patrie, après en

avoir été le ſauveur ? Sur-tout parlez-moi ſans déguiſement à tous égards ; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

Mémoire joint à cette réponſe.

Une bonne carte de la Corſe où les divers diſtricts ſoient marqués & diſtingués par leurs noms, même s'il ſe peut par des couleurs.

Une exacte deſcription de l'Iſle, ſon hiſtoire naturelle, ſes productions, ſa culture, ſa diviſion par diſtricts ; le nombre, la grandeur, la ſituation des villes, bourgs, paroiſſes, le dénombrement du peuple auſſi exact qu'il ſera poſſible ; l'état des fortereſſes, des ports ; l'induſtrie, les arts, la marine ; le commerce qu'on fait, celui qu'on pourroit faire, &c.

Quel eſt le nombre, le crédit du Clergé ; quelles ſont ſes maximes, quelle eſt ſa conduite relativement à la patrie. Y a-t-il des

Maiſons anciennes, des Corps privilégiés ; de la nobleſſe ; les villes ont-elles des droits municipaux ? En ſont-elles fort jalouſes ?

Quelles ſont les mœurs du peuple, ſes goûts, ſes occupations, ſes amuſemens, l'ordre & les diviſions militaires, la diſcipline, la maniere de faire la guerre ? &c.

L'hiſtoire de la nation juſqu'à ce moment, les loix, les ſtatuts ; tout ce qui regarde l'adminiſtration actuelle, les inconvéniens qu'on y trouve, l'exercice de la juſtice, les revenus publics, l'ordre économique, la maniere de poſer & de lever les taxes ; ce que paie à-peu-près le peuple, & ce qu'il peut payer annuellement & l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les inſtructions néceſſaires ; mais les unes veulent être détaillées ; il ſuffit de dire les autres ſommairement. En général, tout ce qui fait le mieux connoître le génie national ne ſauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre ; mais il vaut mieux trop que pas aſſez.

LETTRE

LETTRE

AU MÊME.

Motiers-Travers, 24 *Mars* 1765.

JE vois, Monſieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultieme lettre on ne m'a pas laiſſé reprendre haleine un inſtant. J'ai reçu votre premier envoi ſans pouvoir preſque y jetter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire, mais l'agitation continuelle, toutes les ſouffrances du corps & de l'eſprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de ſonger aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point, & dans l'inſtant même où je vous réponds, je ſuis, malgré mon état, dans le riſque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il eſt inutile, Monſieur que vous comptiez ſur le travail que j'avois entrepris, il m'eût été trop doux de m'occuper d'une ſi glorieuſe tâche: cette conſolation m'eſt ôtée, mon

ame épuiſée d'ennuis n'eſt plus en état de penſer, mon cœur eſt le même encore, mais je n'ai plus de tête : ma faculté intelligente eſt éteinte : je ne ſuis plus capable de ſuivre un objet avec quelque attention ; & d'ailleurs, que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui, malgré la protection du Roi de Pruſſe Souverain du pays, malgré la protection de Mylord Maréchal qui en eſt Gouverneur, mais malheureuſement trop éloignés l'un & l'autre, y boit les affronts comme l'eau ; & ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet aſyle, eſt forcé d'aller errant en chercher un autre ſans ſavoir plus où le trouver ? . . .

Si fait pourtant, Monſieur, j'en ſais un digne de moi, & dont je ne me crois pas indigne : c'eſt parmi vous, braves Corſes, qui ſavez être libres, qui ſavez être juſtes, & qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatiſſans. Voyez, Monſieur, ce qui ſe peut faire ; parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton ſolitaire une petite maiſon pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt

ans me ſoigne dans mes infirmités continuelles, c'eſt une fille de quarante-cinq ans, françoiſe, catholique, honnête & ſage, & qui ſe réſout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers, partager mes miſeres & me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, & je tâcherai de ne point rendre les ſoins de l'hoſpitalité incommodes à mes voiſins.

Mais, Monſieur, je dois vous tout dire : il faut que cette hoſpitalité ſoit gratuite, non quant à la ſubſtance, je ne ſerai là-deſſus à charge à perſonne, mais quant au droit d'aſyle qu'il faut qu'on m'accorde ſans intérêt. Car ſitôt que je ſerai parmi vous, n'attendez rien de moi ſur le projet qui vous occupe. Je le répete, je ſuis déſormais hors d'état d'y ſonger; & quand je ne le ſerois pas, je m'en abſtiendrois par cela même que je vivrois au milieu de vous; car j'eus & j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond reſpect au gouvernement ſous lequel je vis, ſans me mêler de vouloir jamais le cenſurer & critiquer, ou réformer en aucune maniere. J'ai même ici une raiſon de plus,

& pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées different prodigieuſement de celles de votre nation. Il ne ſeroit pas poſſible que le plan que je propoſerois ne fît beaucoup de mécontens, & peut-être vous-même tout le premier. Or, Monſieur, je ſuis raſſaſié de diſputes & de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontens autour de moi, à quelque prix que ce puiſſe être. Je ſoupire après la tranquillité la plus profonde, & mes derniers vœux ſont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, & de mourir en paix. Ma réſolution là-deſſus eſt inébranlable. D'ailleurs, mes maux continuels m'abſorbent & augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon tems plus que je n'y en peux donner. Mon eſprit uſé n'eſt plus capable d'aucun autre application. Que ſi peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours aſſez pour me ménager des loiſirs, & que vous me jugiez capable d'écrire votre hiſtoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable qui ſatisfera mon cœur, ſans trop fatiguer ma tête, & je ſerois fort flatté de laiſſer à la poſtérité ce mo-

ument de mon ſéjour parmi vous; mais ne me demandez rien de plus. Comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'eſt venue, j'ai plus conſulté mon cœur que mes forces; car dans l'état où je ſuis, il eſt peu apparent que je ſoutienne un ſi long voyage, d'ailleurs très-embarraſſant, ſur-tout avec ma gouvernante & mon petit bagage. Cependant pour peu que vous m'encouragiez je le tenterai, cela eſt certain, duſſai-je reſter & périr en route; mais il me faut au moins une aſſurance morale d'être en repos pour le reſte de ma vie; car c'en eſt fait, Monſieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique & précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponſe avant de prendre aucun parti, mais je vous prie de différer le moins poſſible; car, malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embraſſe & vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

P. S. J'oubliois de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils ſeront bien difficiles s'ils ne ſont contens de moi. Je ne diſpute jamais ſur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre Clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le Clergé de France, & j'ai toujours très-bien vécu avec eux; mais quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, & je ſouhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela ſeroit inutile.

Pour ne pas perdre de tems, en cas d'affirmation, il faudroit m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je puſſe demander des inſtructions pour le paſſage.

LETTRE

AU MÊME.

Motiers, le 26 Mai 1765.

LA criſe orageuſe que je viens d'eſſuyer, Monſieur, & l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait différer de vous répondre & de vous remercier juſqu'à ce que je fuſſe déterminé. Je le ſuis maintenant par une ſuite d'événemens, qui, m'offrant en ce pays ſinon la tranquillité du moins la sûreté, me font prendre le parti d'y reſter ſous la protection déclarée & confirmée du Roi & du Gouvernement. Ce n'eſt pas que j'aie perdu le plus vrai deſir de vivre dans le vôtre; mais l'épuiſement total de mes forces, le ſoin qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit eſſuyer, d'autres obſtacles encore qui naiſſent de ma ſituation, me font du moins pour le moment abandonner mon entrepriſe, à laquelle malgré ces difficultés mon cœur ne peut ſe réſoudre de renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher Monſieur, je vieillis, je dépéris, les forces me quittent, le deſir s'irrite &

l'eſpoir s'éteint. Quoi qu'il en ſoit, recevez & faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remercîmens de l'aſyle qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave & hoſpitalier !... Non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie, que vos cœurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'inſtant qu'il ne me reſtoit preſqu'aucun autre aſyle en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laiſſer mes cendres dans votre Iſle, je tâcherai d'y laiſſer du moins quelque monument de ma reconnoiſſance, & je m'honorerai aux yeux de toute la terre, de vous appeler mes hôtes & mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le Chevalier R.... la lettre de M. Paoli; mais pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en ſi peu de mots, & d'un ton ſi vague, il faut vous dire, Monſieur, que le bruit de la propoſition que vous m'aviez faite s'étant répandu ſans que je ſache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette propoſition étoit une invention de ſa façon; il prétendoit m'avoir écrit, au nom des Corſes, une lettre contrefaite dont j'avois

été la dupe. Comme j'étois très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train & je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus : il se vanta l'hiver dernier que, malgré Mylord Maréchal & le Roi même, il me feroit chasser du pays. Il avoit des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation, à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R....; il vient me voir de la part de M. Paoli, sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne; il refuse de se nommer, il venoit de Geneve, il avoit vu mes plus ardens ennemis, on me l'écrivoit. Son long séjour en ce pays, sans y avoir aucune affaire, avoit l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le tems où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir en Corse. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli, dont je ne connoissois point l'écriture; jugez si tout cela devoit m'être suspect? Qu'avois à faire en pareil

cas ? — Lui remettre une réponſe, dont à tout événement on ne pût tirer d'éclairciſſement ; c'eſt ce que je fis.

Je voudrois à préſent vous parler de nos affaires & de nos projets, mais ce n'en eſt gueres le moment. Accablé de ſoins, d'embarras, forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou ſix lieues d'ici, les ſeuls ſoucis d'un déménagement très-incommode m'abſorberoient quand je n'en aurois point d'autres ; & ce ſont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête ſe remettroit, ce que je regarde comme impoſſible, de plus d'un an d'ici, il ne ſeroit pas en moi de m'occuper d'autre choſe que de moi-même. Ce que je vous promets, & ſur quoi vous pouvez compter dès-à-préſent, eſt que pour le reſte de ma vie je ne ſerai plus occupé que de moi ou de la Corſe : toute autre affaire eſt entiérement bannie de mon eſprit. En attendant, ne négligez pas de raſſembler des matériaux, ſoit pour l'hiſtoire, ſoit pour l'inſtitution ; ils ſont les mêmes. Votre Gouvernement me paroît être ſur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi

vos papiers un mémoire daté de Veſcovado 1764, que je préſume être de votre façon, & que je trouve excellent. L'ame & la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reſte. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement proviſionnel ? Auſſi bien, tant que des Puiſſances étrangeres ſe mêleront de vous, ne pourrez-vous gueres établir autre choſe.

Je voudrois bien, Monſieur, que nous puſſions nous voir : deux ou trois jours de conférence éclairciroient bien des choſes. Je ne puis gueres être aſſez tranquille cette année pour vous rien propoſer ; mais vous ſeroit-il poſſible, l'année prochaine, de vous ménager un paſſage par ce pays ? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaiſir, & que nous nous quitterions contens l'un de l'autre. Voyez, puiſque voilà l'hoſpitalité établie entre nous, venez uſer de votre droit. Je vous embraſſe.

LETTRE

A M. DE C***.

Motiers, 6 Janvier 1764.

JE vous remercie, Monſieur, de votre derniere piece, & du plaiſir que m'a fait ſa lecture. Elle décide le talent qu'annonçoit la premiere, & déja l'auteur m'inſpire aſſez d'eſtime pour oſer lui dire du mal de ſon ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge vous faſſiez le grand-pere, que vous me donniez un intérêt ſi tendre pour le petit-fils que vous n'avez point; & que dans une Epître, où vous dites de ſi belles choſes, je ſente que ce n'eſt pas vous qui parlez. Evitez cette métaphyſique à la mode, qui depuis quelque tems obſcurcit tellement les vers françois qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'eſprit. Les vôtres ne ſont pas dans ce cas encore, mais ils y tomberoient, ſi la différence qu'on ſent entre votre premiere piece & la ſeconde alloit en augmentant. Votre Epître abonde non-ſeulement en grands ſentimens, mais en penſées philoſophiques,

phiques, auxquelles je reprocherois quelquefois de l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont, & qu'on doit à la vertu, croyez-vous que leur faire entendre que cette foi n'eſt qu'une erreur de leur âge, ſoit un bon moyen de la leur conſerver? Il ne faut pas, Monſieur, pour paroître au-deſſus des préjugés, ſaper les fondemens de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu ſur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne ſurmonte ſes penchans en quelque choſe, & qui par conſéquent n'ait quelque vertu; les uns en ont plus, les autres moins. Mais ſi la meſure eſt indéterminée, eſt-ce à dire que la choſe n'exiſte point? C'eſt ce qu'aſſurément vous ne croyez point, & que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une piece, où vous prouverez que malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, & même de la vertu, & qu'il y en aura toujours. Voilà, Monſieur, de quoi s'élever à la plus haute philoſophie: il y en a davantage à combattre les préjugés philoſophiques qui ſont nuiſibles, qu'à combattre les préjugés populaires

qui ſont utiles. Entreprenez hardiment cet ouvrage ; & ſi vous le traitez comme vous le pouvez faire, un prix ne ſauroit vous manquer.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs, & qui me portent leurs coups en ſecret, j'étois bien éloigné, Monſieur, de ſonger à rien qui eût le moindre rapport au Parlement de Paris. J'ai pour cet illuſtre Corps les mêmes ſentimens qu'avant ma diſgrace, & je rends toujours la même juſtice à ſes Membres, quoiqu'ils me l'aient ſi mal rendue. Je veux même penſer qu'ils ont cru faire envers moi leur devoir d'hommes publics ; mais c'en étoit un pour eux de mieux l'apprendre. On trouveroit difficilement un fait, où le droit des gens fût violé d'autant de manieres : mais quoique les ſuites de cette affaire m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne ſortirai de ma vie, je n'en ſais nul mauvais gré à ces Meſſieurs. Je ſais que leur but n'étoit point de nuire, mais ſeulement d'aller à leurs fins. Je ſais qu'ils n'ont pour moi ni amitié, ni haine ; que mon être & mon ſort eſt la choſe du monde qui les intéreſſe

le moins. Je me ſuis trouvé ſur leur paſſage comme un caillou qu'on pouſſe avec le pied ſans y regarder. Je connois à-peu-près leur portée & leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorſque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de ſouvenir, & me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt & reconnoiſſance. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D***.

Motiers, le 4 Novembre 1764.

Bien des remercîmens, Monſieur, du Dictionnaire Philoſophique. Il eſt agréable à lire, il y regne une bonne morale; il ſeroit à ſouhaiter qu'elle fût dans le cœur de l'Auteur & de tous les hommes. Mais ce même Auteur eſt preſque toujours de mauvaiſe foi dans les extraits de l'Ecriture; il raiſonne ſouvent fort mal, & l'air de ridicule & de mépris, qu'il jette ſur des ſentimens reſpectés des hommes, réjailliſſant ſur les hommes mêmes, me paroît un outrage fait à la ſociété. Voilà mon ſentiment & peut-être mon erreur, que je me crois permis de dire, mais que je n'entends faire adopter à qui que ce ſoit.

Je ſuis fort touché de ce que vous me marquez de la part de M. & Mde de Buffon. Je ſuis bien aiſe de vous avoir dit ce que je penſois de cet homme illuſtre, avant que

ſon ſouvenir réchauffât mes ſentimens pour lui, afin d'avoir tout l'honneur de la juſtice que j'aime à lui rendre, ſans que mon amour-propre s'en ſoit mêlé. Ses écrits m'inſtruiront & me plairont toute ma vie. Je lui (*) crois des égaux parmi ſes contemporains, en qualité de penſeur & de philoſophe : mais en qualité d'écrivain je ne lui en connois point. C'eſt la plus belle plume de ſon ſiecle ; je ne doute point que ce ne ſoit là le jugement de la poſtérité. Un de mes regrets eſt de n'avoir pas été à portée de le voir davantage & de profiter de ſes obligeantes invitations. Je ſens combien ma tête & mes écrits auroient gagné dans ſon commerce. Je quittai Paris au moment de ſon mariage ; ainſi je n'ai point eu le bonheur de connoître Madame de Buffon, mais je ſais qu'il a trouvé dans ſa perſonne & dans ſon mérite l'aimable & digne récompenſe du ſien. Que Dieu les béniſſe l'un & l'autre de vouloir bien s'intéreſſer à ce pau-

(*) Quand M. Rouſſeau écrivoit ceci, M. le Comte de Buffon n'avoit pas encore publié les *Epoques de la Nature.*

vre proſcrit. Leurs bontés ſont une des conſolations de ma vie : qu'ils ſachent, je vous en ſupplie, que je les honore & les aime de tout mon cœur.

Je ſuis bien éloigné, Monſieur, de renoncer aux pélerinages projettés. Si la ferveur de la botanique vous dure encore, & que vous ne rebutiez pas un éleve à barbe griſe, je compte plus que jamais aller herboriſer cet Été ſur vos pas. Mes pauvres Corſes ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'Utopie au milieu d'eux. Vous ſavez la marche des Troupes Françoiſes ; il faut voir ce qu'il en réſultera. En attendant il faut gémir tout bas, & aller herboriſer.

Vous me rendez fier en me marquant que Mlle. B*** n'oſe me venir voir à cauſe des bienſéances de ſon ſexe, & qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faiſoient en France l'affront de me traiter comme un bon-homme ſans conſéquence, juſqu'à venir dîner avec moi, tête-à-tête, dans la plus inſultante familiarité, juſqu'à m'embraſſer

dédaigneuſement, devant tout le monde, comme le grand-pere de leur nourrice. Graces au Ciel, me voilà bien rétabli dans ma dignité, puiſque les Demoiſelles me font l'honneur de ne m'oſer venir voir.

LETTRE

A M. HIRZEL.

11 Novembre 1764.

JE reçois, Monſieur, avec reconnoiſſance la ſeconde édition du Socrate ruſtique, & les bontés dont m'honore ſon digne Hiſtorien. Quelque étonnant que ſoit le Héros de votre livre, l'Auteur ne l'eſt pas moins à mes yeux. Il y a plus de payſans reſpectables que de ſavans qui les reſpectent & qui l'oſent dire. Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, & où des Hirzels cultivent les Lettres ! L'abondance y regne & les vertus y ſont en honneur.

Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, mes remercîmens & mes ſalutations.

LETTRE

A M. DUCLOS.

Motiers, le 2 Décembre 1764.

JE crois, mon cher ami, qu'au point où nous en ſommes, la rareté des lettres eſt plus une marque de confiance que de négligence; votre ſilence peut m'inquiéter ſur votre ſanté, mais non ſur votre amitié, & j'ai lieu d'attendre de vous la même ſécurité ſur la mienne. Je ſuis errant tout l'Eté, malade tout l'Hiver, & en tous tems ſi ſurchargé de déſœuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le Recueil fait par Ducheſne eſt en effet incomplet, & qui pis eſt très-fautif; mais il n'y manque rien que vous ne connoiſſiez, excepté ma réponſe aux lettres écrites de la Campagne, qui n'eſt pas encore publique. J'eſpérois vous la faire remettre auſſi-tôt qu'elle ſeroit à Paris; mais on m'apprend que M. de Sartine en a défendu l'entrée,

quoiqu'assurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage qui puisse déplaire à la France ni aux François, & que le Clergé Catholique y ait à son tour les rieurs aux dépens du nôtre. Malheur aux opprimés, sur-tout quand ils le sont injustement; car alors ils n'ont pas même le droit de se plaindre, & je ne serois pas étonné qu'on me fît pendre, uniquement pour avoir dit & prouvé que je ne méritois pas d'être décrété. Je pressens le contre-coup de cette défense en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis, & sur-tout *ipse doli fabricator Epeus.*

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes Ecrits, dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui sont encore en manuscrits, & entr'autres le petit conte dont vous parlez, puisque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entreprise m'effraie, sur-tout dans l'état où je suis, je ne sais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les Libraires de ce pays n'ont pas d'assez vastes débou-

chés pour cette entrepriſe ; les profits en ſeroient peu de choſe ; & je vous avoue que je n'y ſonge que pour me procurer du pain durant le reſte de mes jours, ne me ſentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie dont vous parlez, ils ſont très-difficiles à faire ſans compromettre perſonne ; pour y ſonger il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laiſſe, & que je n'en aurai probablement jamais ; ſi je vis toutefois, je n'y renonce pas ; vous avez toute ma confiance, mais vous ſentez qu'il y a des choſes qui ne ſe diſent pas de ſi loin.

Mes courſes dans nos montagnes ſi riches en plantes m'ont donné du goût pour la botanique ; cette occupation convient fort à une machine ambulante, à laquelle il eſt interdit de penſer. Ne pouvant laiſſer ma tête vuide, je la veux empailler ; c'eſt de foin qu'il faut l'avoir pleine, pour être libre & vrai, ſans crainte d'être décrété. J'ai l'avantage de ne connoître encore que dix plantes, en comptant l'hyſope ; j'aurai long-

tems du plaiſir à prendre, avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des Conſidérations ſur les mœurs. Puiſque vous avez des facilités pour tout le Royaume, adreſſez le paquet à Pontarlier, à moi directement, ce qui ſuffit; ou à M. Junet, Directeur des Poſtes; il me le fera parvenir. Vous pouvez auſſi le remettre à Ducheſne, qui me le fera paſſer avec d'autres envois. Je vous demanderai même ſans façon de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici ſans le gâter. Je le prendrai ſecrétement dans ma poche en allant herboriſer; & quand je ne verrai point d'Archers autour de moi, j'y jetterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami, comment faites-vous pour penſer être honnête homme, & ne vous pas faire pendre? Cela me paroît difficile, en vérité. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

8 *Décembre* 1764.

Sur la derniere lettre, Mylord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pû juger du plaiſir que m'a cauſé celle dont vous m'avez honoré le 24 Octobre. Vous m'avez fait ſentir un peu cruellement à quel point je vous ſuis attaché, & trois mois de ſilence de votre part, m'ont plus affecté & navré que ne fit le décret du Conſeil de Geneve. Tant de malheurs ont rendu mon cœur inquiet, & je crains toujours de perdre ce que je deſire ſi ardemment de conſerver. Vous êtes mon ſeul protecteur, le ſeul homme à qui j'aie de véritables obligations, le ſeul ami ſur lequel je compte, le dernier auquel je me ſois attaché, & auquel il n'en ſuccédera jamais d'autres. Jugez ſur cela, ſi vos bontés me ſont cheres, & ſi votre oubli m'eſt facile à ſupporter.

Je ſuis fâché que vous ne puiſſiez habiter votre maiſon que dans un an. Tant qu'on en

eſt encore aux châteaux en Eſpagne, toute habitation nous eſt bonne en attendant ; mais quand enfin l'expérience & la raiſon nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouiſſance que celle de ſoi-même, un logement commode & un corps ſain deviennent les ſeuls biens de la vie, & dont le prix ſe fait ſentir de jour en jour, à meſure qu'on eſt détaché du reſte. Comme il n'a pas fallu ſi long-tems pour faire votre jardin, j'eſpere que dès-à-préſent il vous amuſe, & que vous en tirez déja de quoi fournir ces *oilles* ſi ſavoureuſes, que ſans être fort gourmand, je regrete tous les jours.

Que ne puis-je m'inſtruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate ! Que mes bons & infortunés Corſes ne peuvent-ils, par mon entremiſe, profiter de vos longues & profondes obſervations ſur les hommes & les gouvernemens ? Mais je ſuis loin de vous. N'importe : ſans ſonger à l'impoſſibilité du ſuccès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme ſi mes rêveries leur pouvoient être utiles. Puiſque je ſuis dévoué aux chimeres, je veux du moins m'en forger

d'agréables. En ſongeant à ce que les hommes pourroient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils ſont. Les Corſes ſont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état deſirable, qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la diſſolubilité des mariages très-utile dans le Brandebourg, le fût de long-tems en Corſe, où la ſimplicité des mœurs & la pauvreté générale rendent encore les grandes paſſions inactives, & les mariages paiſibles & heureux. Les femmes ſont laborieuſes & chaſtes; les hommes n'ont de plaiſirs que dans leur maiſon: dans cet état, il n'eſt pas bon de leur faire enviſager comme poſſible, une ſéparation qu'ils n'ont nulle occaſion de deſirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de *Fletcher* que vous m'annoncez. Je l'attendois pour vous écrire, mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-tems. Mylord, j'ai le cœur plein de vous ſans ceſſe. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

LETTRE

A M. A BAUZIT.

En lui envoyant les *Les Lettres de la Montagne.*

Motiers, 9 Décembre 1764.

DAIGNEZ, vénérable Abauzit, écouter mes juſtes plaintes ; combien j'ai gémi que le Conſeil & les Miniſtres de Geneve m'aient mis en droit de leur dire des vérités ſi dures ! Mais puiſqu'enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon reſpect, ils auront déſormais toute ma franchiſe. Peſez mes raiſons & prononcez. Ces Dieux de chair ont pu me punir ſi j'étois coupable ; mais ſi Caton m'abſout, ils n'ont pu que m'opprimer.

LETTRE

A M. D***.

Motiers, le 13 Décembre 1764.

JE vous parlerai maintenant, Monſieur, de mon affaire (1), puiſque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens, leur ſociété eſt augmentée d'un Libraire de France, homme entendu, qui aura l'inſpection de la partie typographique. Ils ſont en état de faire les fonds néceſſaires ſans avoir beſoin de ſouſcription, & c'eſt d'ailleurs une voie à laquelle je ne conſentirai jamais par de très-bonnes raiſons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entrepriſe, & ſuppoſant un plein ſuccès, j'eſtime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduiſons-le à cinquante. Je crois que ſans être déraiſonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette ſomme, d'autant plus

(1) L'édition générale de ſes Ouvrages.

que cette entrepriſe demande de ma part un travail aſſidu de trois ou quatre ans, qui ſans doute achevera de m'épuiſer, & me coûtera plus de peine à préparer & revoir mes feuilles, que je n'en eus à les compoſer.

Sur cette conſidération, & laiſſant à part celle du profit, pour ne ſonger qu'à mes beſoins, je vois que ma dépenſe ordinaire depuis vingt ans, a été l'un dans l'autre de ſoixante louis par an. Cette dépenſe deviendra moindre, lors qu'abſolument ſéqueſtré du public, je ne ſerai plus accablé de ports de lettres & de viſites qui, par la loi de l'hoſpitalité, me forcent d'avoir une table pour les ſurvenans.

Je pars de ce petit calcul, pour fixer ce qui m'eſt néceſſaire pour vivre en paix le reſte de mes jours, ſans manger le pain de perſonne ; réſolution formée depuis longtems, & dont, quoi qu'il arrive, je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part, ſur un fonds de

dix à douze mille livres, & j'aime mieux ne pas faire l'entrepriſe s'il faut me réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reſte de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'eſclavage.

Si ces meſſieurs peuvent me faire cette ſomme, mon deſſein eſt de la placer en rentes viageres, & puiſque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous ſera comptée, & tout eſt dit. Il convient ſeulement pour la sûreté de la choſe, que tout ſoit payé, avant que l'on commence l'impreſſion du dernier volume; parce que je n'ai pas le tems d'attendre le débit de l'édition pour aſſurer mon état.

Mais comme une telle ſomme en argent comptant pourroit gêner les entrepreneurs, vu les grandes avances qui leur ſont néceſſaires, ils aimeront mieux me faire une rente viagere, ce qui, vu mon âge & l'état de ma ſanté, leur doit probablement tourner plus à compte. Ainſi, moyennant des sûretés dont vous ſoyez content, j'accepterai la rente viagere, ſauf une ſomme en argent

comptant lorſqu'on commencera l'édition ; & pourvu que cette ſomme ne ſoit pas moindre de cinquante louis, je m'en contente en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà Monſieur, les divers arrangemens dont je leur laiſſerois le choix, ſi je traitois directement avec eux : mais comme il ſe peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux, ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des regles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agiſſez pour moi comme un bon tuteur pour ſon pupille, mais ne chargez pas ces Meſſieurs d'un traité qui leur ſoit onéreux. Cette entrepriſe n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent ; de ma part elle a un autre objet, il ſuffit que je vive ; & toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainſi, n'abuſons pas de la réſolution où ils paroiſſent être d'entreprendre cet ouvrage à quelque prix que ce ſoit : comme tout le riſque demeure de leur côté, il doit être compenſé

par les avantages. Faites l'accord dans cet eſprit, & ſoyez sûr que de ma part il ſera ratifié.

Je vous vois avec plaiſir prendre cette peine. Voilà, Monſieur, le ſeul compliment que je vous ferai jamais.

LETTRE

A MONSIEUR

DE MONTMOLLIN,

En lui envoyant les *Lettres écrites de la Montagne.*

Le 23 Décembre 1764.

PLAIGNEZ-MOI, Monſieur, d'aimer tant la paix, & d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuſer à mes anciens Compatriotes de prendre leur défenſe comme ils avoient pris la mienne. C'eſt ce que je ne pouvois faire ſans repouſſer les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les Miniſtres de Geneve ont eu la baſſeſſe de m'accabler dans mes malheurs, & qu'ils ont oſé porter juſques dans la Chaire ſacrée. Puiſqu'ils aiment ſi fort la guerre, ils l'auront; & après mille agreſſions de leur part, voici mon premier acte d'hoſtilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils ſe laiſſent lâchement enlever; car pour inſulter à leur aiſe

au malheureux, ils rampent volontiers ſous la tyrannie. La querelle au reſte eſt tout-à-fait perſonnelle entr'eux & moi; ou ſi j'y fais entrer la Religion Proteſtante pour quelque choſe, c'eſt comme ſon défenſeur contre ceux qui veulent la renverſer. Voyez mes raiſons, Monſieur, & ſoyez perſuadé que plus on me mettra dans la néceſſité d'expliquer mes ſentimens, plus il en réſultera d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la juſtice que vous m'avez rendue.

Recevez, Monſieur, je vous prie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M***.

Au ſujet d'un Mémoire en faveur des Proteſtans, que l'on devoit adreſſer aux Evêques de France.

1765.

LA lettre, Monſieur, & le mémoire de M*** que vous m'avez envoyés, confirment bien l'eſtime & le reſpect que j'avois pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choſes tout-à-fait bien ; cependant il me paroît que le plan & l'exécution demanderoient une refonte conforme aux excellentes obſervations contenues dans votre lettre. L'idée d'adreſſer un mémoire aux Evêques n'a pas tant pour but de les perſuader eux-mêmes, que de perſuader indirectement la Cour & le Clergé Catholique, qui ſeront plus portés à donner au Corps Epiſcopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes. D'où il doit arriver que les Evêques auront honte d'élever des oppoſitions à la tolérance des Proteſtans, ou que s'ils font

ce

ces oppoſitions, ils attireront contre eux la clameur publique, & peut-être les rebuffades de la Cour.

Sur cette idée, il paroît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très-bien, d'explications ſur la doctrine, qui ſont aſſez connues, & ont été données mille fois, que d'une expoſition politique & adroite de l'utilité dont les Proteſtans ſont à la France, à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M*** ſur l'impoſſibilité reconnue de les réunir à l'Egliſe, & par conſéquent ſur l'inutilité de les opprimer; oppreſſion qui, ne pouvant les détruire, ne peut ſervir qu'à les aliéner.

En prenant les Evêques, qui, pour la plupart, ſont des plus grandes Maiſons du Royaume du côté des avantages de leur naiſſance & de leurs places, on peut leur montrer avec force combien ils doivent être attachés au bien de l'Etat, à proportion du bien dont il les comble, & des priviléges qu'il leur accorde; combien il ſeroit horrible à eux de préférer leur intérêt & leur

ambition particuliere au bien général d'une ſociété dont ils ſont les principaux membres : on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être oppoſés à ceux de leur miniſtere, en reçoivent de nouvelles forces ; que l'humanité, la religion, la patrie leur preſcrivent la même conduite & la même obligation de protéger leurs malheureux freres opprimés, plutôt que de les pourſuivre. Il y a mille choſes vives & ſaillantes à dire là-deſſus, en leur faiſant honte d'un côté, de leurs maximes barbares, ſans pourtant les leur reprocher, & de l'autre, en excitant contr'eux l'indignation du *miniſtere* & des autres ordres du Royaume, ſans pourtant paroître y tâcher.

Je ſuis, Monſieur, ſi preſſé, ſi accablé, ſi ſurchargé de lettres, que je ne puis vous jetter ici quelques idées, qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrois pouvoir entreprendre ce mémoire, mais cela m'eſt abſolument impoſſible, & j'en ai bien du regret ; car, outre le plaiſir de bien faire, j'y trouverois un des plus beaux ſujets qui puiſſent honorer la plume d'un Auteur. Cet ouvrage

peut être un chef-d'œuvre de politique & d'éloquence, pourvu qu'on y mette le tems : mais je ne crois pas qu'il puiſſe être bien traité par un Théologien. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D.

Motiers, le 24 Janvier 1765.

JE vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement (1) que je vais prendre avec la compagnie en queſtion, ſi l'affaire ſe conſomme; ainſi, quand elle manqueroit, j'en ſerois très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverois des avantages, & une commodité très-grande pour l'exécution d'une entrepriſe que j'ai à cœur; que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces Meſſieurs, je deſire, ſi l'entrepriſe ſe rompt, que ce ne ſoit pas par ma faute. Du reſte, quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes, je ſuis fort d'avis, puiſqu'elles ſont faites, qu'il n'en ſoit rien rabattu.

Je vous reconnois bien, Monſieur, dans l'arrangement que vous me propoſez au dé-

(1) Pour une édition générale de tous ſes Ouvrages.

faut de celui-là ; mais, quoique j'en ſois pénétré de reconnoiſſance, je me reconnoîtrois peu moi-même, ſi je pouvois l'accepter ſur ce pied-là. Toutefois j'y vois une ouverture pour ſortir, avec votre aide, d'un furieux embarras où je ſuis. Car, dans l'état précaire où ſont ma ſanté & ma vie, je mourrois dans une perplexité bien cruelle, en ſongeant que je laiſſe mes papiers, mes effets & ma gouvernante à la merci d'un inconnu. Il y aura bien du malheur, ſi l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, & la confiance que j'ai en vous, ne nous amenent pas à quelque arrangement qui contente votre cœur ſans faire ſouffrir le mien. Quand vous ſerez une fois mon dépoſitaire univerſel, je ſerai tranquille ; & il me ſemble que le repos de mes jours m'en ſera plus doux, quand je vous en ſerai redevable. Je voudrois ſeulement qu'au préalable nous puſſions faire une connoiſſance encore plus intime. J'ai des projets de voyage pour cet été. Ne pourrions-nous en faire quelqu'un enſemble ? Votre bâtiment vous occupera-t-il ſi fort, que vous ne puiſſiez le quitter quelques ſemaines, même quelques mois,

ſi le cas y échéoit ? Mon cher Monſieur, il faut commencer par beaucoup ſe connoître, pour ſavoir bien ce qu'on fait quand on ſe lie. Je m'attendris à penſer qu'après une vie ſi malheureuſe, peut-être trouverai-je encore des jours ſereins près de vous, & que peut-être une chaîne de traverſes m'a-t-elle conduit à l'homme que la Providence appele à me fermer les yeux ? Au reſte, je vous parle de mes voyages, parce qu'à force d'habitude, les déplacemens ſont devenus pour moi des beſoins. Durant toute la belle ſaiſon, il m'eſt impoſſible de reſter plus de deux ou trois jours en place, ſans me contraindre & ſans ſouffrir.

LETTRE

A M. LE C. DE ***.

Motiers, 26 Janvier 1765.

JE ſuis pénétré, Monſieur, des témoignages d'eſtime & de confiance dont vous m'honorez : mais comme vous dites fort bien, laiſſons les complimens, &, s'il eſt poſſible, allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous deſirez de moi ſe puiſſe exécuter avec ſuccès d'emblée dans un ſeule lettre, que Madame la Comteſſe ſentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me ſemble, puiſque vous m'aſſurez qu'elle eſt portée à bien penſer de moi, que je faſſe avec elle les avances d'une correſpondance qui fera naître aiſément les ſujets dont il s'agit, & ſur leſquels je pourrai lui préſenter mes réflexions de moi-même à meſure qu'elle m'en fournira l'occaſion. Car il arrivera de deux choſes l'une, ou, m'accordant quelque confiance, elle épanchera ſon honnête & vertueux cœur en m'écrivant, & alors la liberté que je prendrai

de lui dire mon ſentiment, autoriſée par elle-même, ne pourra lui déplaire ; ou elle reſtera dans une réſerve qui doit me ſervir de regle, & alors, n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons ? La lettre ci-jointe eſt écrite dans cette vue, & prépare les matieres dont nous aurons à traiter, ſi ce texte lui agrée. Diſpoſez de cette lettre, je vous ſupplie, pour la donner ou la ſupprimer, ſelon qu'il vous paroîtra plus convenable.

En vérité, Monſieur, je ſuis enchanté de vous & de votre digne épouſe. Qu'aimable & tendre doit être un mari qui peint ſa femme ſous des traits ſi charmans ! Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous, l'aimer jamais aſſez pour le ſien. Je ne connois rien de plus intéreſſant que le tableau de votre union, & tracé par vous-même. Toutefois voyez que, ſans y ſonger, vous n'ayez donné peut-être à ſa délicateſſe quelque raiſon particuliere de craindre votre éloignement. Monſieur, les cœurs ſenſibles ſont faciles à bleſſer, tout les alarme, & ils ſont

d'un ſi grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les ſoins amoureux de nouveaux époux bientôt ſe relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé ſur l'eſtime & ſur la vertu, ſont moins frivoles, & font plus d'effet. Laiſſez à votre femme le plaiſir de ſacrifier quelquefois ſes goûts aux vôtres; mais qu'elle voie toujours que vous cherchez votre bonheur dans le ſien, & que vous la diſtinguez des autres femmes par des ſentimens à l'épreuve du tems. Quand une fois elle ſera bien convaincue de la ſolidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui ſoyez enlevé par des folles. Pardon, Monſieur, vous demandez des avis pour Madame la Comteſſe, & c'eſt à vous que j'oſe en donner. Mais vous m'inſpirez un intérêt ſi vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me ſemble propre à l'affermir, je crois déja me mêler de mes affaires.

LETTRE

A MADAME

LA C. DE ***.

Moriers, 26 Janvier 1765.

J'APPRENDS, Madame, que vous êtes une femme auſſi vertueuſe qu'aimable; que vous avez pour votre mari autant de tendreſſe qu'il en a pour vous, & que c'eſt, à tous égards, dire autant qu'il eſt poſſible. On ajoute que vous m'honorez de votre eſtime, & que vous m'en préparez même un témoignage qui me donneroit l'honneur d'appartenir à votre ſang par des devoirs (1).

En voilà plus qu'il ne faut, Madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un ſi digne couple, & bien aſſez, j'eſpere, pour m'autoriſer à vous marquer ma reconnoiſſance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi Monſieur le

(1) Mde la C. de B. avoit paru ſouhaiter que M. Rouſſeau voulût être le parrain de l'enfant dont elle étoit ſur le point d'accoucher.

Comte de ***. J'ai penſé que l'heureux événement qui s'approche pouvoit, ſelon vos arrangemens, me mettre avec vous en correſpondance ; &, pour un objet ſi reſpectable, je ſens du plaiſir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zele avec confiance. Les devoirs de Monſieur le Comte de *** l'appeleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de juſtice à vos ſentimens nobles, pour douter que ſi le charme de votre préſence lui faiſoit oublier ces devoirs, vous ne les lui rappelaſſiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé ſur la vertu peut ſans danger braver l'abſence, il n'a rien de la molleſſe du vice, il ſe renforce par les ſacrifices qui lui coûtent, & dont il s'honore à ſes propres yeux. Que vous êtes heureuſe, Madame, d'avoir un mérite qui vous met au-deſſus des craintes, & un époux qui ſait ſi bien en ſentir le prix ! Plus il aura de comparaiſons à faire, plus il s'applaudira de ſon bonheur.

Dans ces intervalles, vous paſſerez un tems très-doux à vous occuper de lui, des

gages de ſa tendreſſe, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre, oſerois-je, Madame, me compter auprès de vous pour quelque choſe. J'en ai le droit par mes ſentimens; eſſayez ſi j'entends les vôtres, ſi je ſens vos inquiétudes, ſi quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines, mais c'eſt quelque choſe que les partager; & voilà ce que je ferai de tout mon cœur. Recevez, Madame, je vous ſupplie, les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

A MADAME LA M. DE V.

Motiers, le 3 Février 1765.

AU milieu des ſoins que vous donne, Madame, le zele pour votre famille, & au premier moment de votre convaleſcence, vous vous occupez de moi ; vous preſſentez les nouveaux dangers où vont me replonger les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aie oſé montrer leur injuſtice. Vous ne vous trompez pas, Madame ; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excité les Lettres de la Montagne. Meſſieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très-inſultans ; je ne ſerois pas ſurpris qu'on me fît un mauvais parti ſur leurs terres, lorſque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du Roi pour m'y laiſſer en ſûreté : le Conſeil de ***, qui ſouffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à ſon tour, & d'achever de m'écraſer s'il lui eſt poſſible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, &

que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'eſpérois du moins plus d'humanité du côté de la France, mais j'avois tort; coupable du crime irrémiſſible d'être injuſtement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti eſt pris, Madame; je laiſſerai tout faire, tout dire, & je me tairai, ce n'eſt pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je ſens qu'il eſt impoſſible qu'on me laiſſe reſpirer en paix ici. Je ſuis trop près de * * * & de * * *. La paſſion de cette heureuſe tranquillité m'agite & me travaille chaque jour davantage. Si je n'eſpérois la trouver à la fin, je ſens que ma conſtance acheveroit de m'abandonner. J'ai quelque envie d'eſſayer de l'Italie, dont le climat & l'inquiſition me ſeront peut-être plus doux qu'en France & qu'ici. Je tâcherai cet Été de me traîner de ce côté-là, pour y chercher un gîte paiſible; & ſi je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chere idole de mon cœur, où te trouverai-je? Eſt-il poſſible que perſonne n'en veuille laiſſer jouir un homme qui ne troubla jamais celui de per-

ſonne ! Je ne ſerois pas ſupris d'être à la fin forcé de me refugier chez les Turcs, & je ne doute point que je n'y fuſſe accueilli avec plus d'humanité & d'équité que chez les Chrétiens.

On vous dit donc, Madame, que M. de Voltaire m'a écrit ſous le nom du Général Paoli, & que j'ai donné dans le piége. Ceux qui diſent cela, ne font gueres plus d'honneur, ce me ſemble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon diſcernement. Depuis la réception de votre lettre, voici ce qui m'eſt arrivé. Un Chevalier de Malthe, qui a beaucoup bavardé dans Geneve, & qui dit venir d'Italie, eſt venu me voir il y a quinze jours, de la part du Général Paoli, faiſant beaucoup l'empreſſé des commiſſions dont il ſe diſoit chargé près de moi, mais me diſant au fond très-peu de choſes, & m'étalant d'un air important d'aſſez chétives paperaſſes fort pochetées. A chaque piece qu'il me montroit, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même piece, & la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait

tous ſes efforts pour ſavoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corſe, il n'a pu là-deſſus m'arracher un ſeul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, & qu'il n'a voulu ni ſe nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des viſites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laiſſé de paſſer encore ici dix ou douze jours ſans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il eſt reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, Madame, qu'il n'eſt plus queſtion pour moi de la Corſe, tant à cauſe de l'état où je me trouve, que par mille raiſons qu'il vous eſt aiſé d'imaginer. Ces Meſſieurs dont vous me parlez (*), ont de la ſanté, du pain, du repos; ils ont la tête libre, & le cœur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer & travailler à leur aiſe; ſelon toute apparence les troupes Françoiſes, s'ils vont dans

(*) Meſſieurs Helvetius & Diderot auxquels les Corſes, diſoit-on, s'étoient adreſſés pour avoir un plan de législation.

le pays, ne maltraiteront point leurs perſonnes ; & s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je deſire paſſionnément voir une légiſlation de leur façon ; mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourroient lui donner en Corſe : car malheureuſement les femmes de ce pays-là ſont très-laides, & très-chaſtes qui pis eſt.

Que mon voyage projetté n'aille pas, Madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus beſoin que jamais, & tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle ſaiſon. Je compte ne partir qu'à la fin de Mai, & revenir au mois de Septembre.

LETTRE

A M. D.

Motiers, le 7 Février 1765.

JE ne doute point, Monſieur, qu'hier jour de Deux-Cent, on n'ait brûlé mon livre à Geneve; du moins toutes les meſures étoient priſes pour cela. Vous aurez ſu qu'il fut brûlé le 22, à La Haye. Rey me marque que l'Inquiſiteur a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, que le Miniſtre Ch*** de Geneve s'eſt donné de grands mouvemens. Au ſurplus on laiſſe Rey fort tranquille. Tout cela n'eſt-il pas plaiſant? Cette affaire s'eſt tramée avec beaucoup de ſecret & de diligence; car le Comte de B***, qui m'écrivit peu de jours auparavant, n'en ſavoit rien. Vous me direz: Pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution? Monſieur, j'ai par-tout des amis puiſſans, illuſtres, & qui, j'en ſuis très-sûr, m'aiment de tout leur cœur, mais ce ſont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au con-

traire, mes ennemis ſont ardens, adroits, intrigans, ruſés, infatigables pour nuire, & qui manœuvrent toujours ſous terre, comme les taupes. Vous ſentez que la partie n'eſt pas égale. L'Inquiſiteur eſt l'homme le plus actif que la terre ait produit; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner, ce monde eſt fait pour les méchans. Je ſuis très-sûr qu'à moins que je ne lui ſurvive, je ſerai perſécuté juſqu'à la mort.

Je ne digere point que M. de * * * ſuppoſe que c'eſt moi qui m'attire ſa haine. Eh! qu'ai-je donc fait pour cela? Si l'on parle trop de moi, ce n'eſt pas ma faute: je me paſſerois d'une célébrité acquiſe à ce prix. Marquez à M. de * * * tout ce que votre amitié pour moi vous inſpirera, & en attendant que je ſois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous ſupplie, de tous les ſentimens dont vous me ſavez pénétré pour lui.

M. Vernes déſavoue hautement & avec horreur, le libelle où j'ai mis ſon nom. Il

m'a écrit là-deſſus une lettre honnête, à laquelle j'ai répondu ſur le même ton, offrant de contribuer autant qu'il me ſeroit poſſible, à répandre ſon déſaveu. Malgré la certitude où je croyois être que l'ouvrage étoit de lui, certains faits récens me font ſoupçonner qu'il pourroit bien être de quelqu'un qui ſe cache ſous ſon manteau.

Au reſte, l'imprimé de Paris s'eſt très-promptement & très-ſinguliérement répandu à Geneve. Pluſieurs particuliers en ont reçu par la poſte des exemplaires ſous enveloppe, avec ces ſeuls mots écrits d'une main de femme : *Liſez, bonnes gens!* Je donnerois tout au monde? pour ſavoir qui eſt cette aimable femme qui s'intéreſſe ſi vivement à un pauvre opprimé, & qui ſait marquer ſon indignation en termes ſi brefs & ſi pleins d'énergie.

J'avois bien prévu, Monſieur, que votre calcul ne ſeroit pas admiſſible, & qu'auprès d'un homme que vous aimez, votre cœur feroit déraiſonner votre tête en matiere d'intérêt. Nous cauſerons de cela plus à notre

aiſe, en herboriſant cet été ; car, loin de renoncer à nos caravanes, même en ſuppoſant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuiſe pas. Au reſte, je vous dirai que je ſens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'étonne. Ces derniers événemens qui devoient achever de m'accabler, m'ont, je ne ſais comment, rendu tranquille, & même aſſez gai. Il me ſemble que je donnois trop d'importance à des jeux d'enfans. Il y a dans toutes ces brûleries quelque choſe de ſi niais & de ſi bête, qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale eſt finie. Eſt ce la peine de tant choiſir la terre où je dois laiſſer mon corps ? La partie la plus précieuſe de moi-même eſt déja morte ? les hommes n'y peuvent plus rien, & je ne regarde plus tous ces tas de Magiſtrats ſi barbares, que comme autant de vers qui s'amuſent à ronger mon cadavre.

La machine ambulante ſe montera donc cet été pour aller herboriſer ; & ſi l'amitié peut la réchauffer encore, vous ſerez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour, Monſieur.

LETTRE

AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE.

Motiers, le 11 Février 1765.

Vous ſavez, Mylord, une partie de ce qui m'arrive. La brûlerie de La Haye, la défenſe de Berne, ce qui ſe prépare à Geneve; mais vous ne pouvez ſavoir tout. Des malheurs ſi conſtans, une animoſité ſi univerſelle commençoient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaiſes nouvelles ſe multiplient depuis la réception de votre lettre, je ſuis plus tranquille & même aſſez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Graces à la protection du Roi & à la vôtre, ma perſonne eſt en ſureté contre leurs atteintes; mais elle ne l'eſt pas contre leurs tracaſſeries, & ils me le font bien ſentir. Quoi qu'il en ſoit, ſi ma tête s'affoiblit & s'altere, mon cœur me reſte en bon état. Je l'éprouve en liſant votre derniere lettre & le billet que vous avez écrit pour la communauté de Couvet. Je crois que

M. Meuron s'acquittera avec plaiſir de la commiſſion que vous lui donnez ; je n'en dirois pas autant de l'adjoint que vous lui aſſociez pour cet effet, malgré l'empreſſement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie eſt d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez, & à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous eſt attaché me ſeroit cher s'il vouloit ſeulement ne pas repouſſer mon zele. Mais vos bontés pour moi font ici bien des jaloux, & dans l'occaſion ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puiſſe-t-elle augmenter ſans ceſſe au même prix. Ma bonne ſœur Emetulla, conſervez-moi ſoigneuſement notre pere. Si je le perdois je ſerois le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aie fait la moindre démarche pour obtenir la permiſſion d'imprimer ici le recueil de mes écrits, ou pour empêcher que cette permiſſion ne fût révoquée ? Non, Mylord, j'étois ſi parfaitement là-deſſus dans vos ſentimens ſans les connoître, que dès le commencement je parlai ſur ce ton aux aſſociés qui ſe préſenterent,

& à M*** qui a bien voulu ſe charger de traiter avec eux. La propoſition eſt venue d'eux, & je ne me ſuis point preſſé d'y conſentir. Du reſte, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien, & quoi qu'il arrive on ne pourra pas ſe vanter de m'avoir fait un refus, qui après tout me nuira moins qu'à eux-mêmes, puiſqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq ou ſix cents mille francs que j'y aurois fait entrer de cette maniere, & qu'on ne rebutera peut-être pas ſi dédaigneuſement ailleurs. Mais s'il arrivoit contre toute attente, que la permiſſion fût acccordée ou ratifiée, j'avoue que j'en ſerois touché comme ſi perſonne n'y gagnoit que moi ſeul, & que je m'attacherois au pays pour le reſte de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, & que le voiſinage de Geneve me devient de jour en jour plus inſupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix; il ne me reſte à choiſir que deux aſyles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre eſt trop éloignée; il y fait trop cher vivre & mon corps ni ma bourſe n'en ſupporteroient pas le trajet. Reſte l'Italie

&

& ſur-tout Veniſe, dont le climat & l'inquiſition ſont plus doux qu'en Suiſſe. Mais St. Marc, quoiqu'apôtre, ne pardonne gueres & j'ai bien dit du mal de ſes enfans. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les riſques, car j'aime encore mieux la priſon & la paix que la liberté & la guerre. Le tumulte où je ſuis ne me permet encore de rien réſoudre; je vous en dirai davantage quand mes ſens ſeront plus raſſis. Un peu de vos conſeils me ſeroit bien néceſſaire : car je ſuis ſi malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raiſonné *deteriora ſequor*.

LETTRE

A MESSIEURS DE LUC.

24 Février 1765.

J'APPRENDS, Meſſieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues juſqu'à celle du 15 Février inclusivement. Je regarde votre ſituation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pouſſer les choſes à l'extrême, & ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple ceſſe d'être libre quand les loix ont perdu leur force : mais la vertu n'a jamais perdu la ſienne, & l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà déſormais, Meſſieurs, votre reſſource ; elle eſt aſſez grande, aſſez belle, pour vous conſoler de tout ce que vous perdez comme Citoyens.

Pour moi je prends le ſeul parti qui me reſte, & je le prends irrévocablement. Puiſqu'avec des intentions auſſi pures, puiſqu'avec tant d'amour pour la juſtice & pour la vérité, je n'ai fait que du mal ſur la terre, je n'en veux plus faire, & je me retire au-de-

dans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Geneve ni de ce qui s'y paſſe. Ici finit notre correſpondance. Je vous aimerai toute ma vie, mais je ne vous écrirai plus. Embraſſez pour moi votre pere. Je vous embraſſe, Meſſieurs, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. MEURON,

PROCUREUR-GÉNÉRAL.

25 Février 1765.

J'APPRENDS, Monſieur, avec quelle bonté de cœur, & avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défenſe d'un pauvre opprimé. Pourſuivi par la Claſſe, & défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée : *Victrix cauſa Diis placuit, ſed victa Catoni.*

Toutefois je ſuis malheureux, mais non pas vaincu ; mes perſécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puiſque c'eſt par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des Rois, pour pere le plus vertueux des hommes, & pour patron l'un des plus éclairés Magiſtrats.

LETTRE

A M. DE P.

25 Février 1765.

VOTRE lettre, Monſieur, m'a pénétré juſqu'aux larmes. Que la bienveillance eſt une douce choſe ! & que ne donnerois-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens ! Puiſſent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple ! puiſſe le lieu de mon refuge être auſſi celui de mes attachemens ! Mon cœur eſt bon, il eſt ouvert à tout ce qui lui reſſemble, il n'a beſoin, j'en ſuis très-ſûr, que d'être connu pour être aimé. Il reſte après la ſanté trois biens qui rendent ſa perte plus ſupportable ; la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, Monſieur, ſi je le trouve, me deviendra plus doux encore, lorſque j'en pourrai jouir près de vous.

LETTRE

A M. DE C. P. A. A.

Février 1765.

J'ATTENDOIS des réparations, Monſieur, & vous en exigez; nous ſommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui ſont l'ouvrage de vos confreres, mais il falloit, Monſieur, vous élever contre une manœuvre ſi oppoſée à l'eſprit du chriſtianiſme, & ſi déshonorante pour votre état. La lâcheté n'eſt pas moins repréhenſible que la violence dans les *Miniſtres* du Seigneur. Dans tous les pays du monde il eſt permis à l'innocent de défendre ſon innocence. Dans le vôtre on l'en punit, on fait plus, on oſe employer la religion à cet uſage. Si vous avez proteſté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, & je ne vous dois point de réparation; ſi vous n'avez pas proteſté, vous êtes coupable de connivence, & je vous en dois encore moins.

Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

À M. CLAIRAUT.

Motiers-Travers, le 3 Mars 1765.

LE ſouvenir, Monſieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cauſe une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de vouloir bien être, pour la ſeconde fois, Cenſeur d'un de mes ouvrages. C'eſt une très-mauvaiſe rapſodie que j'ai compilée il y a pluſieurs années ſous le nom de *Dictionnaire de Muſique*, & que je ſuis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne, je ſuis hors d'état de revoir ce Recueil. Je ſais qu'il eſt plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt pour le ſort du plus malheureux des hommes vous portoit à voir ſon ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous ſerois ſenſiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faiſant. Les indiquer ſans les corriger, ne ſeroit rien faire, car je ſuis abſolument hors d'état d'y donner la moindre attention, & ſi vous daignez en uſer comme

de votre bien, pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une charité très-utile & dont je ſerai très-reconnoiſſant. Recevez, Monſieur, mes très-humbles excuſes & mes ſalutations.

J. J. R.

LETTRE

A M. M***.

9 Mars 1765.

Vous ignorez, je le vois, ce qui ſe paſſe ici par rapport à moi. Par des manœuvres ſouterraines que j'ignore, les Miniſtres, Montmollin à leur tête, ſe ſont tout-à-coup déchaînés contre moi, mais avec une telle violence, que, malgré Mylord Maréchal & le Roi-même, je ſuis chaſſé d'ici ſans ſavoir plus où trouver d'aſyle ſur la terre; il ne m'en reſte que dans ſon ſein. Cher M***, voyez mon ſort. Les plus grands ſcélérats trouvent un refuge; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurois encore l'Angleterre; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépenſe! Encore ſi j'étois ſeul!... Que la nature eſt lente à me tirer d'affaire! Je ne ſais ce que je deviendrai; mais en quelque lieu que j'aille terminer ma miſere, ſouvenez-vous de votre ami.

Il n'eſt plus queſtion de mon édition générale. Selon toute apparence je ne trouverai

plus à la faire, & quand je le pourrois, je ne ſais ſi je pourrois vaincre l'horrible averſion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres ſans frémir; & tout ce que je deſire au monde, eſt un coin de terre où je puiſſe mourir en paix, ſans toucher ni papier, ni plume.

Je ſens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignois de vous, & vous vous occupiez de ma défenſe. On ne remercie pas de ces choſes-là; on les ſent. On ne fait point d'excuſe, on ſe corrige.

Voici la lettre de M. Garcin, il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs; du reſte, ne m'inſtruiſez plus de ce qu'on penſe, ou de ce qu'on dit. Succès, revers, diſcours publics, tout m'eſt devenu de la plus grande indifférence. Je n'aſpire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher eſt enfin vaincue. Je ſuis à-peu-près déterminé à changer de nom, & à diſparoître de deſſus la terre. Je ſais déja quel nom je prendrai. Je pourrai le prendre

ſans ſcrupule. Je ne mentirai sûrement pas. Je vous embraſſe.

En finiſſant cette lettre, qui eſt écrite depuis hier, j'étois dans le plus grand abattement où j'aie été de ma vie. M. de Montmollin entra, & dans cette entrevue, je retrouvai toute la vigueur que je croyois m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en ſuis tiré par la relation que j'en envoie à l'homme du Roi, & dont je joins ici copie, que vous pouvez montrer. L'aſſemblée eſt indiquée pour la ſemaine prochaine. Peut-être ma contenance en impoſera-t-elle. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on ſache quel parti ils auront pris, ne montrez cette lettre à perſonne. Bon voyage.

LETTRE

A M. MEURON,

Conſeiller d'Etat & Procureur-Général à Neufchâtel.

Motiers, le 9 Mars 1765.

HIER, Monſieur, M. de Montmollin m'honora d'une viſite, dans laquelle nous eûmes une conférence aſſez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me propoſa, pour prévenir le ſcandale, un tempérament que je refuſai net. Je lui dis que je ne voulois point d'un état intermédiaire; que je voulois être dedans ou dehors, en paix ou en guerre, brebis ou loup. Il me fit ſur toute cette affaire pluſieurs objections que je mis en poudre; car comme il n'y a ni raiſon, ni juſtice à tout ce qu'on fait contre moi, ſitôt qu'on entre en diſcuſſion, je ſuis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'étoit point obſtination, encore moins inſolence, j'offris, ſi la Claſſe vouloit reſter en repos, de m'engager

gager avec lui de ne plus écrire de ma vie ſur aucun point de religion ; il répondit qu'on ſe plaignoit que j'avois déja pris cet engagement ; & que j'y avois manqué : je répliquai qu'on avoit tort ; que je pouvois bien l'avoir réſolu pour moi, mais que je ne l'avois promis à perſonne. Il proteſta qu'il n'étoit pas le maître, qu'il craignoit que la Claſſe n'eût déja pris ſa réſolution. Je répondis que j'en étois fâché, mais que j'avois auſſi pris la mienne. En ſortant, il me dit qu'il feroit ce qu'il pourroit, je lui dis qu'il feroit ce qu'il voudroit ; & nous nous quittâmes. Ainſi, Monſieur, jeudi prochain, ou vendredi au plus tard, je jetterai l'épée ou le fourreau dans la riviere.

Comme vous êtes mon bon défenſeur & patron, j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M. LE PROFESSEUR

DE MONTMOLLIN.

PAR déférence pour M. le Profeſſeur de Montmollin mon Paſteur, & par reſpect pour la vénérable Claſſe, j'offre, ſi on l'agrée, de m'engager, par un écrit ſigné de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage ſur aucune matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier ſur tout autre ſujet; & de *plus*, je continuerai à témoigner, par mes ſentimens & par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Egliſe.

Je prie M. le Profeſſeur de communiquer cette déclaration à la vénérable Claſſe.

Fait à Motiers, le 10 Mars 1765.

LETTRE

A M. D.

Motiers, le 14 Mars 1764.

VOICI, Monſieur, votre lettre ; en la liſant, j'étois dans votre cœur ; elle eſt déſolante. Je vous déſolerai peut-être moi-même, en vous avouant que celle qui l'écrit, me paroît avoir de bons yeux, beaucoup d'eſprit, & point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle, comme les Princes avoient jadis des foux ; c'eſt-à-dire, d'heureux étourdis qui oſoient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre dans un tête-à-tête. Cher D., croyez-moi, continuez d'être bon & d'aimer les hommes ; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conſeils ; je les attendois de vous ; vous n'avez pas trompé mon attente. Le deſir de me venger de votre Prêtraille étoit né dans le premier mouvement ; c'étoit un effet de la colere ; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement,

& ma colere eſt courte : nous ſommes de même avis ; ils ſont en sûreté, je ne leur ferai sûrement pas l'honneur d'écrire contre eux.

Non-ſeulement je n'ai pas deſſein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motiers, à *moins* qu'on n'uſe de violence pour m'en chaſſer, ou qu'on ne me montre un ordre du Roi, ſous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai, dans cette affaire, la contenance que je dois à mon protecteur & à moi. Mais, de maniere ou d'autre, il faudra que cette affaire finiſſe ; ſi l'on me fait traîner dehors par des Archers, il faut bien que je m'en aille. Si l'on finit par me laiſſer en repos, je veux alors m'en aller ; c'eſt un point réſolu. Que voulez-vous que je faſſe dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur ? Pourrai-je jamais jetter ſur ces gens-là un autre œil que celui du mépris & de l'indignation. Je m'avilirois aux yeux de toute la terre, ſi je reſtois au milieu d'eux.

Je ſuis bien aiſe que vous ayez d'abord

ſenti & dit la vérité ſur le prétendu livre *des Princes*. Mais ſavez-vous qu'on a écrit de Berne à l'Imprimeur d'Yverdun, de me demander ce livre & de l'imprimer; que ce ſeroit une bonne affaire? J'ai d'abord ſenti les ſoins officieux de l'ami ***. J'ai tout de ſuite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faiſant prier de l'imprimer & de la répandre. Comme il eſt livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin en cas d'obſtacle, de vous en donner avis par la poſte; & alors je vous ſerois bien obligé ſi vous vouliez bien la donner tout de ſuite à Fauche, & la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verſe le plus promptement qu'il ſera poſſible à Berne, à Geneve & dans le pays de Vaud; mais, avant qu'elle paroiſſe, ayez la bonté de la relire ſur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y gliſſe quelque faute. Vous ſentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit ſcrupule d'auteur, mais de ma ſûreté & de ma liberté, peut-être pour le reſte de ma vie. En attendant l'impreſſion, vous pouvez donner & envoyer des copies.

Je ne ſerai peut-être en état de vous écrire de long-tems. De grace mettez-vous à ma place, & ne ſoyez pas trop exigeant. Vous devriez ſentir qu'on ne me laiſſe pas du tems de reſte. Mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles, & même des miennes; car vous ſavez ce qui ſe paſſe par rapport à moi. Pour moi, je l'ignore parfaitement.

Je vous embraſſe,

LETTRE

A M. LE P. DE FELICE.

Motiers, le 14 Mars 1765.

JE n'ai point fait, Monſieur, l'ouvrage intitulé *des Princes*; je ne l'ai point vu: je doute même qu'il exiſte. Je comprends aiſément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis ſe rendent bien juſtice en m'attaquant avec des armes ſi dignes d'eux. Comme je n'ai jamais déſavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru ſur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monſieur, de recevoir & de publier cette déclaration en faveur de la vérité & d'un homme qui n'a qu'elle pour ſa défenſe. Recevez mes très-humbles ſalutations.

LETTRE

A M. MEURON,

Procureur-Général à Neufchâtel.

Motiers, le 23 Mars 1765.

JE ne ſais, Monſieur, ſi je ne dois pas bénir mes miſeres, tant elles ſont accompagnées de conſolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, & j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenoit. J'avois expoſé à Mylord Maréchal les raiſons qui me faiſoient deſirer de quitter ce pays, pour chercher la tranquillité & pour l'y laiſſer. Il approuve ces raiſons, & il eſt, comme moi, d'avis que j'en ſorte : ainſi, Monſieur, c'eſt un parti pris, avec regret, je vous le jure ; mais irrévocablement. Aſſurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent déſapprouver que, dans le triſte état où je ſuis, j'aille chercher une terre de paix pour y dépoſer mes os. Avec plus de vigueur & de ſanté, je conſentirois à faire face à mes perſécuteurs pour le bien public : mais, accablé

d'infirmités & de malheurs ſans exemple, je ſuis peu propre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'impoſer. Las de combats & de querelles, je n'en peux plus ſupporter. Qu'on me laiſſe aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'eſt pas poſſible, moins par la mauvaiſe humeur des habitans, que par le trop grand voiſinage de Geneve; inconvénient, qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, Monſieur, étant celui auquel on vouloit me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne ſuis pas encore en état de me tranſporter, & il me faut quelque tems pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raiſonnablement eſpérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un Païen, un Athée, & qu'on voudra bien me laiſſer jouir pour quelques ſemaines de l'hoſpitalité qu'on ne refuſe à aucun étranger. Ce n'eſt pas, Monſieur, que je veuille déſormais me regarder comme tel; au contraire, l'honneur d'être inſcrit

parmi les citoyens du pays me ſera toujours précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zele & la fidélité que je dois au Roi, comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute que j'y laiſſe un bien très-regrettable, mais dont je n'entends point du tout me deſſaiſir. Ce ſont les amis que j'y ai trouvé dans mes diſgraces, & que j'eſpere y conſerver malgré mon éloignement.

Quant à Meſſieurs les Miniſtres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur Conſiſtoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quelqu'état que je ſois, puiſqu'ils le veulent ainſi, & je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auroient pu ſe paſſer de tant d'appareil. Du reſte, ils ſont fort les maîtres de m'excommunier, ſi cela les amuſe : être excommunié de la façon de M. de Voltaire, m'amuſera fort auſſi.

Permettez, Monſieur, que cette lettre ſoit commune aux deux Meſſieurs qui ont eu la

bonté de m'écrire avec un intérêt ſi généreux. Vous ſentez que, dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes pour exprimer combien je ſuis touché de vos ſoins & des leurs. Mille ſalutations & reſpects.

LETTRE
AU CONSISTOIRE
DE MOTIERS.

Motiers, le 29 Mars 1765.

MESSIEURS,

SUR votre citation, j'avois hier réſolu, malgré mon état, de comparoître aujourd'hui pardevant vous; mais ſentant qu'il me ſeroit impoſſible, malgré toute ma bonne volonté, de ſoutenir une longue ſéance, &, ſur la matiere de foi qui fait l'unique objet de la citation, réfléchiſſant que je pouvois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, Meſſieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zele de la foi, & que vous n'agréaſſiez dans cette lettre la même réponſe que j'aurois pu faire de bouche aux queſtions de M. de Montmollin, quelles qu'elles ſoient.

Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable Claſſe juge à propos d'uſer

d'uſer contre moi, ne ſoit fondée ſur une loi poſitive, qu'on m'aſſure ne pas exiſter dans cet Etat, rien n'eſt plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, & ſur-tout plus contraire à l'eſprit de la Religion, qu'une pareille procédure en pure matiere de foi.

Car, Meſſieurs, je vous ſupplie de conſidérer que, vivant depuis long-tems dans le ſein de l'Egliſe, & n'étant ni Paſteur, ni Profeſſeur, ni chargé d'aucune partie de l'inſtruction publique, je ne dois être ſoumis, moi particulier, moi ſimple fidelle, à aucune interrogation, ni inquiſition ſur la foi : de telles inquiſitions, inouies dans ce pays, ſapant tous les fondemens de la Réformation, & bleſſant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince & les droits des ſujets, ſoit comme membres de l'Egliſe, ſoit comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes actions & de ma conduite aux Loix & aux hommes ; mais, puiſqu'on n'admet point parmi nous d'Egliſe infaillible qui ait droit de preſcrire à ſes membres ce qu'ils

doivent croire, donc, une fois reçu dans l'Egliſe, je ne dois plus qu'à Dieu ſeul compte de ma foi.

J'ajoute à cela que, lorſqu'après la publication d'Emile je fus admis à la communion dans cette paroiſſe, il y a près de trois ans, par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration dont il fut ſi pleinement ſatisfait, que non-ſeulement il n'exigea nulle autre explication ſur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à ſa promeſſe, & ſurtout à ma déclaration : & quelle conſéquence, quelle abſurdité, quel ſcandale ne ſeroit-ce point de s'en être contenté, après la publication d'un livre où le chriſtianiſme ſembloit ſi violemment attaqué, & de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un livre où l'Auteur peut errer, ſans doute, puiſqu'il eſt homme, mais où du moins il erre en chrétien, puiſqu'il ne ceſſe de s'appuyer pas-à-pas ſur l'autorité de l'Evangile ? C'étoit alors qu'on pouvoit m'ôter la communion ; mais c'eſt à préſent qu'on devroit me la rendre. Si vous faites

le contraire, Meſſieurs, penſez à vos conſciences; pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne eſt en paix.

Je vous dois, Meſſieurs, & je veux vous rendre toutes ſortes de déférences, & je ſouhaite de tout mon cœur qu'on n'oublie pas aſſez la protection dont le Roi m'honore, pour me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

Recevez, Meſſieurs, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

Je joins ici la copie de la déclaration ſur laquelle je fus admis à la communion en 1762, & que je confirme aujourd'hui (*).

(*) Voyez ci-devant la lettre du 24 Août 1762 adreſſée à M. de Montmollin.

LETTRE

A M. D***.

Ce 6 Avril 1765.

JE ſouffre beaucoup depuis quelques jours, & les tracas que je croyois finis, & que je vois ſe multiplier, ne contribuent pas à me tranquilliſer le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagemens à prendre, & qu'il faut jetter à la tête de tout le monde, juſqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute choſe ceſſante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parce que j'ai le malheur d'être dans la diſgrace du Miniſtre de Motiers; il faut vîte aller chercher un autre Miniſtre & un autre Conſiſtoire; car ſans Miniſtre & ſans Conſiſtoire il ne m'eſt plus permis de reſpirer; & il faut errer de paroiſſe en paroiſſe, juſqu'à ce que je trouve un Miniſtre aſſez bénin pour daigner me tolérer dans la ſienne. Cependant M. de P*** appelle cela le pays le plus libre de la terre. A la bonne heure, mais cette liberté-là n'eſt pas

de mon goût. M. de P*** ſait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les Miniſtres; il me l'a conſeillé lui même; il ſait que naturellement je ſuis déſormais dans ce cas avec celui-ci; il ſait que le Conſeil d'Etat m'a exempté de la juriſdiction de ſon Conſiſtoire; par quelle étrange maxime veut-il que je m'aille refourer tout exprès ſous la juriſdiction d'un autre Conſiſtoire dont le Conſeil d'Etat ne m'a point exempté, & ſous celle d'un autre Miniſtre qui me tracaſſera plus poliment ſans doute, mais qui me tracaſſera toujours, voudra poliment ſavoir comme je penſe, & que poliment j'enverrai promener? Si j'avois une habitation à choiſir dans ce pays, ce ſeroit celle-ci, préciſément par la raiſon qu'on veut que j'en ſorte. J'en ſortirai donc puiſqu'il le faut; mais ce ne ſera ſûrement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le ſilence pendant mon ſéjour en Suiſſe, j'y conſens. Je deſirerois ſeulement que vous me fiſſiez l'amitié de m'envoyer le modele de cette lettre

que je tranſcrirai exactement, & de me marquer à qui je dois l'adreſſer. Garrotez-moi ſi bien que je ne puiſſe plus remuer ni pied ni patte ; voilà mon cœur & mes mains dans les liens de l'amitié. Je ſuis très-déterminé à vivre en repos ſi je puis, & à ne plus rien écrire quoi qu'il arrive, ſi ce n'eſt ce que vous ſavez, & pour la Corſe, s'il le faut abſolument, & que je vive aſſez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'eſt d'aller offrant cette promeſſe de porte en porte, juſqu'à ce qu'il ſe trouve quelqu'un qui la daigne agréer. Je ne ſache rien au monde de plus humiliant. C'eſt donner à mon ſilence une importance que perſonne n'y voit que moi ſeul.

Pardonnez, Monſieur, l'humeur qui me ronge ; j'ai onze lettres ſur ma table, la plupart très-déſagréables, & qui veulent toutes la plus prompte réponſe. Mon ſang eſt calciné, la fievre me conſume, je ne piſſe plus du tout, & jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promeſſe authentique qu'il faut que je faſſe d'une choſe que je ſuis bien déterminé à tenir, que je la

promette ou non. Mais tout en grognant fort mauſſadement, j'ai le cœur plein des ſentimens les plus tendres pour ceux qui s'intéreſſent ſi généreuſement à mon repos, & qui me donnent les meilleurs conſeils pour l'aſſurer. Je ſais qu'ils ne me conſeillent que pour mon bien, qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, ſans ſonger à ce qui m'eſt bon. S'ils me demandoient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûteroit plus rien. Mais comme il eſt permis de faire en rechignant ſon propre avantage, je veux leur obéir, les aimer & les gronder. Je vous embraſſe.

P. S. Tout bien penſé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron, je ferai ce qu'on deſire. Ma pareſſe commence toujours par ſe dépiter, mais à la fin mon cœur cede.

Si je reſtois, j'en reviendrois, en attendant que votre maiſon fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près

de Neufchâtel, & de m'abonner à quelque ſociété où j'euſſe à la fois la liberté & le commerce des hommes. Je n'ai pas beſoin de ſociété pour me garantir de l'ennui ; au contraire. Mais j'en ai beſoin pour me détourner de rêver & d'écrire. Tant que je vivrai ſeul, ma tête ira malgré moi.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 6 Avril 1765.

IL me paroît, Mylord, que graces aux ſoins des honnêtes gens qui vous ſont attachés, les projets des prédicans contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds ſermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'eſt paſſé, ſachant qu'on vous en a rendu un fidele compte. Mais il y auroit de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a miſe à toute cette affaire, & de l'activité pleine à la fois de prudence & de vigueur, avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir & parler au nom du Roi & au vôtre, il s'eſt prévalu de cet avantage avec tant de dextérité que, ſans indiſpoſer perſonne, il a ramené tout le Conſeil d'Etat à ſon avis, ce qui n'étoit pas peu de choſe, vu l'extrême fermentation qu'on avoit trouvé le moyen d'exciter dans les eſprits. La maniere dont

il s'eſt tiré de cette affaire, prouve qu'il eſt très en état d'en manier de plus grandes.

Lorſque je reçus votre lettre du 10 Mars, avec les petits billets numérotés qui l'accompagnoient, je me ſentis le cœur ſi pénétré de ces tendres ſoins de votre part, que je m'épanchai là-deſſus avec M. le Prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les diſgraces, & qui m'honore de ſa correſpondance & de ſon amitié. Voici là-deſſus ſa réponſe; je vous la tranſmets mot à mot. » Je n'ai pas douté un moment » que le Roi de Pruſſe ne vous ſoutînt: » mais vous me faites chérir Mylord Maré- » chal; veuillez lui témoigner toute la viva- » cité des ſentimens que cet homme reſ- » pectable m'inſpire. Jamais perſonne avant » lui ne s'eſt aviſé de faire un Journal ſi » honorable pour l'humanité. »

Quoiqu'il me paroiſſe à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays, de toute la ſureté poſſible, ſous la protection du Roi, ſous la vôtre, & graces à vos précautions, comme ſujet de l'Etat (1), cependant il me paroît

(*) Lord Maréchal lui avoit obtenu des Lettres de naturaliſation.

toujours impoſſible qu'on m'y laiſſe tranquille. Geneve n'en eſt pas plus loin qu'auparavant, & les brouillons de Miniſtres me haïſſent encore plus à cauſe du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter ſur rien de ſolide dans un pays où les têtes s'échauffent tout d'un coup ſans ſavoir pourquoi. Je perſiſte donc à vouloir ſuivre votre conſeil & m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger, rien ne preſſe, & je prendrai tout le tems de délibérer & de bien peſer mon choix, pour ne pas faire une ſottiſe, & m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes mes raiſons contre l'Angleterre ſubſiſtent, & il ſuffit qu'il y ait des Miniſtres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. Mon état & mon goût m'attirent également vers l'Italie; & ſi la lettre dont vous m'avez envoyé copie, obtient une réponſe favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Mylord, eſt un chef-d'œuvre; pas un mot de trop, ſi ce n'eſt des louanges; pas une idée omiſe pour aller au but. Je compte ſi bien ſur ſon effet, que ſans autre ſureté qu'une pareille lettre, j'irois volontiers me livrer aux Véni-

tiens. Cependant comme je puis attendre, & que la ſaiſon n'eſt pas bonne encore pour paſſer les monts, je ne prendrai nul parti définitif, ſans en bien conſulter avec vous.

Il eſt certain, Mylord, que je n'ai pour le moment nul beſoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit & je vous le répete; loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie; marchander ſur les autres, ſeroit de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis diſpoſer au beſoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le Roi de ſes graces. Ç'a toujours été mon deſſein, ſi jamais je quittois ſes États. Je vois, Mylord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui eſt convenable & honnête, nous nous entendons ſans nous être communiqués.

Fin du Tome troiſieme.

TABLE
DES PIECES ET LETTRES
Contenues dans ce Volume.

LETTRE *à M. M****, Page 1
LET. *à Madame Cramer de Lon*, 2
LET *à M. Gingins de Moiry*, 3
LET. *à Mylord Maréchal*, 5
LET. *à M****, 7
LET. *à M. de Montmollin*, 10
LET. *à M. David Hume*, 13
LET. *à M. M****, 16
LET. *à M. de ****, 25
LET. *à M. K****, 27
LET. *à M. D. R.* 31
LET. *à Mylord Maréchal*, 35
LET. *à Madame de ****, 37
LET. *à Madame ****, 42
LET. *à M. de Montmollin*, 56
LETTRE, 61
LET. *à M. Loiseau de Mauléon*, 63
LET. *à Mlle. d'Ivernois*, 65

LETTRE à *M. Wavelet*, Page 65
LET. à *M. Favre*, 69
LET. à *M. Marc Chappuis*, 71
LET. à *M. Rouſſeau ſon Couſin*, 77
LET. à *M****, 80
LET. à *M. G. Lieutenant-Colonel*, 82
LET. à *M. L. P. L. E. D. W.* 83
PREMIERE LET. à *M. l'A. de ****, 84
SECONDE LET. *au Même*, 87
TROISIEME LET. *au Même*, 92
QUATRIEME LET. *au Même*, 99
LETTRE à *M****, 105
LET. à *M. Romigli*, 108
LET. à *M. P****, 111
LET. à *M. L. P. L. E. de W.* 114
LET. à *Madame de B.* 117
LET. à *Mylord Maréchal*, 119
LET. *au Même*, 123
LET. *au Même*, 126
LET. à *M. A.* 129
LET. à *Mlle. D. M.* 132
LET. à *la Même.* 143
LET. à *Mlle. G.* 149
LET. à *M. D. P.* 152
LET. à *M. L. P. D. W.* 155
LET. à *M****, 158

LETTRE *à M. de Chamfort*, Page 162
LET. *à M. H. D. P.* 163
LET. *à M****, 167
LET. *à Mylord Maréchal*, 172
LET. *à Madame la C. de B.* 175
LET. *à M. Butta-Foco*, 181
LET. *au Même*, 188
LET. *au Même*, 193
LET. *au Même*, 199
LET. *à M. de C****, 204
LET. *à M. D.* 208
LET. *à M. Hirzel*, 212
LET. *à M. Duclos*, 213
LET. *à Mylord Maréchal.* 217
LET. *à M. Abauzit*, 220
LET. *à M. D****, 221
LET. *à M. de Montmollin*, 226
LET. *à M****, 228
LET. *à M. D.* 232
LET. *à M. le C. de ****, 235
LET. *à Madame la C. de ****, 238
LET. *à Madame la M. de V.* 241
LET. *à M. D.* 246
LET. *au Lord Maréchal d'Écosse*, 250
LET. *à Messieurs de Luc*, 254
LET. *à M. Meuron, Procureur-Général*, 256

LETTRE *à M. de P.* Page 257
LET. *à M. de C. P. A. A.* 258
LET. *à M. Clairault.* 259
LET. *à M. M***,* 261
LET. *à M. Meuron,* 264
LET. *à M. le Professeur de Montmollin,* 266
LET. *à M. D.* 267
LET. *à M. le P. de Felice,* 271
LET. *à M. Meuron,* 272
LET. *au Consistoire de Motiers,* 276
LET. *à M. D.* 280
LET. *à Mylord Maréchal,* 285

Fin de la Table du Tome troisieme.

62632480